Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 53 (1989) Heft: 211-212

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS D'ÉTUDES

L'Italia dialettale, vol. XLVII, n.s. XXIX, 1984, 315 pages.

Le volume contient d'une part des essais qui affrontent des problèmes de linguistique générale (typologie sémantique, élaboration individuelle d'un système linguistique, procédés de formation des mots), à partir de cas appartenant à des idiomes précis, et d'autre part des études ponctuelles (description sous forme de glossaires, de variétés dialectales italiennes).

P. TORRICELLI, dans Il suffisso dispregiativo -UME e il latino bitumen, pp. 1-23, part de la constatation que des trois suffixes italiens -ame, -ime, -ume, ayant une valeur collective, et dont la variante vocalique correspond étymologiquement aux radicaux verbaux en -a, -i, -u, seul le suffixe -ume a acquis dans cette langue une nette valeur péjorative (ex. vecchiume, putridume, viscidume, etc.). Comment s'explique un tel phénomène? L'A. se demande si dans le cas de ce suffixe, il n'y aurait pas passage de la valeur sémantique des mots latins en -umen, grâce à une aptitude typologique des sujets parlants, à la généralisation de la valeur de ce suffixe; l'hypothèse est très intéressante, car elle permettrait d'une part d'établir une relation entre sémantisme et syntaxe, et d'autre part elle mettrait en lumière une éventuelle fonction typologique chez les locuteurs. L'A. examine donc la série des mots latins en -umen (variante de -umentum), éliminant un à un les vocables qui ne peuvent être, pour des raisons diverses, à l'origine de cette valeur péjorative. Elle découvre le modèle susceptible d'avoir engendré cette généralisation dans le latin bitumen, désignant un ensemble de corps «gluants», «visqueux», «répugnants», dont le sème se retrouve clairement dans viscidume, putridume (P.T. voulant asseoir encore mieux sa démonstration, élargit son enquête sur l'origine et la valeur de bitumen aux langues i.e. orientales et sémitiques). La démonstration est convaincante, dans sa démarche rigoureuse. On peut seulement émettre un doute sur le fait qu'un seul vocable, et non des plus courants de la langue latine, ait eu un effet si fort et si généralisateur. Mais comment expliquer, sans cette hypothèse, la valeur péjorative étonnante qu'a acquise en italien le suffixe -ume?

La recherche de G. PETROLINI, Un esempio d'« italiano » non letterario del pieno '500 (dont le début a été publié dans le vol. XLIV de 1981) présente à la fois un exemple illustrant de manière significative l'instabilité de la définition d'une langue littéraire en Italie au XVI^e s. (qui renvoie aux violentes querelles linguisti-

ques, dans lesquelles s'engagèrent des écrivains de l'envergure de BEMBO, MACHIAVEL, CASTIGLIONE, etc., désignées par le nom de Questione della lingua), et un témoignage exceptionnel de l'élaboration de la part d'un locuteur (ou mieux d'un scripteur) d'un système linguistique original, appliquant une rationalité remarquable à son idiome natal: le Diario d'un curé de campagne, nommé FRAN-CHI, appartenant à la région de l'Apennin tosco-émilien. Dans cette partie de l'exposé (pp. 25-109), PETROLINI présente les aspects morphologiques du Diario (morphologie du nom, des déterminants et pronoms, des indéclinables, du verbe): cette réélaboration du système morphologique, qui s'explique par plusieurs influences concomitantes, celle de l'idiome parlé par l'auteur, celle du système toscan (proche géographiquement, mais non linguistiquement), représentant la langue de culture prédominante, celle du modèle latin, est caractérisée par un hyperfonctionalisme; cette première tendance aboutit à des cas de métaplasmes (ainsi dans la morphologie du nom, on note de nombreux cas, au féminin, de passage du groupe III au groupe I: dota, vesta, febra, nava, neva, etc.; de même, au masculin, du groupe III au groupe II: monto, maro, padro, canalo, etc.; le même phénomène apparaît dans la formation des pluriels: généralisation de -i pour le masculin, de -e pour le féminin; cette loi s'applique également aux pronoms, aux numéraux (ainsi quattre devant un nom féminin, cinquanti devant un nom masculin), voire aux indéclinables: dreto/drete, ante/inanti, tanto, quanto, molto (dans leur emploi adverbial) s'accordent avec les substantifs qu'ils précèdent); le facteur qui semble avoir favorisé ces solutions est l'articulation indistincte (e muet) des voyelles atones finales, et l'articulation palatale de a final, dans cette variété du dialecte émilien. Pour le verbe, on remarque la désinence -i pour la 3° pl. (fani, hani), aussi bien au présent qu'au parfait, pour les mêmes raisons de mise en évidence de la marque du pluriel, alors qu'à l'imparfait alternent -i, -e, -o (-avani, -avane, -avano); ceci met en évidence la deuxième caractéristique du système élaboré par FRANCHI: malgré l'effort de fonctionalité, les formes peuvent sembler, globalement, manquer de cohérence, être même en contradiction les unes par rapport aux autres (voir par exemple le conditionnel de type toscan (innovarebe, aspetarebe) qui s'oppose aux formes en ia (daria, mandaria)); ces apparentes contradictions ne trouvent une explication que si l'on considère que le système de FRANCHI obéit à des nécessités opposées: fonctionaliser au maximum la morphologie, et réinterpréter les finales indistinctes du parler local. Ce sont ces deux facteurs agissant de pair qui rendent cette tentative si originale et si attachante.

P. TEKAVČIĆ, dans son étude de la formation des mots dans l'un des sous-dialectes de l'Istrie: La formazione delle parole nell'istroromanzo rovignese, pp. 111-182 (Rovigno, aujourd'hui Rovinj, est située sur la côte istrienne, entre Trieste et Pola), déclare, dès les premières lignes, que son enquête, dont le support est un corpus écrit contemporain (aa. 1968-1981), appartient au double domaine de la dialectologie istroromane (IR), et de la formation des mots (FP). Son analyse qui sera structurée selon les principes de la FP, présentés dans son ouvrage de 1980 (dont le titre n'est pas précisé dans cette livraison), distinguera la dérivation (dont les sous-parties seront la suffixation, la dérivation affective ou altération, la préfixation, la formation parasynthétique), la composition, la formation par changement de catégorie grammaticale (trascategorizzazione): seule la dérivation par suffixe sera présentée dans cette première partie de l'étude (exemples de suffixation, pp. 124-165, de dérivation affective, pp. 167-182). Pour cette analyse, TEKAVČIĆ découpe les phénomènes en 9 campi (tableau p. 124), déterminés par le passage ou le non-passage des substantifs (s), adjectifs (a), verbes (v), aux autres catégories (S, A, V), par l'adjonction d'un suffixe; pour chaque suffixe est indiquée une valeur générale (par exemple -ada forme des substantifs féminins qui indiquent une section du continuum), puis est donnée la suite numérotée des exemples, sous forme d'un contexte (un membre de phrase) en dialecte de Rovigno, accompagné de sa traduction en italien. On remarque que la catégorie de suffixation la plus riche est celle qui permet le passage de la classe des verbes à celle des substantifs, au moyen de nombreux suffixes productifs, -ada, -doura, -dur, -ensa, -mento, -on (ce dernier suffixe qui indique une «section du continuum brusque et forte», produit quelques mots expressifs: murzagon, «morsure», gurgujoni, «gorgées», etc.); la dérivation affective sera présentée au contraire selon les catégories traditionnelles, dont la première est celle des diminutifs (seule présente ici), représentés par trois suffixes principaux: -ein, le plus riche (ricein, «boucle d'oreille», sgalideini, «marches d'escalier», etc.), -iel(o) (ciuciarielo, «biberon»), -ito (musito, «minois»). Cette recherche d'une grande ampleur, à la démarche systématique, met en lumière à la fois le caractère vivant et très ouvert de ce dialecte istrien, et ses rapports privilégiés avec son modèle historique vénitien, et avec l'italien standard d'aujourd'hui (ainsi le suffixe diminutif -ol/iol/-uol, non indigène, est-il imité du vénitien ou de l'italien). On entrevoit la richesse des conclusions que TEKAVČIĆ sera à même de tirer, à la fin de cette entreprise de longue haleine.

Les trois études de pure dialectologie qui se succèdent dans le volume ne sont présentées que partiellement (la première partie pour le Vocabolario del dialetto del contado d'Assisi, de F. SANTUCCI, pp. 183-231, limitée aux lettres A et B; la partie centrale (une fraction de la lettre K de kavár à komed) pour le Vocabolario del dialetto carrarese de L. LUCIANI (faisant suite au vol. XLVI), pp. 233-255); et deux lettres de la partie finale (R et S, jusqu'à sottopanca), pour le Vocabolario di Monte Argentario e dell'Isola del Giglio, de P. FANCIULLI, pp. 255-303); la première de ces trois études, dans son Introduction, pp. 183-188, nous informe sur la situation géographique de la «Valle del Tescio-Chiascio» (ce dernier cours d'eau étant un affluent du Tibre), et sur l'évolution économique récente de cette vallée, passée d'une économie agraire à une économie industrielle, connaissant une augmentation considérable de la population; l'intérêt du relevé entrepris est accru par la situation géographique de ce contado tout proche d'Assise, qui a toujours été une zone de transition, depuis l'époque où le Chiascio marquait la limite du territoire étrusque, division maintenue au cours des siècles, si bien que la partie méridionale de la vallée appartient linguistiquement au groupe centro-mérodional (influence de Spolète), alors que la partie septentrionale ressent l'influence des parlers centro-septentrionaux, irradiés de Pérouse (à noter que, selon la liste des documents anciens dépouillés et des études spécifiques, pp. 191-192, le travail de SANTUCCI s'appuie sur des publications pour la plupart postérieures à 1970).

S. LAZARD

Studi e saggi linguistici (Supplemento alla rivista «L'Italia dialettale»), vol. XXIV, 1984, 306 pages.

Dans ce volume contenant de nombreux articles (11), où l'intérêt se concentre sur des arguments aussi divers que les structures de la monarchie en Iran (P. CIPRIANO, Un problema di esegesi del Dendart: il rapporto tra re e sudditi, pp. 227-240) et le problème du cartésianisme linguistique (L. ROSIELLO, Ancora sul cartesianesimo linguistico, pp. 101-112), il est difficile d'opérer un choix, nécessaire cependant si l'on veut rendre compte en profondeur de quelques-uns des sujets abordés. Nos critères de choix se veulent objectifs: nous avons privilégié trois essais, qui occupent dans ce volume un espace notable et apportent une masse complexe d'information, privant par voie de conséquence les lecteurs de la R.Li.R. d'un écho sur les travaux, d'un intérêt évident, de BELARDI, Il sistema linguistico tra automatismo, memoria e arbitrarietà, pp. 1-10, de G. FRANCESCATO et de T. BOLELLI, deux essais bibliographiques sur deux linguistes éminents, Claudio Giacomino, pp. 79-88, et Max Leopold Wagner, pp. 89-100, de R. LAZZERONI, Ipotesi sulla formazione del congiuntivo latino in -a, pp. 171-186, de M. MANCINI, Ant. pers. dahyu, il segno DH e il problema degli ideogrammi nel cuneiforme achemenide, pp. 241-270, de P. DI GIOVINE, Il modello greco dell'albanese tarogsë, pp. 271-292 et des deux recherches citées plus haut. (Signalons que le volume comporte 4 pages de Summaries, pp. 303-306.)

Dans La Internazionale Zeitschrift für allgemeine Sprachwissenschaft (IZAS) di F. TECHNER nel dibattito linguistico di fine '800, pp. 11-78, M. BAROZZI, prenant le relais de KOERNER, qui avait, en 1973, consacré une étude à cette même publication, tente de cerner l'importance de cette revue que TECHNER dirigea, à Leipzig, pendant 5 ans (de 1894 à 1899). Ce qui intéresse BAROZZI, c'est de mettre en valeur le rôle joué par cette revue dans le développement d'une théorie générale du langage, de définir ses rapports avec les principaux courants qui se manifestent alors dans les débats linguistiques, de dégager quels étaient les points qui unissaient les collaborateurs de la revue de tendance opposée, à propos des questions débattues. L'IZAS avait un caractère international, voulu par T., elle s'intéressait à tous les problèmes linguistiques, à toutes les langues: T. voulait dégager les lois qui régissent la faculté de langage, identiques selon lui pour tous les hommes (en cela il s'opposait à une linguistique strictement indo-européenne, au courant généalogiquehistorique). T. et l'IZAS se rattachent au courant humboldtien, et bien qu'ils n'excluent pas un intérêt pour certaines langues i.e., ils veulent élargir leur champ de recherche à une théorie du langage universel.

La matière traitée par l'IZAS appartient à des sections bien distinctes: tout d'abord l'aspect du langage le plus lié aux sciences naturelles, la phonétique, et particulièrement la *phonétique acoustique* (illustrée par T. lui-même, GABELENTZ, PAUL, KRUSZEWSKI: l'un des problèmes est celui de l'évolution des sons, et même du système de sons d'une langue); par l'étude de l'aspect psychologique, WUNDT, STEINTHAL, PAUL, mettent en lumière le rôle joué dans la création du langage par les associations d'idées, par le phénomène d'analogie; mais certains des

collaborateurs de la revue (BAYNES, GABELENTZ, KRUSZEWSKI, T.) s'engagent simultanément dans une autre direction de recherche: ils étudient les liens qui unissent le mot au concept, et proclament même l'identité entre Sprachgeist et Volksgeist; à la lecture de la Zeitschrift, l'aspect historique apparaît mineur par rapport aux aspects physiologique et psychologique: l'intérêt se concentre autour de la typologie (GABELENTZ), qui se manifeste surtout au niveau du lexique, des catégories grammaticales, et aboutit à une nouvelle direction de recherche, la classification des langues (POTT); mais cette classification peut être aussi généalogique, dans la mesure où elle s'appuie sur les diférentes phases des langues (travaux de BRUG-MANN, ABEL), et dans ce cas, la recherche d'une Ursprache rejoint le courant qui s'intéresse à l'origine des langues i.e., sans toutefois se confondre avec lui, car BAYNES, PAUL, POTT s'efforcent de remonter en amont, de déterminer quelles phases (cris, gestes, onomatopées) ont précédé et préparé l'apparition du langage. Cependant T., dépassant l'analyse de ces trois aspects fondamentaux, mais dissociés, du langage, affirme qu'ils doivent contribuer, par leur interaction à atteindre la allgemeine Sprachwissenschaft, qui a pour objet le langage humain dans toutes ses manifestations.

Si l'on considère l'histoire de la linguistique au cours du XIX^e siècle, on voit coexister côte à côte le courant comparatiste de la grammaire historique, et un courant théorique (né au XVIII^e s.), illustré dans les premières décennies par HUMBOLDT et STEINTHAL: l'IZAS s'insère dans cette tradition humboldtienne, mais elle accentue l'approfondissement théorique, et le caractère unitaire des sciences du langage. De l'examen des travaux publiés par l'IZAS, il ressort que les deux principes implicites sur lesquels s'appuient toutes les recherches sont, d'une part, l'induction, qui donne son statut de science à la glottologie, et d'autre part, le caractère général de la théorie, susceptible de permettre à la science du langage de se former une idée exacte de son objet d'étude.

L'article de R. AMBROSINI, Sul concetto di lingua letteraria, pp. 113-170, s'efforce de définir une entité qui, sans cesse manipulée par les critiques, les historiens de la langue, n'a jamais reçu une définition explicite. La langue littéraire (ll.) s'oppose à la langue spontanée (ls.); pour arriver à une définition, l'A. se propose de cerner les motivations de la ll. (ses fonctions, ses usages spécifiques), ses attributions (caractéristiques propres qui permettent de l'opposer à la ls.), ses formes repérables.

La première motivation réside dans la nécessité d'une communication socialement importante: l'organisation formelle aide à transmettre des «messages» qui ne doivent pas être altérés, elle peut servir à rendre le message plus clair, plus efficace (pensons aux formules et chants religieux, aux proverbes, au *cursus* de la prose latine, qui par son rythme fixe les syntagmes à répéter); la seconde spécificité de la ll. est d'être valable au-delà du présent (elle doit être susceptible d'être mémorisée, pour être répétée, sans altération, au cours des siècles); cependant cette ll. ne doit pas être assimilée à la langue d'un niveau social supérieur (comme les Veda par exemple); un autre trait qui distingue la ll., c'est son caractère voulu, non naturel (*artificiatus*: pour DANTE le latin *artificiale* s'oppose au vulgaire *naturale*); donc la

Il. est artefatta (l'A. a étudié chez DANTE la distribution des formes de l'article, et des mots en -ate/-ade, selon que le texte s'apparente plus à la ll. qu'à la sp.). Ces différentes fonctions déterminent la nécessité d'une graphie et d'une prononciation fixées et exactes (l'A. propose comme exemple le système d'Orm, à l'usage des prédicateurs au XIII^c s.). Quelles sont les attributions, les caractères propres de la ll.? La première caractéristique réside dans une certaine qualité de la langue, qui se manifeste de manière privilégiée dans le choix lexical; ceci implique-t-il que la ll. soit nécessairement portée à l'archaïsme ou au néologisme (l'A. analyse le prestige, l'auctoritas lié à l'archaïsme lexical)? L'obscurité et la polyvalence du message semblent deux autres traits spécifiques de la ll. (l'A. tire ses illustrations de la manière de s'exprimer, par les seuls proverbes, de Padron 'Ntoni dans les Malavoglia de VERGA, personnage qui représente la sagesse du patriarche, l'auctoritas); dans la Il. l'aspect qualitatif prédomine sur la fonction de communication (le message reste valable même lorsqu'il n'est plus compris). Pour mettre en évidence la forme qui distingue la ll. de la ls., l'A. s'appuie sur un corpus de langue florentine du XVe s., composé de documents écrits par des individus de la même classe sociale aisée et cultivée, dont l'un (A. MACINGHI STROZZI), dans ses lettres familières se rattachent à la ls., et les deux autres (Vespasiano da BISTICCI et Giovanni MORELLI) sont respectivement auteurs des Vite et des Ricordi; à l'issue de son analyse contrastive des différentes caractéristiques formelles du corpus, AMBROSINI, tout en remarquant qu'au XVe s. en Italie les documents de ll. ne sont pas nettement coupés de la ls., est amené à généraliser ses conclusions: sur le plan graphique et phonétique, la ll. s'oppose à la ls. par le nombre réduit de ses variantes; le son originaire est souvent impossible à restituer, n'étant manifesté qu'à travers une graphie (cas des langues mortes); ce son d'ailleurs n'a que peu d'importance, car ce qui compte est la «ripetibilità» du message; dans le cas où il existe des variantes (dans la poésie grecque antique), on y a recours pour résoudre des problèmes formels (éolismes d'HOMÈRE), et elles sont empruntées à des états de langue archaïsants. Des constatations de même ordre s'appliquent au niveau morphologique. Quant au lexique, il est caractérisé par les liens qui sont créés entre les unités (assonances, allitérations), par son caractère abstrait, par le procédé de nominalisation, car les noms par rapport aux verbes, ont une plus haute valeur de définition. C'est par la syntaxe que la ll. s'éloigne le plus de la ls.: tout d'abord, elle ne supporte pas de phrase inachevée, suspendue; la ll. doit donner de la scène un sens global, et non progressif comme la ls.; par ailleurs la syntaxe de la ll. est caractérisée par la construction à distance, rendue possible par la mémorisation potentielle du texte: la phrase est ainsi une entité complète, organique, avec ses séries de subordonnées; par cette construction savante, artefatta, elle perd ses qualités d'expressivité (c'est pourquoi il est facile de démontrer que la poésie est plus proche de la ls., cf. § 18, pp. 150-155).

Pour résumer, on peut dire que le texte littéraire a des motivations sociales différentes: c'est un texte organisé pour être mémorisé, ce qui entraîne la nécessité que les formes soient présentées dans un ordre établi, et qu'elles soient reliées entre elles en des successions phoniques et rythmiques. Le trait essentiel de la ll. est donc cet aspect non naturel, volontariste (volontaristico).

R. STEFANELLI, Problemi di sintassi indoeuropea: alcune riflessioni sulla comparazione di disuguaglianza, pp. 187-225. Cet article a pour point de départ le chap. X, consacré au comparatif, de l'ouvrage de BENVENISTE paru en 1948, Noms d'agent et noms d'action, dans lequel celui-ci bouleversait les hypothèses sur l'expression du comparatif en i.e., justifiant l'opposition des deux formes du «standard», qui s'exprime soit par l'emploi du cas, soit par l'emploi de la particule, par leur appartenance à deux domaines d'emploi différents (le suffixe *-yes, auquel correspondrait la construction avec le cas, aurait une valeur plutôt quantitative, alors que le suffixe *-tero, auquel correspondrait la construction avec la particule, aurait un caractère séparatif, alternatif). L'auteur juge cette hypothèse non recevable (p. 190): la démonstration consistera donc à mettre en valeur le caractère qualitatif d'une partie des comparatifs en *-yes, et à nier toute opposition entre l'emploi du cas et celui de la particule, tout d'abord dans les langues i.e. (pp. 195-216), puis dans le cadre plus restreint du système latin (pp. 217-225), où sera examinée de plus près la genèse de la particule quam.

La démonstration repose sur une distinction préliminaire, reprise de BENV, entre deux types de comparaison qui opposent deux éléments manifestant une diversité par rapport à une qualité: l'un est modal, qualitatif (correspond à l'absence/ présence d'un trait), l'autre est graduel, quantitatif (correspond à la quantification de ce trait). Il reste, dans les langues modernes une trace (mise en évidence par TEKAVČIĆ) du caractère modal ou graduel de la comparaison dans le comparatif d'égalité: on peut se demander si l'opposition modal/graduel n'existait pas à l'origine dans le comparatif d'inégalité lorsque les deux suffixes n'avaient pas encore acquis une valeur comparative (pp. 195-199). Après ce préambule, R.ST. entreprend de démontrer que le suff. *-yes construit avec le cas ne peut trouver son origine dans les expressions «exemplaires» du type melle dulcior, qui auraient donné naissance à me miserior; en effet à l'issue de cette première phase de la démonstration (pp. 201-205), il ressort que ces expressions «exemplaires» refusent l'aspect quantitatif de la comparaison, et sont de caractère qualitatif (= «doux comme le miel»); le suff. *-yes aurait donc ici une valeur plutôt équative; cette intuition est confirmée par l'examen approfondi des exemples tirés de PLAUTE, où la comparaison s'exprime soit par aeque suivi de l'ablatif, soit par le suff. -ior (nemo me aeque miser/nemo me miserior), et même quelquefois par aeque [accompagné de la forme en -ior (me miserior nullust aeque]), ce qui met bien en lumière la valeur modale, qualitative du comparatif (pp. 206-209). De ces exemples, l'A. tire deux conclusions: - que *-yes ne devait pas avoir à l'origine une valeur stable de gradation de l'adjectif, - que toutes ces expressions comparatives (y compris d'autres phrases de PLAUTE, négatives, où aeque est suivi de quam) ont une valeur particulière de forte intensité (pp. 209-211). A noter toutefois qu'une nuance se fait jour: il semble que quam serve plus pour la comparaison «ordinaire» (usuale), et que la construction avec le cas soit plus employée pour l'expression de l'intensité; il s'ensuit que le contenu informatif est prédominant dans le cas de l'emploi de quam. Après avoir critiqué la partition que propose BENV pour les deux constructions possibles du comparatif (avec cas, avec particule), et repoussé successivement l'hypothèse concernant la genèse de quam (dont elle nie toute corrélation avec tam) et l'hypothèse expliquant l'ordre des termes (cas + adj. / adj. + quam), qui relierait cette divergence à la mutation au cours du temps de la phrase de base SOV en SVO, R.ST. conclut que la valeur attribuée par BENV à la construction avec le cas est une valeur résiduelle, et non pas sa fonction originelle (p. 215), et que les deux constructions correspondent à une même matrice; elle refuse d'ailleurs l'idée selon laquelle le comparatif aurait connu dans les langues i.e. une expression unitaire, s'appuyant sur les nombreuses variantes qui existent dans le cas où le standard est un énoncé complet (et non un simple substantif).

Si l'on se limite à examiner le seul cas du latin (p. 217), on s'aperçoit que la distinction entre l'emploi de quam lorsque le comparatif est «usuel», et de l'ablatif lorsque le comparatif est «exemplaire» ne tient pas; quam sert, dans la langue archaïque, à introduire un énoncé complet, qui peut avoir été réduit par la suite à un seul substantif mis au même cas que le premier terme (p. 218); observant ensuite la construction avec l'ablatif, l'A. en trouve l'origine dans un complément dépendant initialement de l'adjectif (adaggettivale), représentant un complément circonstantiel de celui-ci (il indique le point de départ); mais la grammaticalisation de cette formule amena à détacher le complément de l'adjectif, comme le montrent les exemples tirés de PLAUTE, TERENCE, TITE-LIVE (p. 220). Il s'ensuit qu'à l'origine quam ne peut avoir été corrélé avec tam.

Pour corroborer son hypothèse sur l'origine de quam, R.ST. fait remarquer que des trois termes de la comparaison (le premier terme, le standard et l'adjectif), c'est le standard en latin qui se renouvelle le plus (on relève un grand nombre d'expressions); si le sujet de la phrase (qui se confond souvent avec le premier terme) peut être considéré comme le thème, le standard pourrait représenter le rhème, et connaîtrait donc des moyens variés de mise en valeur (voir les exemples donnés en italien). Une recherche systématique de toutes les expressions du standard en latin devrait être entreprise; elle devait prendre en compte toutes les paraphrases « ayant la même valeur de vérité », pas seulement celles qui sont grammaticalisées; il faudrait voir ce qu'elles ont de commun et de distinct, en ce qui concerne l'organisation sémantique, textuelle, informative; une dernière hypothèse: le fait que le standard introduit par quam soit toujours postposé à l'adjectif (à l'inverse de ce qui se produit en i.e. avec le thème ${}^*k^wo/k^wi$ toujours antéposé), devrait attirer l'attention sur la valeur particulière, riche en information, que représente le standard introduit par quam.

S. LAZARD

Romanistik, Sprachtypologie und Universalienforschung. Beiträge zum Freiburger Romanistentag, 1987, Wolfgang RAIBLE hrsg., Tübinger Beiträge zur Linguistik, 331, Gunter Narr, Tübingen.

Le présent volume rassemble les actes du Congrès des romanistes allemands, réunis à Fribourg en septembre 1987, pour la section «Typologie des langues et

recherches sur les universaux». On saura gré tout d'abord à l'éditeur, W. Raible, de ne pas s'être contenté d'une rapide présentation se bornant à énumérer les contributions, comme il arrive trop souvent dans ce genre d'ouvrage: sous le titre « Plädoyer für eine integrale Romanistik», W. Raible nous livre une vraie synthèse d'un ensemble dont il tire les conclusions après un examen critique des contributions, augmentées à l'occasion de compléments explicatifs (cf. p. XXV). Cette présentation vaudrait, à elle seule, un compte rendu. Loin d'en faire un démarquage, nous voudrions souligner les lignes de force d'une somme montrant à quel point la linguistique romane peut être un champ privilégié pour la typologie linguistique et la recherche sur les universaux, dont l'histoire est évoquée par H. Geckeler («'Alter Wein in neue Schläuche'. Überlegungen zur Nützlichkeit verworfener traditioneller Kategorien für die typologische Beschreibung romanischer Sprachen») et dont K. Heger met en relief les deux démarches complémentaires («Grundsätzliche Überlegungen zum Thema «Romanistik, Sprachtypologie und Universalienforschung»): processus inductif pour la première, qui dégage les invariants de types de langues à partir de variables de langues particulières, processus déductif pour la seconde, qui part des caractéristiques universelles du langage humain, la romanistique étant à concevoir comme une «linguistique comparée des langues romanes» dont les comparanda sont obtenus par la voie inductive de la typologie et les tertia comparationis par la voie déductive de la recherche sur les universaux, dans un va-et-vient dialectique. Les exposés illustrent surtout la première démarche. Deux aspects essentiels nous semblent devoir être retenus par les romanistes: la remise en question d'analyses ou de théories souvent tenues pour établies, et corrélativement la richesse et la fécondité de théories alimentant et renouvelant la linguistique romane.

Au premier chef donc, le questionnement, et d'abord le questionnement des concepts fondamentaux analytique/synthétique hérités de W. Schlegel et constamment réinterprétés, et de prédétermination/postdétermination, ayant connu un large développement depuis H. Weinrich: approfondissant l'analyse qu'il en a donnée dans la Festschrift für Helmut Gipper (Baden-Baden, 1985), H. Geckeler repense ces catégories en les situant à des degrés hiérarchiques différents, analytique/synthétique se référant au degré de synthèse, pré- et postdétermination au sens de la détermination (Exposé cité). Mise en question aussi, après B. Comrie, de la typologie de position - Word order Typology - dont l'histoire est esquissée depuis Greenberg jusqu'à Vennemann, jugée (trop?) sévèrement, en particulier à travers le concept de «consistance»: condamnation de son caractère moniste et réducteur, de sa téléologie sommaire, de la circularité de ses principes, l'«inconsistance» étant au contraire fondamentale dans toute langue (W. Österreicher, «'Konsistenz' als typologisches Kriterium?» Cette critique devrait nous porter à nuancer l'article que nous avons consacré à «L'ancien français à la lumière de la typologie des langues» paru dans la Romania, 108, 1987, pp. 20-65, directement inspiré par la typologie de position). Mise en question d'analyses trop radicales devenues traditionnelles: O. Gsell souligne la faiblesse de la thèse de l'affaiblissement cyclique des démonstratifs, à laquelle il substitue celle d'une évolution linéaire («Universalien und Sprachtypus in der Geschichte der französischen Demonstrativa»). Pour M. Selig,

reprenant l'essentiel de sa *Dissertatio* soutenue à Fribourg en 1987, le développement de l'article roman n'est pas spécifiquement lié à la disparition de la flexion ou à un *drift* analytique (« Die Entwicklung des Determinantensystems im Spätlateinischen»). Comme le montre H. Thun, il n'y a pas d'opposition radicale symétrique entre langues romanes à pronom sujet 3 externé, comme le français, et langues à pronom sujet intégré, comme l'espagnol: il y a beaucoup d'affinements à opérer sur ce point, l'emploi du pronom sujet étant loin d'être identique dans les langues romanes où il n'est pas obligatoire (« Der Gebrauch des Subjektpronomens der 3. Person im Romanischen aus typologischer Sicht»).

Bref, une salutaire réflexion critique s'exerce sur ce qui a parfois été trop facilement considéré comme acquis.

Des principes ou des théories se révèlent particulièrement fructueux dans leurs prolongements. A commencer par la théorie de la «morphologie naturelle» dont le principe de «codage iconique», établi par W. Mayerthaler, est appliqué à la description du système verbal du roumain: sa complexité se révèle très éloignée du type idéal (T. Stolz, «Natürlichkeit und Typologie in der rumänischen Verbmorphologie. Ein Bestimmungsversuch»). L'échelle de grammaticalisation établie par Ch. Lehmann (Thoughts on grammaticalization. A programmatik sketch, Köln, 1982) est opératoire dans la description de la grammaticalisation des pronoms clitiques du catalan (M. Aguado/Ch. Lehmann, «Zur Grammatikalisierung der Klitika im Katalanischen»). Le recours à la pragmatique, sous divers aspects, apporte des éclairages intéressants à l'examen des déterminants dans le corpus original de textes juridiques et de vies de saints sélectionnés par M. Selig (Exposé cité). Les catégories fondamentales de la deixis (deixis interne/externe) sont mises à contribution dans l'évocation de la restructuration du système des démonstratifs engendrant un système minimal réduit dans la langue fonctionnelle (O. Gsell, exposé cité). La pragmatique intervient encore dans l'analyse de que proposée par T. Krefeld où, dans le cadre de l'adjonction (Zuordnung) est distingué un emploi de que peu étudié, ayant échappé aux synthèses psychomécaniciennes de G. Moignet: le que a fonction copulative introducteur du thème auprès du rhème antéposé - on y verrait volontiers un pronom résomptif - dans des phrases du type: «Combien les carottes, qu'elles demandent?» («Unterordnung - Beiordnung - Zuordnung. Was ist romanisch an Französisch que?»). La «typologie intégrale» définie par E. Coseriu – et qui a déjà fait école avec des travaux comme celui de G. Eckert (Sprachtypus und Geschichte. Untersuchungen zum typologischen Wandel des Französischen, Narr, 1986), est prolongée ici, dans son principe, au cas particulier du pronom: selon H. Thun, dans les langues romanes, le pronom sujet est employé pour exprimer une relation du côté de l'expression (contraste avec un autre sujet, marquage de la suite thème - rhème), le français ayant instrumentalisé cet emploi (Exposé cité). Dans la même perspective, un autre principe, énoncé par W. Raible («Regelmässige Ausnahmen im Bereich der romanischen Nominaldetermination», Fakten und Theorien. Festtschrift für Helmut Stimm zum 65. Geburtstag, Tübingen, Narr, 231-239), selon lequel dans les langues romanes les éléments de spécification se placent avant le nom et les éléments de caractérisation après, est appliqué par W. Österreicher à la position des adjectifs dans le syntagme nominal (AN vs NA) (Exposé cité).

Une constellation de romanistes renouvellent ainsi la typologie, avec des approches diverses.

Des perspectives majeures se dégagent de ce riche ensemble d'exposés, dont essentiellement deux principes.

S'illustre au mieux, dans les langues romanes, le principe de la «simultanéité du successif»: les étapes diachroniques sont souvent représentées en synchronie, dans une langue, sous forme de gradations, comme cela se produit dans le processus de grammaticalisation menant du lexical aux affixes personnels.

Mais le principal enseignement à retirer de l'ensemble — d'ailleurs fortement souligné par W. Raible — est l'intérêt de distinguer des continua, des échelles, des degrés, là où l'on a pris l'habitude de distinguer des unités discrètes: continua internes, à l'intérieur d'une même langue (exemple des clitiques), mais surtout continua externes, touchant soit les paramètres fondamentaux régissant la typologie des langues («scalarité» introduite dans les catégories «analytique» et «synthétique» en diachronie comme en synchronie; cf. H. Geckeler, exposé cité p. 185), soit les éléments fondamentaux régissant leur fonctionnement: continuum dans l'emploi de plus en plus impératif du pronom, de l'espagnol au français, en passant par le portugais et le roumain (H. Thun, exposé cité), échelle dans les systèmes temporels (cf. l'exposé richement documenté de P. Stein où se confirme une tendance à l'éviction du passé simple au profit du présent en français, du passé composé en roumain: «Überlegungen zu einer quantitativen Analyse im Bereich der historisch-vergleichenden Syntax der romanischen Sprachen»).

De plusieurs exposés se dégage ainsi une sorte de «typologie scalaire» qui s'intègre facilement dans la perspective des recherches sur les universaux de H. Seiler et de son école. C'est dans cette typologie scalaire que s'inscrivent les langues romanes, depuis les langues les plus «excentriques», comme le français et le roumain, jusqu'aux langues les plus «typiquement» ou typologiquement romanes (G. Rohlfs voyait dans l'occitan (provençal) une sorte de noyau, de centre de la Romania: «La langue d'oc au carrefour des langues romanes», RLiR, 29, 1964, pp. 92-102). Est affiné ici ce qui a été amorcé par des études proprement phonétiques (entre autres M. Pei, «A new methodology for Romance classification, Word, 5, 1948, pp. 135-136), ou morphologiques (entre autres M. Iliescu, «Ressemblances et dissemblances entre les langues romanes du point de vue de la morpho-syntaxe verbale, RLiR, 33, 1969, pp. 113-132) ou mixtes (cf. G. Ineichen, «Pour une classification typologique du français», Mélanges A. Grad, 1. Linguistica, 24, 1984, pp. 11-26) ou plus proprement syntaxiques (cf. J. Pohl, «Le roumain, seule langue centrifuge?», Omagiu lui Alexandru Rosetti, Bucarest, 1965, pp. 710-717).

Cet ensemble d'une grande densité gagnerait peut-être, cependant, à être confronté parfois aux analyses de la psycho-mécanique guillaumienne, qui a sans doute souffert de certaines condamnations sévères (cf. le compte rendu de l'Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et en ancien français de G. Moignet par K. Heger dans la ZrP, 77, 1961, pp. 148-158): l'étude des démonstratifs d'O. Gsell,

appuyée sur une théorie de la deixis «locale», pourrait trouver d'heureuses correspondances dans celle menée par A. Joly dans ses Essais de systématique énonciative (Presses Universitaires de Lille, 1987, en particulier Deixis et cohésion discursive), dont nous avons souligné tout l'intérêt qu'ils peuvent présenter pour les romanistes (cf. notre compte rendu dans la RLiR, 53, 1989, pp. 206-210); encore qu'on puisse préférer à la thèse localiste les analyses de G. Kleiber s'inspirant de la token-réflexivité de H. Reichenbach (cf. «L'opposition cist/cil en ancien français, ou comment analyser les démonstratifs», RLiR, 51, 1987, pp. 5-35). Rappelons également que les continua du processus de grammaticalisation et de subductivité — qui laisse souvent des strates en synchronie, selon le principe de simultanéité de la successivité — a bénéficié d'une attention particulière chez Guillaume et les guillaumiens (cf. les travaux de G. Moignet rappelés partiellement par F. Krefeld à propos de que, p. 25, et ceux d'A. Joly).

Plus généralement, si la condamnation du radicalisme théorique de la typologie de position et de ses prétentions holistiques semble justifiée, elle ne devrait pas, à nos yeux, entraîner l'abandon du concept de la téléonomie (plutôt que «téléologie ») ou de drift, à l'œuvre dans l'évolution typologique des langues en général, des langues romanes en particulier. Des travaux directement inspirés par la typologie intégrale de Coseriu ont pu précisément dégager des évolutions typologiques profondes mettant en œuvre le principe «syntagmatique/relationnel vs. paradigmatique/ non-relationnel». Subsumant dans une large mesure les travaux antérieurs, l'ouvrage de G. Eckert (op. cit.) a montré comment le moyen français avait consommé la «fracture» du français par rapport aux langues romanes, selon une orientation marquée par le principe typologique de la détermination syntagmatique, sans doute bien ancrée déjà en ancien français (cf. le compte rendu de K. Baldinger, ZrP, 104, 1988, pp. 130-134): «Die Charakterisierung des Französischen als «analytisch», «synthetisch», «prädeterminierend», «flexionsisolierend» und «isolierend» sowie die Hinweise auf seinen oxytonen Rhythmus und seine konsistente Determinationsstruktur sind alle in ihrer Art aufschlussreich. Der Unterschied unserer Arbeit zu den dargestellten Vorschlägen besteht vor allem darin, einen historischen und konkreten Zusammenhang bei der Entwicklung der Fakten selbst nachzuweisen. Das Mittelfranzösische erscheint dabei weder als «Chaos» und «Unordnung» noch als zufällige Summe von vereinzelten Sprachveränderungen in verschiedene Richtungen, sondern als Moment einer neuen umfassenden Tätigkeit des Sprecher gemäss dem typologischen Prinzip der syntagmatischen Determinierung» (p. 374).

Quoi qu'on en ait pensé, la recherche typologique essaie d'établir des principes de classification et des orientations d'évolution, avec tous les risques de réduction et de radicalisation que cela comporte: il n'est pas certain, ainsi, que le principe de répartition de l'ordre adjectif-nom énoncé par H. Österreicher à la suite de W. Raible (identification avant le nom/caractérisation après le nom) soit aussi radical: l'étude approfondie de M. Wilmet, qui aurait dû être prise en compte («La place de l'adjectif épithète qualificative en français contemporain. Étude grammaticale et stylistique», RLiR, 45, 1981, pp. 17-73) a mis en lumière, pour le français, des paramètres plus nuancés conditionnant la place de l'épithète, la postposition de l'épi-

thète qualificative instituant entre le déterminé et le déterminant un rapport logique de caractérisation intrinsèque, l'antéposition instituant au rebours un rapport logique comparable à la quantification ou à la caractérisation extrinsèque (cf. aussi les remarques pertinentes de I. Tamba dans TraLiLi, 18, 1, 1980, Hommage à la mémoire de G. Moignet, pp. 119-132, et le tout récent travail de S. Leischner, Die Stellung des attributiven Adjektivs im Französischen. Eine rechnerunterstützte Analyse, G. Narr, Tübingen, 1989, Romanica Monacensia 71, qui élabore un algorithme, i.e. une règle formelle permettant de juger de l'acceptabilité de la position des adjectifs par un locuteur français).

Cet exemple illustre les difficultés inhérentes aux recherches typologiques, qui doivent constamment composer entre la radicalisation ou la réduction théorique et l'émiettement empirique des faits.

Quoi qu'il en soit, ce solide volume, stimulant, tout à l'honneur de la romanistique allemande, héritière d'un long passé, a atteint son objectif en confirmant que la romanistique est bien un terrain d'élection pour la typologie linguistique. On peut l'observer encore avec les développements du projet de recherche sur la typologie des langues d'Europe, patronné par la Fondation Européenne pour la Science, dont la première étape, sous la forme d'un «workshop», verra ses résultats publiés chez Mouton de Gruyter (*Toward a Typology of European Languages*, à paraître dans la série Empirical Approaches to Language Typology, sous la direction de B. Comrie), et dont la seconde, plus élaborée et mieux structurée, devrait aboutir à une somme importante dans les années à venir. En tant que «linguistique comparée des langues romanes», la romanistique y tient une place toute particulière, forte de sa tradition, de ses méthodes, de ses développements récents (cf. la part faite aux «Randzonen» évoquées par K. Heger *in fine*, p. 270, i.e. les créoles, mais aussi le langage parlé, objet des recherches de l'équipe aixoise de Cl. Blanche-Benvéniste) que ses représentants ont su intégrer à la première esquisse du projet.

Claude BURIDANT

Hans FRIEBERTSHÄUSER (ed.), Lexikographie der Dialekte. Beiträge zu Geschichte, Theorie und Praxis, (Reihe Germanistische Linguistik 59), Tübingen, Niemeyer, 1986, 260 pages.

Le présent volume réunit les conférences tenues lors du 4° Colloque lexicographique «Dialektlexikographie - Praxis, Theorie, Geschichte», qui a eu lieu du 18 au 20 février 1985 à Marburg. Tous les articles sont consacrés à la lexicographie de dialectes germaniques; du point de vue méthodologique, la plupart intéressent pourtant aussi la philologie romane, ce qui justifie qu'on les présente brièvement dans cette revue.

Gerhard W. Baur, Quellen und Corpora. Zur Materialbasis deutschsprachiger Dialektwörterbücher (75-91), et Werner Bauer, Die Fragebogenerhebungen in den

deutschen Dialektwörterbüchern (93-102), mettent en évidence les différentes possibilités qu'il y a pour recueillir le corpus lexical servant de base à la rédaction des articles (dépouillement d'autres dictionnaires ou de listes de mots, examen de la littérature dialectale ou d'autres sources imprimées, enquêtes orales ou écrites auprès des dialectophones). - L'emploi de l'ordinateur pour la classification du corpus et la préparation du matériel lexical pour la rédaction fait l'objet des articles d'Ulrich Scheuermann, Zettel oder EDV? Probleme bei der Materialaufbereitung zu einem Dialektwörterbuch (103-114), et de Rudolf Post, Zettel und EDV. Methodische und praktische Probleme beim Einsatz von EDV in einem laufenden Dialektwörterbuchunternehmen (115-123). Les avantages qui résultent de l'emploi de l'ordinateur sont évidents et bien connus aussi dans le domaine de la philologie romane, où l'on s'en sert dans le cadre de plusieurs projets lexicographiques (cf. le projet du TLIO italien ou la banque de données qu'on a établie à l'Institut de la langue française à Nancy pour l'élaboration du Trésor de la langue française). Les problèmes qui se posent dans ce contexte sont souvent plutôt d'ordre pratique que théorique, étant donné qu'on ne dispose pas toujours de moyens financiers suffisants pour se servir de toutes les possibilités d'emploi qu'offre l'informatique ou bien qu'il n'y a pas de personnel possédant le «know-how» nécessaire. - D'autres contributions se concentrent sur des points concernant la microstructure des articles. Ruth Jörg, Diachronie und Synchronie in der Dialektlexikographie. Dargestellt an Beispielen aus dem Schweizerischen Idiotikon/Wörterbuch der schweizerdeutschen Sprache (47-60), discute les problèmes qui se posent quand on cherche à intégrer des informations diachroniques dans le cadre d'une microstructure synchronique complexe. - Hermann Niebaum, Lemma und Interpretament. Zur Problematik der Artikelgestaltung in Dialektwörterbüchern (125-143), traite des aspects plus généraux, comme le choix entre une conception sémasiologique ou onomasiologique, des problèmes de la description sémantique ou bien la question de savoir quelle forme lexicale peut servir de lemme: forme standard ou dialectale, variante actuelle ou historique. Ce problème ne se pose pas de la même façon pour les langues romanes où l'on peut recourir dans la plupart des cas à une base latine facilement identifiable (cette solution semble s'être appliquée d'ailleurs pour la première fois dans le Lateinisch-romanisches Wörterbuch de Gustav Körting [Paderborn, 1890/1891] et par la suite dans le REW de Wilhelm Meyer-Lübke, le FEW de Walther von Wartburg et le LEI de Max Pfister). - Jürgen Meier, Grammatische Kategorien im Dialektwörterbuch (151-172), prend en considération - après un résumé historique très informatif - les difficultés que posent les indications microstructurelles concernant la grammaire, la morphologie et la syntaxe. Les problèmes respectifs se posent naturellement de la même façon dans le domaine de la lexicographie romane, comme par ex. pour la classification des formes verbales (cf. la distinction parfois difficile qui est pratiquée par le Lessico Etimologico Italiano entre l'emploi transitif, intransitif ou absolu des verbes ou bien l'éventuelle sous-catégorisation des verbes réfléchis en emploi réfléchi absolu, emploi réfléchi réciproque, etc.). La classification des différentes catégories grammaticales présente des difficultés analogues (emploi comme adverbe ou comme conjonction, etc.; cf. par ex. l'article *ANQUE du LEI). Il faut souligner pourtant qu'il y a souvent aussi des difficultés d'ordre pratique, étant donné que les indications sur les «fiches» ne sont pas toujours suffisamment explicites pour permettre une classification univoque. — Herbert Ernst Wiegand, Dialekt und Standardsprache im Dialektwörterbuch und im standardsprachlichen Wörterbuch (185-210), analyse de différents points de vue, le rôle de lexèmes standard dans les dictionnaires dialectaux. — Ommo Wilts, Sprachnorm und Dialektwörterbuch. Zu einem aktuellen Problem nordfriesischer Dialektologie (211-229), s'occupe des implications normatives dans le cadre de la lexicographie des dialectes. — Le volume se termine par une bibliographie générale (231-260) qui comprend tous les titres cités dans les différents articles.

Pour conclure, on constatera que l'intérêt scientifique du présent recueil s'étend aussi au domaine de la philologie romane. Les exemples que nous venons de mentionner montrent que beaucoup des problèmes discutés s'y posent dans la même mesure. Espérons que le volume incite à des études méthodologiques analogues dans le domaine de la lexicographie romane.

Wolfgang SCHWEICKARD

Giovan Battista PELLEGRINI, Ricerche sugli arabismi italiani con particolare riguardo alla Sicilia, Palermo, Centro di Studi Filologici e Linguistici Siciliani (Supplementi al Bollettino, 10), 1989, 279 pages.

Ce volume rassemble une nouvelle série d'essais, parus séparément ces dernières années, que Giovan Battista Pellegrini a consacrés aux rapports linguistiques araboromans, l'un des divers centres d'intérêt de sa féconde activité scientifique. C'est depuis son enseignement palermitain (1957) que Pellegrini s'occupe de l'influence linguistique arabe en Italie, et particulièrement en Sicile, développant la recherche en perspective diachronique et privilégiant des secteurs tels que le lexique et la toponymie, comme d'ailleurs dans son ouvrage précédent et très connu: Gli arabismi nelle lingue neolatine con speciale riguardo all'Italia, Brescia (Paideia), 1972 (2 volumes). Et c'est justement à Palerme, dans la collection «Supplementi al Bollettino», dirigée par Giuseppe Cusimano, qu'a paru ce nouveau volume, publication précieuse, comme toutes les autres du «Centro di Studi Filologici e Linguistici Siciliani».

Les seize essais dont se compose le volume ont presque tous été publiés depuis 1972 et, du point de vue géographique, comme le souligne aussi le titre du livre, le sicilien occupe une place importante, encore qu'elle ne soit pas exclusive.

Enrichi par un index lexical détaillé (mots latins et romans, arabes et orientaux) et par une liste de noms de lieu et de personnes, le volume s'ouvre par un ample essai de caractère général qui examine quelques-unes des recherches les plus importantes sur l'élément arabe en Italie, parmi celles qui ont été publiées après 1972. Bien qu'il ne soit pas un apport bibliographique au vrai sens du mot, il représente une orientation à travers les développements de la recherche dans ce domaine.

Viennent ensuite trois essais qui approfondissent certains aspects linguistiques et culturels liés à l'expansion arabe en Occident: celle-ci représente un moment

historique de convergence culturelle du monde méditerranéen, comme cela avait déjà été le cas des Phéniciens d'abord et ensuite de l'orbis romanus. Le caractère syncrétique de la culture arabe comme résultat des contacts et de l'expansion des Arabes en Orient influe évidemment même sur la langue. Il s'ensuit que, grâce à l'étude de l'élément linguistique arabe, on peut tracer un ensemble de relations entre la civilisation orientale et la civilisation occidentale, dont la médiation est due aux Arabes. L'essai qui représente le chapitre III du volume affronte de sujet, et en particulier des emprunts iraniens passés en Occident, classifiés par catégories sémantiques. Très nombreux sont les emprunts concernant les commerces et les marchandises les plus variées importées de l'Orient.

Assez ample est également le chapitre IV, que Pellegrini consacre à la terminologie marine d'origine arabe aussi bien dans le domaine linguistique italien que dans le domaine européen. Il s'agit là d'un secteur de l'emprunt linguistique qui ne manque certainement pas de bibliographie, mais qui peut être ultérieurement approfondi aussi bien en ce qui concerne les problèmes étymologiques (encore sans solution) que, par exemple, en ce qui concerne la définition de l'histoire des emprunts. L'auteur souligne le fait que la connaissance des documents est encore limitée (de nombreuses sources sont encore inédites) et que l'information qui a rapport à la culture matérielle, aux «choses» que les mots désignent, est quelquefois partielle. Dans le même chapitre, l'auteur souligne l'importance - pas toujours reconnue - des Républiques maritimes italiennes dans la diffusion des termes marins. Pise représente en particulier une source de connaissance de l'élément linguistique arabe en Italie, comme cela résulte également d'une recherche effectuée par Pellegrini lui-même (II fosso Caligi e gli arabismi pisani, publié par Pellegrini, 1972, pp. 407-452). Et à ce propos, dans ce volume, l'auteur revient sur l'un des textes italiens antiques les plus connus, le Conto navale pisano, découvert par Ignazio Baldelli dans un manuscrit de la «Free Library» de Philadelphie (La carta pisana di Filadelfia, Florence 1973) et daté du XIIe siècle. Presque au début de ce texte on lit «Al marmuto...», mot rapporté par Baldelli à *marbutto, variante de marabutto qui désignait, dans les galères, une sorte de voile, le ris, que l'on peut dériver de la racine arabe r-b-t 'lier, attacher' (cf. arabe marbūt 'lié, attaché'). Ce texte a également été publié par Arrigo Castellani, I più antichi testi italiani, Bologne 1973, pp. 123-148, qui, pour marmuto, suit l'opinion de Baldelli. Or, de ce mot, Pellegrini propose une nouvelle interprétation qui se base sur l'arabe maramma(t) 'réparation', mot passé par exemple dans le turc marbútah avec un sens similaire. Cette proposition est définie par l'auteur «semplice ipotesi di studio» (p. 97) parce que, dans le texte, le mot doit signifier «réparateur» plutôt que «réparation» et il faut encore établir si cette acception peut être rendue par le vocalisme -ūt.

Les études au sujet de Voci marinaresche siciliane di origine araba (chap. V), Annotazioni linguistiche sui toponimi prearabici della Sicilia nelle fonti arabe e bizantine (chap. VI), Nomi arabi in fonti bizantine di Sicilia (chap. VII), Postille etimologiche arabo-sicule (chap. VIII) sont particulièrement consacrées à la Sicile. Elles sont très détaillées et riches d'informations dues à la lecture et au dépouillement de nombreuses sources arabes.

Viennent ensuite des essais (chap. IX, X) qui étudient *ex novo* ou reparcourent l'histoire de mots d'origine arabe (comme l'it. *barbacane*, *buzzo*, *beuta*, *berrettino* 'nom de couleur', etc., ou le sicilien *merra* 'croûtes de lait, gourme', *mafalucu* 'asphodèle', etc.).

Mais des documents anciens d'autres régions italiennes, comme le Frioul, sont également une source de renseignements sur l'élément arabe. D'un examen de documents anciens émergent des mots d'origine clairement orientale, peut-être diffusés par des centres de chancellerie vénitiens, quelques-uns ayant une circulation très limitée aussi bien dans les classes populaires que dans le temps et désignant en général des tissus, des vêtements ou des produits manufacturés particuliers.

Le volume contient enfin de brefs essais consacrés à des mots comme l'italien marzapane (chap. XIII), cassese (chap. XV) utilisé également par Boccaccio dans le Decamerone IV, 2, ou à des sujets comme Arabismi ed ebraismi in Dante (chap. XIV), Santa Nefissa nella letteratura italiana del '500 (chap. XVI). Mais le plus ample de ces derniers est certainement le chapitre XII, dans lequel Pellegrini réexamine l'histoire linguistique et culturelle du mot italien facchino et confirme par des arguments nouveaux l'étymologie arabe qu'il a proposée dès 1962.

Carla MARCATO

Félix LECOY, Mélanges de philologie et de littératures romanes, Droz (Publications Romanes et Françaises, CLXXXI), Genève, 1988, 639 pages.

On peut recommander sans réserve cet ouvrage, recueil des notes lexicographiques, des études des thèmes narratifs et des comptes rendus critiques sur la *Chanson de Roland*, que F. Lecoy a publiés depuis 1945. Ce livre complète donc le vol. publié naguères par G. Di Stefano (v. RLiR 49, 428). Ce sont des travaux qui gagnent à être réunis en volume, d'autant qu'ils sont accompagnés de compléments à la bibliographie des travaux de F. Lecoy pour les années 1971-1984 et d'un index des mots. Ils constituent de belles leçons pour les jeunes chercheurs. Il en ressort aussi que ces travaux d'érudition sont des pierres, certes éparses, mais toujours solides longtemps après leur publication. Nul doute qu'on y trouvera encore à glaner au hasard d'une relecture, à laquelle nous sommes ainsi tous conviés.

Gilles ROQUES

Approches du Moyen Français, éditées par U. Jokinen et P. Sihvonen-Hautecœur, Université de Jyväskylä (Studia Philologica Jyväskyläensia, n° 22), 1988, 179 pages.

On signalera à l'attention des chercheurs sur le moyen français ce recueil de travaux qui témoigne de la vitalité du cenre de Jyväskylä auquel U. Jokinen a donné une belle impulsion et dont on peut attendre qu'elle soit entretenue par E. Sakari. On y lira: L. Lödfstedt, L'intérêt des études du moyen français pour la recherche dans le domaine de l'ancien français [7-11]; — B. Combettes, Typologie textuelle et structures syntaxiques: le texte argumentatif en moyen français [12-28]; — J. Härmä, La théorie des cadres et l'analyse textuelle. Essai d'application à un texte en moyen français [29-37]; — H. Häyrynen, La Complainte de l'amant trespassé de dueil [38-89], excellente édition d'un texte qui vient d'être publié par R.M. Bidler (cf. RLiR 53, 195); — J. Hannula, L'alternance des modes dans deux romans en prose médiévaux Mélusine et Jason [90-103]; — I. Helme, Aller et la signification de mouvement dans les périphrases verbales du moyen français [104-113]; — U. Jokinen, Le genre de gens en moyen français [114-140]; — E. Sakari, La détermination du nom en moyen français: l'article défini et ses « substituts » opposés au marquant zéro dans les Mémoires de Philippe de Commynes [141-178].

Le tout est solide et utile.

Gilles ROQUES

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Konrad KOERNER, Saussurean Studies/Études saussuriennes. Avant-propos de Rudolf Engler, Genève, Slatkine, 1988, XXII+207pages.

Les études saussuriennes ont connu, à côté de nombreuses incursions caricaturales et sans valeur scientifique⁽¹⁾, trois types d'apports essentiels. Ceux-ci concernent (a) le travail d'édition critique et de publication de sources manuscrites⁽²⁾; (b) l'interprétation immanente de l'œuvre du «maître de Genève»⁽³⁾; (c) l'étude historiographique des idées de Ferdinand de Saussure. Dans ce dernier domaine, Konrad Koerner a été un pionnier énergique et efficace. Exploitant de façon critique les

⁽¹⁾ C'est une des raisons qui rendent déplorable l'intérêt disproportionné dont a joui Saussure, au détriment de quelques linguistes non moins intéressants de la période 1880-1920.

⁽²⁾ Voir surtout l'œuvre de R. Godel (Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure, Genève, 1957, 1969², et plusieurs articles dans les Cahiers Ferdinand de Saussure), et de R. Engler (avec son travail magistral: Ferdinand de Saussure: Cours de linguistique générale. Édition critique, Wiesbaden, 1967-1974, 4 fascicules en 2 tomes). De R. Engler, voir également la précieuse «Bibliographie saussurienne», publiée dans les Cahiers FdS depuis 1976 (cf. RLiR 52, 1988, 488-490).

⁽³⁾ Voir surtout l'œuvre de R. Engler («Théorie et critique d'un principe saussurien: l'arbitraire du signe», Cahiers FdS 19, 1962, 5-66; plusieurs autres articles dans les Cahiers FdS; «European Structuralism: Saussure», Th. A. Sebeok éd., Current Trends in Linguistics, vol. 13: Historiography of

notes du commentaire de Tullio de Mauro⁽⁴⁾, l'auteur nous a fourni, en 1973, la première analyse globale, à la fois «évolutive» et «immanente», des principes théoriques qui sous-tendent la réflexion de Saussure (Ferdinand de Saussure: Origin and development of his linguistic thought in Western studies of language. A contribution to the history and theory of linguistics, 1973)⁽⁵⁾. Dans ce travail, qui s'appuie sur un remarquable effort de documentation bibliographique (6), l'auteur retrace la genèse, l'évolution et la «fortune» des concepts saussuriens, en mettant en relief la synthèse systématique que F. de Saussure a effectuée de son propre savoir et des apports de ses prédécesseurs et contemporains. On touche là à un des aspects les plus controversés de la recherche historiographique en général et des études saussuriennes en particulier: le problème des influences. A ce propos, la démarche de K. Koerner est assez nette - elle apparaît dès ses premiers travaux et est réaffirmée dans la préface du recueil dont nous rendons compte -: elle consiste à expliquer les positions de Saussure avant tout en fonction de traditions linguistiques (d'où un scepticisme qui me semble justifié à l'égard de l'influence attribuée à Durkheim, Tarde, Walras, etc.)⁽⁷⁾, et à rechercher les influences surtout du côté d'auteurs explicitement mentionnés par Saussure, tels que Hermann Paul, William Dwight Whitney, Baudouin de Courtenay. Sur ce dernier point, K. Koerner a mené une polémique - réactualisée dans la préface du présent recueil (pp. XV-XVI) - avec E. Coseriu, H.H. Christmann et d'autres chercheurs, en ce qui concerne l'influence possible (mais niée par Koerner) de Georg von der Gabelentz sur Saussure. De cette controverse (voir Lingua 28, 1971, 153-159 et 30, 1972, 460-463), l'auteur a dressé le bilan dans un article de 1974, reproduit ici. En même temps, K. Koerner s'est efforcé de mettre en relief les influences sur Saussure qu'il reconnaît: surtout celle de H. Paul et celle de W.D. Whitney. Parallèlement à ces recherches sur «Saussure et ses contemporains», l'auteur a mené des enquêtes sur la réception du Cours et ses effets (lointains) sur les développements de la linguistique.

Linguistics, 829-886, La Haye-Paris, 1975), et les travaux de P. Wunderli (par ex. Saussure-Studien, Tübingen, 1981). Pour un bilan solide, voir Th. M. Scheerer, Ferdinand de Saussure. Rezeption und Kritik, Darmstadt, 1980.

⁽⁴⁾ T. de Mauro (éd.), Ferdinand de Saussure: Cours de linguistique générale (trad. française, Paris, 1972; réimpr. 1985).

⁽⁵⁾ Voir aussi la traduction espagnole de cet ouvrage (Madrid, 1982; cf. mon c.r. dans *Linguistics* 22, 1984, 423-427).

⁽⁶⁾ Dont on trouvera les résultats dans les deux bibliographies suivantes: E.F. K. Koerner, Bibliographia saussureana, 1870-1970: An annotated, classified bibliography on the background, development and actual relevance of Ferdinand de Saussure's general theory of language, Metuchen, 1972; id., Contribution au débat post-saussurien sur le signe linguistique: Introduction générale et bibliographie annotée, La Haye, 1973.

⁽⁷⁾ Voir toutefois p. 93: «Récemment J.C. Rijlaarsdam (1978: 334-35) a proposé que les termes 'statique' et 'dynamique' ont été suggérés à Saussure par la mécanique; il est vraisemblable que Saussure, qui s'intéressait beaucoup aux mathématiques, ait pris ses termes des sources non linguistiques».

De cet itinéraire (8) de vingt années de recherches saussuriennes, on peut lire aujourd'hui, dans un recueil qui contient aussi deux photographies de Ferdinand de Saussure et le fac-similé des pages de titre du *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* (1879) et du *Cours* (1916), les résultats représentatifs, sous la forme de dix articles réimprimés. Il s'agit des textes suivants (9):

- (1) «L'importance de William Dwight Whitney pour les jeunes linguistes de Leipzig et pour Ferdinand de Saussure» (1-16; cf. Linguisticae Investigationes 4, 1980, 379-394). Il s'agit de l'influence de Whitney (auteur de Language and the Study of Language, 1867 et de Life and Growth of Language, 1875) sur les néogrammairiens et sur Saussure: Whitney a apporté une réflexion théorique («science du langage»), en complément à la philologie comparée, qui concerne (a) la dimension socio-historique des langues, (b) l'arbitraire du signe linguistique, (c) le rejet du biologisme et du psychologisme en linguistique. L'auteur montre que la distinction forme/matière et l'idée de valeur sont déjà présentes chez Whitney en 1875.
- (2) «Hermann Paul and Synchronic Linguistics» (17-50; cf. Lingua 29, 1972, 274-307). Étude substantielle des principes théoriques de Paul: distinction synchronie/diachronie; distinction langue/parole; importance du concept d'usage collectif (Usus); les concepts de «groupes de mots» (cf. les rapports associatifs de Saussure) et de «Sprachverkehr» (intercourse).
- (3) «Georg von der Gabelentz and Ferdinand de Saussure. The problem of influence» (51-66; cf. *Studi saussuriani per Robert Godel*, Bologna, 1974, 165-180): reprend la thèse de l'influence de Paul sur Saussure et rejette l'influence attribuée à Georg von der Gabelentz (et à la tradition humboldtienne) par Coseriu.
- (4) «French Influences on Saussure» (67-88; cf. Canadian Journal of Linguistics 29, 1984, 20-41): sur les rapports entre M. Bréal, G. Paris et A. Meillet d'un côté, et F. de Saussure de l'autre. L'auteur conclut que Saussure a suivi avec intérêt les travaux de ces auteurs parisiens, mais qu'il ne leur doit aucun principe théorique essentiel (p. 83).
- (5) «Sur l'origine du concept et du terme de 'synchronique' en linguistique» (89-98; cf. Recherches de linguistique: Hommages à Maurice Leroy, 1980, 100-109): la notion de synchronique chez H. Schuchardt, chez G. Paris, chez V. Bogorodickij et R. de la Grasserie. Conclusion prudente: «Au mieux La Grasserie doit rester, comme Bogorodickij, Dittrich et d'autres, une source possible de l'inspiration saussurienne. Le maître genevois n'a mentionné aucun des trois érudits dans ses écrits (publiés ou non) ou ses cours. Saussure restera donc une énigme quant à certaines de ses sources; on se souviendra qu'il n'y a (sic pour n'a) jamais publié une seule ligne sur la linguistique générale. Peut-être aurait-il alors indiqué lui-même ses

⁽⁸⁾ Itinéraire que l'auteur commente dans son introduction (pp. XIII-XIX).

⁽⁹⁾ Les textes (2) et (3) avaient déjà été réimprimés dans E.F.K. Koerner, Toward a Historiography of Linguistics. Selected essays, Amsterdam, 1978 (pp. 73-106; 137-152).

sources, épargnant ainsi aux historiens de la linguistique de difficiles recherches» (p. 96).

- (6) « Quelques observations sur les sources de la sémiologie saussurienne » (99-113; cf. *Lingua e Stile* 20, 1985, 287-301): insiste sur Whitney en tant que source de la sémiologie saussurienne (voir aussi le premier texte réimprimé ici) et ajoute quelques remarques sur la fortune des idées de Saussure.
- (7) «Karl Bühler's Theory of Language and the Cours de linguistique générale» (115-136; cf. Lingua 62, 1984, 3-24). L'auteur analyse l'approche sémiotique de la langue chez Bühler, sa conception du système linguistique et de l'activité langagière, et les niveaux de symbolisation linguistique qu'il distingue. La deuxième partie (127-133) concerne Bühler en tant que lecteur du Cours de Saussure (dont il critique le «psychologisme»).
- (8) «The Place of Saussure's Mémoire in the Development of Historical Linguistics» (137-153; cf. Festschrift for Henry Hoenigswald, Tübingen, 1987, 201-217): la réception du Mémoire; les «apports» indo-européanistes du Mémoire (révision du système vocalique; préfiguration de la théorie des laryngales); apports méthodologiques (démarche «déductive»; analyse du système).
- (9) « Aux sources de la sociolinguistique moderne » (155-174; cf. *Linguisticae Investigationes* 10, 1986, 381-402). Dans cet article, K. Koerner retrace les origines de la sociolinguistique (Weinreich): celle-ci plonge ses racines dans la linguistique historique (Whitney, Meillet, Martinet), dans la dialectologie (rapport avec l'école suisse de J. Jud et K. Jaberg), et dans l'étude des situations de bilinguisme et de diglossie (E. Haugen, Ch. Ferguson).
- (10) «Saussure in Japan. A survey of research, 1928-1978» (175-202; article rédigé en collaboration avec M. Tajima et publié dans *Historiographia Linguistica* 5, 1978, 121-148): bibliographie raisonnée de la «fortune» du *Cours* au Japon (traductions, commentaires, critiques)⁽¹⁰⁾.

En dépit du fait qu'il regroupe plusieurs articles publiés dans une période de vingt ans, le recueil présente une unité réelle (personnellement, j'aurais laissé tomber l'article sur les sources de la sociolinguistique, qui n'a pas beaucoup à voir avec Saussure, ainsi que le dernier article bibliographique, qui n'est pas pertinent pour le lecteur occidental). L'unité réside dans la volonté de situer Ferdinand de Saussure dans l'histoire des idées linguistiques: comme penseur original, comme confluent de certains courants, comme «linguiste en contact avec d'autres linguistes», comme source d'inspiration (pour plusieurs générations de linguistes). Ces Études saussuriennes font ainsi revivre toute une époque d'intense réflexion linguistique.

L'auteur n'évite pas les polémiques, ni un style parfois trop agressif (cf. p. XVI, p. 126 n. 14, p. 167 n. 2). Certes, cela donne du piment à l'analyse historiographique, mais c'est inviter à des contre-attaques... De mon côté, je vois quelques problèmes et lacunes que je signale rapidement:

⁽¹⁰⁾ L'ouvrage se termine par un index des noms (203-207).

- (a) Konrad Koerner a tout à fait raison d'identifier Hermann Paul et William D. Whitney comme sources importantes de la réflexion de Saussure (11). Mais il faudrait examiner en détail l'apport possible par exemple de Michel Bréal et surtout d'Antoine Meillet (12): il me semble d'ailleurs que Saussure, quand il parle de la dialectalisation à l'échelle indo-européenne, a en vue le travail de Meillet de 1908 (Les dialectes indo-européens). D'autre part, même si Georg von der Gabelentz n'a pas eu une influence déterminante sur la pensée théorique de Saussure (on n'oubliera pas que dès 1890 Saussure élaborait sa théorie de linguistique générale), il est quand même remarquable de trouver un parallélisme, partiel mais frappant, dans la terminologie (Rede//parole; Sprache//langue; Sprachvermögen//faculté du langage). Reste que Gabelentz confère à ces termes une charge «idéaliste» et qu'il y ajoute encore l'opposition entre l'approche globale des langues et celle d'une langue particulière;
- (b) l'auteur a raison d'adopter des critères stricts dans la détermination d'influences (13): on a voulu reconnaître partout des précurseurs de Saussure, parfois sans aucun fondement. Mais il nous semble dangereux de recourir alors au concept de «climat intellectuel» (cf. p. 67): quand on dit que certaines idées étaient dans l'air, on laisse entrer par la fenêtre les «influences» auxquelles on avait fermé la porte. De plus, que faut-il entendre par «climat intellectuel» (et est-ce que tous les linguistes «respirent le même air»?) (14);
- (c) restent quelques points de détail⁽¹⁵⁾. A la p. 31, le commentaire à propos de la citation (p. 30) de Paul n'est pas tout à fait pertinent: Paul parle des dangers de

⁽¹¹⁾ Le chapitre sur la diachronie dans le *Cours* reprend d'ailleurs – et c'est regrettable – les idées essentielles des néo-grammairiens (à travers Paul).

⁽¹²⁾ En fait, l'apport de philologues ou linguistes tel que Gaston Paris, Paul Meyer ou Hugo Schuchardt, mériterait un examen approfondi; voir déjà R. Engler, Saussure und die Romanistik (Université de Berne, Arbeitspapier 16, 1976).

⁽¹³⁾ On pourrait distinguer entre parallélismes (éventuellement des «développements convergents», d'après le mot de Meillet) et influences (rapport de détermination historique). L'identification d'une influence gagne en probabilité quand il s'agit de réseaux conceptuels (et terminologiques) ou quand le contexte d'application est identique.

⁽¹⁴⁾ Apparemment non, vu les divergences théoriques qui se manifestent «à un moment synchronique» (cf. la discussion des thèses néo-grammairiennes par Ascoli et par Schuchardt). A moins qu'il faille poser comme donnée première la «réceptivité» du linguiste (avec comme facteurs déterminants: la formation, les intérêts, le «tempérament», les connaissances linguistiques empiriques).

⁽¹⁵⁾ On corrigera les erreurs suivantes: p. VI l. 13, lire projet, p. XV l. 12 Finck, p. XVIII l. 10 is; p. 1 en bas Linguisticae; p. 3 l. 26 importante; p. 8 l. 23-24, avait déjà été noté; p. 9 en bas quarante; p. 10 l. 13 genèse; p. 12 n. 1 Hombert; p. 15 l. 22 linguistique; p. 21 n. 6 supprimer «to appear»; p. 28 l. 23 le renvoi à la p. 281 est à la version sous forme d'article, il faut lire ici p. 26; p. 65 sub Michels: structurele; p. 76 l. 11 lire 1.4; p. 89 n. 1 supprimer «soi-disant»; p. 96 bibl. lire Bogorodickij; p. 100 n. 3 françoise (1747); p. 103 n. 5 années; p. 105 n. 8 ellipse; p. 106 l. 25 traditionnelle; p. 112 bibl.

l'extrapolation de connaissances linguistiques qui concernent une époque historique (il ne s'agit donc pas d'une critique de l'ignorance des phases évolutives d'une langue); à la p. 66, nuancer l'idée que Saussure a présenté, dans ses cours à Genève, des «largely novel ideas» aux étudiants; p. 70, Paul Meyer a nié la possibilité de déterminer des frontières entre des dialectes, mais n'a jamais nié l'existence de dialectes; p. 72 n. 3, le terme «rationaliste» (appliqué ici à Port-Royal et à Condillac) me semble peu heureux ici; p. 102, chez S. Augustin, dictio est le mot(-signe) et dicibile est le contenu conceptuel (le lekton des Stoïciens) — on ne peut donc traduire dictio par signifié et dicibile par signifiant; p. 163, pour les études du bilinguisme, il faut ajouter les travaux fondateurs de V. Ščerba (qui ont laissé leur empreinte sur la réflexion théorique d'Antoine Meillet) (16).

P. SWIGGERS

Gustave GUILLAUME, Leçons de linguistique 1947-48 série C, Québec, Presses de l'Université Laval, Lille, PUL, 1988, 377 pages (table analytique, index).

Cette série C des *Leçons* de 1947-48, consacrée à la séparation des faits de grammaire générale et des faits de grammaire particulière, ne suit pas un plan strict. Le lecteur y retrouvera la distinction entre la visée de puissance, tendant à représenter, par la langue — «représentation du pensable» —, les conditions aux opérations de la pensée (essentiellement les mouvements particularisant et généralisant, plus abstraitement, un mouvement, possible dans les deux sens, entre des limites que la pensée se donne [p. 107]) et la visée d'effet constructrice du discours. (Critique des concepts saussuriens de langue et de parole, pp. 110-114.) Ces deux visées sont souvent assimilées dans l'ouvrage à la construction, respectivement du mot et de la phrase, bien que la langue ne se réduise pas à la définition du mot et que la syntaxe appartienne à la langue [p. 7]. La langue est permissive à l'endroit du discours: cela se déduit des notions de pensable et de pensé (v. notamment

lire Auroux (1979) et sub Dascal: Leibniz; p. 138 l. 41 défaut; p. 140 l. 4 vingt-cinq ans écoulés; p. 149 l. 32 cela; p. 153 bibl. Schmitt-Brandt; sub Szemerényi: revised; sub Vallini: Problemi di; p. 155 en bas Linguisticae; p. 156 l. 25 interprétation; p. 157 l. 5 une; p. 158 l. 23 restait; p. 159 l. 3 contribua la; p. 159 l. 25 Weinreich; p. 161 l. 16 Vilnius; l. 25 Jakob Jud; l. 26 linguistique; p. 164 l. 1 publiée; l. 6 a pu; p. 165 l. 30 traditionnelle; p. 166 l. 9 a insisté; l. 19 réfuter; p. 167 n. 3, l. 3 seule; p. 168 n. 10 Person; p. 168 n. 12 F. Wrede; bornes entre des dialectes; p. 173 Whitney, William. Dans l'index lire Lepschy, G.C. (p. 205) et Robins R.H. (p. 206). Le renvoi à «9b» sous Gaston Paris est une erreur.

⁽¹⁶⁾ Cf. notre article «La linguistique historico-comparative d'Antoine Meillet: Théorie et méthode», Cahiers Ferdinand de Saussure 39, 1985, 181-195.

pp. 139-144) et est reformulé au moyen d'une comparaison suggestive empruntée à la division arithmétique [pp. 153-154] et, plus abstraitement, en termes de compétence limitée par la langue et exploitée extensivement par le discours [p. 154].

Se rattachent aussi aux réflexions de grammaire générale, 1° l'opposition diachronie/synchronie, diversement abordée: la langue, en tant que représentation, explicite le problème posé par la représentation; l'histoite est une addition d'apports (p. ex. l'adjectif cardinal unus, le démonstratif ille, la préposition de), la langue, un rapport systématique (un/le/du); que dans un premier temps de l'histoire du langage le mouvement de généralisation aurait précédé le mouvement de particularisation avant que ne s'institue la succession particularisation/généralisation [p. 115]; 2° la construction différente des unités de puissance: caractère, mot; 3° une idée originale sur l'écriture: notre écriture phonographique est idéographique en tant qu'elle sépare les mots [pp. 168-169]; 4° le rapport expression/expressivité, intérieurement variable au cours de l'histoire, qui soulève beaucoup d'objections, ici le fait que G. assemble sous expressivité a) le choix d'un tour syntaxique (donc institué) moins fréquent, b) la diversité «infixable» des sens d'un mot comme l'espagnol quiero, c) ce qui s'atteste par l'acte de langage: les personnes du locuteur et de l'allocutaire — représentées dans la langue en tant qu'objet de parole.

Parmi les analyses de grammaire particulière connues par ailleurs, un exposé concis et clair sur la représentation du temps en français et en hébreu, sur la voix (cf. «Existe-t-il un déponent en français?», 1943, in Langage et science du langage). On confrontera à «Théorie des auxiliaires...», 1938, ibid., l'analyse de la locution verbale: dans faire fête, l'incomplétude de matière de faire serait saisie sur une croissance d'incomplétude, d'où l'absence d'article, dans faire la fête (ce type est exclu par H. Curat, 1982, de son corpus), l'incomplétude serait saisie sur une croissance de complétude, d'où l'article défini. Font problème ici le recours à une explication de l'absence d'article sujette à caution et la possibilité d'un mouvement entre 0 et 1 dans les deux sens, possibilité ad hoc et non intégrée à la théorie de l'idéogenèse. A propos de l'incidence de l'adverbe, différence d'incidence entre Pierre mourut en héros, avec préposition, et Pierre marche la tête haute [pp. 64-66].

Les leçons du 24/4 au 18/6 sont consacrées à la personne et à l'incidence. L'incidence étant l'apport de signification d'un mot à un support [p. 251], la personne est ce support [p. 234], personne logique, de rang troisième, à distinguer de la personne dynamique «exprimant l'état de puissance de la personne logique dans les circonstances où on la considère» (phénomène morpho-syntaxique de la voix) et de la personne ordinale, définie par l'acte de communication [p. 216]. Ultérieurement, G. substitue à cette distinction de trois personnes (qu'il démêle dans le pronom personnel), les notions d'intitulation [pp. 235, 251, passim] et d'intégration [p. 251, passim]. La signification du substantif se réfère à ce que le substantif désigne (incidence interne), la personne logique — prédicative — est donc incluse en lui; il peut lui être substitué un pronom de troisième personne, personne subjective; elle est aussi représentée syntaxiquement par l'article, d'extensité variable [p. 254]. La personne dynamique comprend le cas synthétique de langue, nul en cas d'appel à la

préposition, et ce cas dénoué dans les fonctions de sujet actif ou passif, d'objet ou d'attribut en discours. La synthèse des fonctions adverses de sujet et d'objet assimile en français la personne dynamique à la personne logique, adynamique, et est le signe de la déplétion historique partielle de la déclinaison [pp. 228-229]. Dans le verbe, la personne logique a un intitulé ordinal; en français, elle est devenue purement prédicative, d'où l'appel à une personne subjective extérieure (incidence externe).

Ces pages, où l'on retrouve l'habitude de G. dans ses *Leçons* de reprendre à maintes reprises ses explications avec des variantes, sont compliquées par son goût excessif pour les parallélismes du vocabulaire, qui en devient obscur: personne (logique, dynamique, ordinale) positive/négative ou nulle, personne logique prédicative/subjective, de langue/de discours, de support/d'apport, et par un état des explications encore à un stade de recherche: «liaison» de la personne logique et de la personne dynamique «en premier ou en second état» pour rendre compte des fonctions de sujet actif, passif, d'objet, de complément d'agent; notions d'immanence et de transcendance, notion d'intégration; la notion de personne dynamique, son rapport avec l'emploi de la préposition sont difficiles à comprendre. La remarque sur «l'incidence de la préposition» ne tient pas (cf. Moignet, *Systématique de la langue française*, 1981, ch. X). G. ne sépare pas le pronom conjoint et le pronom disjoint; de ce fait, il attribue la fonction sujet à *lui, moi* et est obligé de situer *lui, elle, nous* à la fois dans le plan nominal et dans le plan verbal (cf. Moignet, *Le Pronom personnel français...*, 1965).

Bonne synthèse de certaines explications guillaumiennes, cet ouvrage, riche en idées, a aussi l'intérêt de nous montrer le maître en quête d'explications; toute la dernière partie est présentée comme une première exploration [p. 256].

Christine WIMMER

Jean-Pierre MAILHAC, Le Temps opératif en psycho-mécanique du langage, Paris, Champion, Genève, Slatkine, 1988, 263 pages.

Analyse critique de la psycho-mécanique, centrée sur l'hypothèse du temps opératif.

J.P.M. examine la plausibilité de l'hypothèse, la cohérence des explications qui en découlent et sa nécessité. Postuler que les systèmes de langue sont supportés par un temps opératif (TO) qui leur impose ses propriétés exige de s'engager sur la réalité temporelle des opérations psycho-linguistiques. J.P.M. examine donc les arguments guillaumiens tendant à fonder ce postulat. D'une part, adaptant la critique de Botha (1980) à l'endroit de la grammaire générative, il montre que, si un mentalisme est bien obligé de prouver la réalité de son objet, il doit la prouver par des arguments externes à son raisonnement; or la limitation de l'objet de la psychomécanique (PM) à la langue exclut les preuves externes (que pourraient apporter les

travaux sur l'acquisition du langage ou sur l'aphasie - dont J.P.M. montre par ailleurs qu'ils se développent loin des explications de la PM). Pour ce qui est des preuves intrinsèques, R. Valin, qui soutient que la vérification mentale est obtenue par une confrontation des conséquences impliquées dans les postulats avec la réalité des apparences (1971), a tort de se référer ainsi aux mathématiques, qui ne sont pas un «réalisme», ou à la grammaire comparée, qui a renoncé à affirmer la réalité des étymons i.-e. D'autre part, J.P.M. examine la plausibilité du TO; ignoré d'autres représentations de systèmes dynamiques, il repose en fait sur des présupposés non fondés: les systèmes linguistiques seraient linéaires, irréversibles et simples. Or linéarité et irréversibilité sont aussi peu économiques que possible dès lors qu'il s'agit de rendre compte d'opérations complexes (à l'opposé du moindre programme d'automate qui prévoit les raccourcis et les retours en arrière). La justification par la simplicité des opérations attribuée à une pensée commune fondatrice n'est nullement exigée par ce que nous savons de nos opérations mentales. Quant à cette pensée commune, la littérature guillaumienne n'en fournit pas de définitions exhaustives a priori, ses «inévitables» sont invoqués ad hoc; cette logique de bon sens aboutit d'ailleurs ici ou là à des conclusions opposées.

L'essentiel de la critique, à nos yeux, porte sur la mise en œuvre du principe du TO. Linéarité, irréversibilité, tenseur binaire radical sont en fait peu évoqués, voire contredits: de inverse le mouvement porteur de le (il est vrai, pas jusqu'au singulier, mais d'autres difficultés demeurent), le pluriel interne constitue de même une inversion (mais non les deux subjonctifs: ce sont deux représentations possibles du temps dont JE est la source). Le système de l'article requiert plus d'une dimension dès lors qu'on veut rendre aussi compte du partitif, du pluriel (et de l'article Ø, mais faut-il le figurer dans le système?). J.P.M. accuse à deux reprises la représentation du système verbal, nous le résumerons en reformulant sa pensée: les trois types de vecteurs tracés sont symboliquement hétérogènes.

Autre critique de la cohérence interne de la PM: la référence au TO de la dichotomie langue/discours et de ses couples de qualifiants, inobservable/observable, conditionnant/conditionné, varie selon les textes. Nous n'y verrons pas une mise en cause du TO, mais en effet une hésitation sur l'acte de langage. J.P.M. a bien entendu la partie belle en ce qui concerne la description fluctuante de la genèse du mot, les dichotomies institué/non institué, représentation/expression (ou expression/expressivité), irrecevables, ou encore la dichotomie morphologie/syntaxe (mais s'il est vrai que le mécanisme de l'incidence ne rend pas compte de tout le système syntaxique, on ne voit pas que la syntaxe conditionne la morphologie: le subjonctif sollicité par le choix d'une idée regardante, c'est un fait de syntaxe, non de morphologie, la morphologie étant un système et ce qu'il conditionne et non le parcours obligé des formes pour chaque phrase).

Inadéquation des postulats sur le mental, argumentation irrecevable, incohérences dans l'application: J.P.M. refuse le mentalisme proposé par la PM. L'auteur se demande néanmoins s'il est possible de faire évoluer la PM en l'expurgeant de l'hypothèse du TO, donc en écartant les principes de cinétisme, linéarité, irréversibi-

lité, continuum. Il récuse les implications ordination et orientation d'une part, continuum de l'autre, et cinétisme. Par exemple, il juge les articles suffisamment définis par la nature des pôles (le singulier et le universel) et par l'orientation du vecteur sur lequel ils sont placés (un et le universel). Mais si l'ordination et l'orientation ne sont pas fondées sur une successivité (temporelle), ils le seront sur un espace orienté, sans quoi on revient à une classification d'effets de sens abstraits du discours; mais comment expliquer cet espace orienté?

Première et très attentive analyse épistémologique d'ensemble de la PM, minutieuse par sa collecte de citations analysées, qui soulève quelques objections stimulantes, l'ouvrage mérite d'être étudié parallèlement aux écrits de Gustave Guillaume; leur lecture en profitera.

Christine WIMMER

Umberto ECO, Le signe. Histoire et analyse d'un concept. Adapté de l'italien par Jean-Marie Klinkenberg, Bruxelles, Éditions Labor, 1988, 220 pages.

Umberto Eco, de plus en plus connu comme romancier, est aussi un des meilleurs théoriciens de la sémiotique. On lui doit notamment un traité de sémiotique générale (Trattato di semiotica generale, 1975; A Theory of Semiotics, 1976) et un ouvrage sur Sémiotique et philosophie du langage (1988). Un des meilleurs ouvrages d'introduction à la sémiotique — qui présente d'ailleurs plusieurs recoupements avec les deux autres ouvrages — est son petit livre Segno, publié à Milan en 1973. C'est une introduction limpide, bien organisée, qui présente une définition du signe et du processus sémiotique, une classification des signes, une approche structuraliste des notions «langue», «code», «signification», «référence», et un aperçu des modes de production sémiotique. L'ouvrage se termine par des perspectives philosophiques (rapports entre signe, pensée et réalité; langage oral et écriture; la nature comme langage du divin).

A plusieurs égards, *Segno* se recommande comme le meilleur manuel de sémiotique théorique (1), et il faut savoir gré à Jean-Marie Klinkenberg d'avoir traduit et adapté cet ouvrage, qui est devenu presque un nouveau livre, d'une présentation matérielle impeccable. Les mérites du traducteur ne se limitent pas à avoir fourni une adaptation et une mise à jour de l'original italien et à avoir constitué une bibliographie sélective, mais très utile de la sémiotique (pp. 207-218), mais surtout à avoir incité U. Eco à modifier et amplifier le texte. Regrettons à ce propos que la traduction n'ait pas été pourvue d'un index de termes.

⁽¹⁾ L'exposé le plus rigoureux sur le signe est, à mon avis, l'ouvrage d'Eric Buyssens, Les langages et le discours, Bruxelles, 1943 (réédition dans E. Buyssens, La communication et l'articulation linguistique, Bruxelles, 1967, pp. 9-74). Cf. notre article «Eric Buyssens's Les langages et le discours: A Functional Analysis of Man's Use of Signs», Th. A. Sebeok - J. Umiker-Sebeok éds, The Semiotic Web '86, Berlin, 1987, 103-120.

L'ouvrage aurait pu être condensé davantage; il y a quelques longueurs inutiles (e.a. dans le dernier chapitre) et l'analyse de certaines théories reflète parfois un manque de synthèse. On pourra regretter aussi quelques omissions: l'ethnographie de la parole (Hymes, Sherzer, Basso), les grammaires catégorielles et les travaux de Montague, les théories du sens et de la référence de Stampe, Schiffer, McDowell, Evans et surtout les travaux de Dummett, la linguistique textuelle et les analyses de sémiotique narrative, la linguistique cognitive, etc. Il faut admettre que l'intégration de ces orientations aurait donné pour résultat un ouvrage entièrement neuf.

Le Signe comporte, outre un Avertissement du traducteur (7-8) et une Préface par U. Eco (9-10), un long Avant-Propos (11-26) et cinq chapitres: «Le processus sémiotique» (27-38); «La classification des signes» (39-80); «L'approche structuraliste» (81-133); «Les modes de production sémiotiques» (135-149) et «Les problèmes philosophiques du signe» (151-206).

Les deux premiers chapitres, les mieux réussis à mon avis, contiennent l'information essentielle à propos du signe comme élément du processus de communication et de signification, et à propos de la classification des signes. Ce sont aussi les chapitres qui stimulent le plus la réflexion critique du lecteur. Voici quelques notes de lecture:

- p. 27: on ne comprend pas pourquoi le *code* (discuté pp. 28-29 et p. 97) n'est pas repris dans la schématisation du processus de communication (qui se limite, sans que cela soit dit, au schéma d'un «rapport sur les faits»; en effet, dès qu'on a à faire à des énoncés performatifs, on voit mal ce qui serait «la source», à moins qu'on veuille l'identifier avec «l'émetteur»).
- p. 31: pourquoi le *lekton* des stoïciens n'est-il pas mentionné dans cet exposé sur la théorie stoïcienne du processus sémiotique?
- pp. 34-35: un renvoi à la théorie de Carnap aurait été à sa place ici. L'exposé sur la dimension «syntaxique» (opposée à la dimension sémantique et à la dimension pragmatique) suggère à tort que cette dimension ne comprend pas l'insertion paradigmatique des signes.
- pp. 40-41: dans la discussion des systèmes de classification des signes, un renvoi à Peirce aurait déjà été à sa place.
- p. 42: «le statut de signe dépend de l'existence d'un code»: en fait, il n'y a pas de statut sans *fonction* à l'intérieur d'une *perspective* (définie éventuellement par des conventions explicites).
- p. 48: les concepts de «intention volontaire ou involontaire» auraient mérité une explication. L'exemple 2 à la p. 49⁽²⁾ est à mon avis un cas d'intention volontaire, contrairement à ce que pense l'auteur (cf. schéma p. 48).

^{(2) «}Un simulateur imite la démarche d'un arthritique et sa victime le prend pour un véritable arthritique qui trahit sa maladie de manière involontaire»: il y a, de la part de «la source», une intention volontaire d'obtenir une «reconnaissance significative».

- p. 51: le commentaire de l'exemple 7 fait intervenir une dimension temporelle, que l'auteur aurait dû inclure dans son schéma sémiotique.
 - p. 56 (l. 15): je parlerais plutôt de « quasi-synonymie » que de synonymie.
- p. 57 (cf. p. 127): parler d'homonymie dans le cas de noms propres s'appliquant à différentes personnes, (re)pose le problème du sens des noms propres (dans la société moderne).
- pp. 62-63: exposé moins réussi sur *index*, *icône*, et *symbole*. Tout d'abord, j'éviterais de parler de «lien physique» entre l'index et son objet (ni de «contiguité physique»: on peut pointer vers un objet qui se trouve à 5 km). Ensuite, il n'est rien dit de la façon dont certains signes intègrent leur référent au contexte. Enfin, il faudrait distinguer entre des renvois individualisants (du type «ceci/cela/ça») et des renvois catégorisants (du type «tel»). Appeler *je*, *tu* et ça des «signes métalinguistiques, établissant l'usage correct qu'on doit faire des autres signes concrètement émis» (p. 65), c'est utiliser une définition peu commode de *métalinguistique* (il n'y aurait dans cette optique-là que des signes métalinguistiques ou mieux, des modes d'utilisation métalinguistiques).
- p. 72: je ne suis pas d'accord pour dire que les nominateurs se substituent aux autres signes linguistiques (il y a des nominateurs, tels que *ceci*, pour lequel il n'y a pas de terme correspondant à remplacer).
- p. 74 (n° b, c, d): passage qui laisse perplexe le linguiste. Combien de signes faut-il voir alors dans *hominibus* (signe complexe + signe lexical + signe du datif ou ablatif + signe du pluriel, et peut-être aussi un signe du masculin)? Et le «son russe qui établit que l'adscripteur vaut pour une interrogation» est bel et bien un morphème (à savoir *li*). Osons appeler les choses par leur nom, surtout dans un traité de sémiotique.

Les deux chapitres suivants sont plutôt des aperçus et commentaires de théories: celle de Hjelmslev surtout, celle de Barthes, celle de Prieto, celle de Morris et de l'œuvre de Peirce. L'exposé est moins original et moins incitant à la réflexion critique, même s'il touche à des problèmes fondamentaux (opposition et différence; dénotation et connotation; dictionnaire et encyclopédie; la langue comme code et comme structure; les unités culturelles, etc.). On relève quelques erreurs: p. 82 la définition de la langue et de la parole chez Saussure est très imparfaite (le passage suggère à tort que la notion de structure est un concept-clé chez Saussure); pp. 84-85 l'information sur l'aphasie mérite une mise à jour; p. 89 remplacer phonémique (subst. et adj.) par phonologie et phonologique; p. 91 (cf. p. 167) corriger le mythe de la multiplicité des termes pour «neige» chez les Esquimaux (il n'y a que deux bases lexicales distinctes).

Enfin le dernier chapitre porte le cachet typique d'Umberto Eco: vastes perspectives philosophiques sur le signe, sur l'histoire de la sémiotique et sur notre culture (et notre culte) des signes. Chacun y puisera à son goût. L'information historique est parfois peu exacte. A la p. 153, je me demande quels sont les «importants traités de syntaxe» élaborés par les grammairiens de l'Inde classique; p. 161 reprise

de la vieille accusation, injustifiée, qu'Aristote confond grammaire et logique; p. 162 on ne peut quand même pas dire que pour les modistes les modes de signification «coïncidaient avec les modes de la pensée et de la réalité»; p. 163 interprétation très personnelle de la théorie de Port-Royal; p. 171, nuancer le «nominalisme» d'Occam; p. 180 pour montrer que certains signes linguistiques ont une origine onomatopéique⁽³⁾, il faudrait dépasser le cadre d'une famille linguistique et ne pas citer des mots génétiquement liés.

Comme la «sémiose» est un processus illimité, le discours sémiotique est par nature infini; c'est le mérite d'Umberto Eco d'en avoir décrit les principes dans un ouvrage pas trop long, bien documenté et passionnant. Eco et son écho français nous montrent que la sémiotique est une «pratique incessante» (p. 133), de nature sociale, et que «la culture n'est rien d'autre que le système des systèmes de signes» (p. 206). Un ouvrage que linguistes et littéraires liront avec profit (4).

P. SWIGGERS

Miorita ULRICH, Thetisch und Kategorisch, Gunter Narr Verlag, Tübingen, 1985.

Le livre (issu d'une thèse de l'Université de Munich) de M. Ulrich intervient très à propos dans le cadre des débats récents sur la syntaxe du français oral, en particulier. En réactualisant la thèse philosophique classique de A. Marty et F. Brentano d'une bipartition des jugements en jugements binaires, prédicatifs («catégoriques») et jugements unaires, non-prédicatifs («thétiques»), cet ouvrage — comme certains travaux récents de S. Y. Kuroda — nous fournit un instrument pour l'étude explicative des phénomènes les plus caractéristiques de la syntaxe «rompue» de l'oral ou d'un écrit point trop corseté (on pense aussi à l'«oralité» de ce point de vue de l'ancien français).

Rappelons d'abord que la distinction, qui en tant que telle se situe dans le prolongement de la théorie kantienne du jugement, entre les deux types de jugements trouve une application immédiate dans la répartition, paradigmatique, des types d'énoncés suivants:

^{(3) «}Ce ne serait pas par hasard que des ethnies différentes sont restées fidèles à une même forme d'origine pour désigner un roulement sourd se faisant entendre dans le ciel (tonnerre, tuono, thunder, Donner)».

⁽⁴⁾ On corrigera les erreurs suivantes: p. 37 l. 3, subdivisions; p. 40 § 2.2.1. l. 3, consciemment; p. 89 lire /i:/ (ou /ī/) au lieu de /:i/; p. 122 l. 13, stéréotypes; p. 130 l. 32, corriger le texte: «La sémiotique est une discipline...» au lieu de «Une sémiotique...»; p. 151 § 5.1. l. 2, rites; p. 156 l. 16, d'autre; p. 161 (et p. 162), Dinneen; p. 161, Denys le Thrace; p. 192 Lakoff (1987) manque dans la bibliographie. Dans la bibliographie, on corrigera: p. 207 Antal László; p. 208 sous Bettetini, scrittura; p. 208 sous Bonfantini, Russell; p. 210 sous Garroni, Progetto; p. 213 sous Lenneberg, Foundations.

- 1. le «jugement catégorique» correspond à une prédication simple, attributive (Londres est très peuplé), équative (Londres est la capitale de l'Angleterre), d'appartenance (Londres est une grande ville), etc.
- 2. le «jugement thétique» correspond aux énoncés existentiels (Dieu existe, il y a des corps unicellulaires), impersonnels (il pleut, ça chauffe!), et universels (« le carré de l'hypothénuse est égal à la somme des carrés des deux autres côtés»).

Mais l'innovation du livre de M. Ulrich n'est pas là: elle réside dans de très perspicaces propositions de syntagmatisation des deux types. Les inversions, les clivages, les «présentatifs», la phrase segmentée, notamment, tout cela peut être décrit comme l'effet d'un certain mode de répartition et d'imbrication des deux types de jugements. Soient ces exemples élémentaires:

- (1) Pierre aime Marie
- (2) Pierre (,) il aime Marie
- (3) Marie (,) Pierre l'aime.
- (1) est à l'oral particulièrement artificiel. C'est qu'il lui correspond un certain déficit énonciatif: cette phrase est mal équipée pour servir d'énoncé communicationnellement adéquat. Dans (2) et (3) au contraire, le décumul des arguments (segmentation nom pronom) correspond à la syntagmatisation des jugements thétique et catégorique et traduit le décalage nécessaire du point de vue de la communication des deux actes qui leur correspondent. Ainsi s'explique l'agrammaticalité de (4), où les arguments n'étant pas référentiels, le jugement thétique n'a pas lieu d'être:
 - (4) *(Qui + personne + quelqu'un), il aime Marie.

L'auteur propose des schémas plus complexes d'articulation pour rendre compte en particulier d'énoncés comme c'est la maison qui brûle, j'ai mon gosse qui est malade...

Il faut insister sur la grande fonctionnalité de ce dédoublement du «jugement». Ainsi (5) (Maillard 1989) est indéterminé sous le triple rapport de la référence (déictique, générique), de la modalité (constative, injonctive), de la diathèse (passive, neutre). (6) ne présente plus aucune de ces ambiguïtés:

- (5) Les vacances se préparent
- (6) Les vacances, ça se prépare.

De même un énoncé comme (7), au contraire de (8), ne peut pas être considéré comme une réponse valide à la question:

- « Que font les enfants? »:
- (7) Les enfants s'amusent!
- (8) Les enfants, ils s'amusent!
- (7) n'est une réponse valide qu'à une question globale («Qu'est-ce qui se passe?»), à quoi (8) à l'inverse n'est pas une réponse possible. On peut même dire que (7) ne nous parle pas des enfants, mais décrit une scène dans laquelle le sujet est absorbé par son prédicat: M. Ulrich parlerait pour cet exemple de «rhématicité globale».

Mieux que d'autres phénomènes apparentés, la segmentation est donc un mode de réalisation idéal de la partition des énoncés simples en un composant thétique et un composant catégorique. L'auteur souligne longuement l'analogie et la différence de ce modèle avec les principes d'origine pragoise (thème/rhème). Il nous convainc pleinement en montrant que ces principes (le thème est soit le «connu», soit «ce dont on parle») ne sont au vrai que des sémantisations partielles de l'opposition thétique/catégorique, qui, elle, a trait à leur logique (communicationnelle). Il suggère également (surtout à propos du roumain, qui offre des faits extrêmement stimulants à cet égard) d'aller plus loin en rappelant que le thème est entièrement «branché» sur l'extérieur de l'énoncé (l'interdiscours), alors que le jugement thétique est déterminé par une logique interne à l'énoncé. Thème et argument du jugement thétique définissent en fait des rôles différents qui peuvent être syntagmatiquement distincts, sans être en français nécessairement linéarisés:

(9) Paul, (quant à) lui, il mange.

La première occurrence («Paul») correspond au jugement thétique à fonction intradiscursive (effet de mobilisation d'un ancrage pour le jugement prédicatif), la deuxième («lui») situe *Paul* par rapport au contexte de l'énoncé (effet contrastif) et a donc une fonction interdiscursive.

Les nombreuses observations et analyses fines qu'apporte l'auteur non seulement sur le roumain, mais aussi sur le français, l'italien, l'espagnol, le portugais, l'allemand, le russe, le bulgare et le hongrois sont une remarquable contribution à toutes ces questions. Soulignons aussi qu'elle apporte une riche bibliographie, très mal connue des chercheurs français (travaux roumains, russes, allemands notamment), ainsi que de nombreux commentaires critiques très clairs qui peuvent faciliter notre accès à ces travaux.

Pierre CADIOT

LINGUISTIQUE ROMANE

Maria GROSSMANN, Colori e lessico, Studi sulla struttura semantica degli aggettivi di colore in catalano, italiano, romeno, latino ed ungherese (Tübinger Beiträge zur Linguistik 310), Tübingen, G. Narr Verlag, 1988, X-413 pages.

Tout en reprenant un sujet qui a depuis longtemps passionné aussi bien les linguistes que les anthropologues et psychologues et qui a donc déjà suscité un nombre considérable d'études touchant les langues les plus diverses du globe, l'ouvrage de Mme Grossmann a le mérite de présenter dans un cadre sémantique extrêmement rigoureux et complet les paradigmes des dénominations de couleurs dans une partie de la Romania et en hongrois.

Pourquoi ce choix d'un groupe de langues appartenant à une famille au sens de la linguistique génétique, mais parmi lesquelles manquent entre autre le français et l'occitan? Et pourquoi, en revanche, l'inclusion du hongrois? La réponse découle en quelque sorte de la genèse de ce livre, qui représente une synthèse et une systématisation de plusieurs travaux préalables de l'auteur à ce sujet; ces études concernent surtout le catalan - objet d'étude privilégié de Mme Grossmann -, l'espagnol, l'italien et le hongrois, qui est sa langue maternelle. L'orientation méthodologique suivie dans l'ensemble n'est donc pas celle de la linguistique historique; elle consiste plutôt en une recherche des affinités et divergences dans la façon dont une série de langues indépendantes organise un domaine sémantique donné. A l'intérieur de chaque langue, c'est la théorie lexématique telle qu'elle a été formulée par Eugenio Coseriu qui a permis à l'auteur de structurer les différents champs; un point de départ qui distingue donc le présent livre d'un autre travail important sur les langues romanes, celui d'Andres Kristol, consacré justement à l'histoire des dénominations de couleurs dans l'ensemble de l'espace roman et plus particulièrement au destin de certains types lexicaux hérités du latin (1).

Le lecteur désireux de points de repère dans la masse de publications sur la perception et les noms des couleurs appréciera sans doute l'excellente introduction de Mme Grossmann, qui contient des remarques très pertinentes sur les perspectives pluridisciplinaires, les éléments psycho-physiques (notamment les trois critères de tonalité, de luminosité et de saturation qui définissent une couleur) et sur l'histoire de la recherche à ce sujet. Quant à cette dernière, on notera entre autre la polémique entre évolutionnistes, pour qui la richesse d'une langue en dénominations indique le degré d'évolution de la société concernée; relativistes, qui voient dans les différentes organisations du champ sémantique des manifestations de Weltanschauungen opposées, et universalistes, qui croient avoir décelé une série de mécanismes qui régissent le développement du champ sémantique dans le sens d'une différentiation croissante — un système à deux termes comprend toujours le blanc et le noir, un système à trois aura comme troisième élément forcément le rouge, etc. —. Ajoutons que cette introduction s'étaye sur une bibliographie impressionnante qui, à elle seule, fait de ce livre un ouvrage de référence indispensable.

Après avoir passé en revue les travaux portant sur les langues romanes, l'auteur expose les bases théoriques et méthodologiques de son analyse. Retenons que les couleurs ont été classées selon dix critères, parmi lesquels se trouvent la catégorie grammaticale (n'ont été pris en considération que les adjectifs), l'appartenance à un paradigme lexico-sémantique (les principales subdivisions du spectre), la graduation (couleur claire ou foncée), la processualité (la couleur vue comme résultat d'un processus, par ex. cat. esblanqueït ou torrat), la valorisation (une couleur peut être sentie comme agréable ou désagréable), la base de dérivation sémantique (les dénominations empruntées à des objets caractéristiques, du genre orange, lie-de-vin, etc.),

⁽¹⁾ Andres M. Kristol, COLOR. Les langues romanes devant le phénomène de la couleur (Romanica Helvetica 88), Berne, Francke, 1978.

la classe sémantique du substantif déterminé (par ex.: fr. livide ne s'applique qu'à des êtres humains).

Son but principal ayant été la description de l'état de langue actuel, Mme Grossmann a obtenu ses matériaux en dépouillant les dictionnaires les plus accrédités ainsi que, sporadiquement, par des enquêtes personnelles. Par ce procédé, elle a pu rassembler un très grand nombre d'éléments, mais la nature de ses sources, la quantité du lexique recueilli et surtout son intention de présenter la totalité des dénominations lui ont également imposé quelques contraintes: il a fallu renoncer à la critique et à la confrontation des attestations, et l'organisation des champs sémantiques a dû être montrée « en raccourci », en indiquant simplement les traits sémiques de chaque mot. C'est pourquoi les résultats de l'analyse sont pour la plupart présentés sous forme de listes et de tableaux.

Bien que l'ensemble de l'ouvrage soit consacré aux langues contemporaines, la dimension historique n'est pas complètement absente. Elle préside en effet tout un chapitre consacré à l'analyse des dénominations catalanes depuis le Moyen Age. Les données fournies dans ces pages proviennent d'un dépouillement exhaustif de quelques deux cents textes de toutes les époques; elles ont été rassemblées en synchronies successives dont chacune correspond à un siècle. Le philologue s'attendrait ici à une discussion au moins sélective des attestations et, ensuite, à une démarche plus linguistique aboutissant à l'établissement du système lexématique. Or, Mme Grossmann a préféré, sans doute dans un souci d'unité, de ne nous fournir que ce qu'elle considère comme le résultat de ce travail d'interprétation, c'est-à-dire, les cadres lexématiques in abstracto.

Mais est-ce que le passage de la parole — seul niveau d'un état de langue ancien directement accessible au linguiste — à la langue, qui est le but de cette étude, n'offre vraiment aucune difficulté? Vu l'essor des dénominations secondaires, ne faudrait-il pas prendre en considération les classes d'objets auxquels s'applique telle ou telle dénomination? En plus, n'est-il pas important de savoir dans quels genres de textes se trouve une attestation? Car il est évident qu'une grande partie de ces termes est d'un usage extrêmement restreint, ce qui suscite le problème de savoir dans quelles sphères de la vie et dans quels contextes ils sont employés.

Cette dernière remarque vaut d'ailleurs également pour les chapitres à orientation synchronique: l'importance de la couleur d'abord dans l'habillement et, plus récemment, dans tous les produits de consommation, sa place dans la création esthétique, par exemple en poésie, justifieraient une analyse différentielle, axée sur une distinction entre la langue générale et les emplois (ou terminologies) spéciaux; c'est dire aussi qu'il faudrait séparer plus nettement le noyau d'un champ sémantique (par ex.: esp. azul) et ses termes «périphériques» (par ex.: esp. azul azafata, azulado, celeste), étant donné que ces derniers sont moins connus et possèdent une fréquence d'emploi sensiblement inférieure. Une remarque encore sur les termes de couleur évoquant un objet représentatif: leur intérêt est mis en évidence dans un chapitre intitulé «Bases de dérivation sémantique»; l'auteur y montre, sous forme de tableaux contenant les substances représentées dans chaque langue, les domaines de notre vie les plus exploités pour ce type de comparaisons (métaux, pierres,

matières colorantes, végétaux, produits alimentaires, animaux, etc.). Mais, comme ce domaine foisonne de lexies formées *ad hoc* et souvent passagères, l'attestation ou non d'un terme dans un dictionnaire donné peut être quelque peu aléatoire.

Quant à la comparaison des structures sémantiques, soit de langues historiques différentes, soit d'états d'une langue séparés par le temps, il paraît indispensable de limiter l'analyse au noyau ou, tout au plus, à quelques termes adjacents; faute de quoi on risque d'étouffer les faits essentiels sous un amas d'éléments secondaires. Car la question la plus intéressante est sans doute de savoir si l'espagnol et l'italien, pour prendre un exemple, organisent le champ de la même façon ou encore, si le champ du catalan moderne a évolué par rapport à la langue du XIVe siècle.

Puisque le catalan est un sujet central de cette recherche, prenons l'exemple des termes équivalents à fr. brun. La langue actuelle parlée connaît deux termes fondamentaux: moreno, qui est appliqué à la couleur de la peau, et marró, qui s'emploie avec toute sorte d'objets (en plus de castany 'châtain', réservé à la couleur des cheveux). Mais dans la langue littéraire moreno fait problème, puisqu'il est senti comme un barbarisme d'origine espagnole (quoique Corominas croie lui avoir trouvé une origine mozarabe); l'ancien bru étant tombé en désuétude, on a créé un morè tout à fait artificiel. Il semble donc que bru terme de base de la langue médiévale, a été remplacé par deux mots ne recouvrant chacun qu'une partie du signifié. Mais à quelle époque et dans quelles circonstances s'est produite la transition d'un état à l'autre?

Ceci dit, il serait injuste de ne pas reconnaître la grande valeur de ce travail, qui constitue un inventaire exhaustif et ordonné selon des critères très judicieux des noms de couleur dans un certain nombre de langues européennes. Mme Grossmann s'est pris la peine de faire une révision complète des débats à ce sujet, dont les conclusions lui ont permis d'insérer ses matériaux dans une grille sémantique tout à fait originale.

Rolf EBERENZ

DOMAINE BALKANO-ROMAN

Graham MALLINSON, *Rumanian*, London - Sydney - Dover, New Hampshire, Croom Helm, 1986. Croom Helm Descriptive Grammars, Series Editors Bernard Comrie, Norval Smith.

En 1977, les éditeurs de la revue de linguistique générale *Lingua*, qui était à ce moment à son 42^e volume, ont eu l'idée de commencer une série de volumes dédiés à la description de langues dont la structure linguistique est inconnue: «grammars of languages for which detailed descriptions are not at present available (thus, the monographs on Nkore–Kiga and Babungo...)» ou moins connue: «better known languages... providing more detailed prescriptions of such languages than are currently available (as... the monographs on West Greenlandic and Kannada)» (cf. Préface du livre présenté ici). Dans le même numéro de *Lingua* les deux éditeurs de

la série présentent un questionnaire qui devra servir de base pour les descriptions à venir.

En effet, entre 1977 et 1986, onze monographies ont été réalisées. Il s'agit des langues suivantes: hixkaryana, abkhaz, kobon, mangarayi, imbabura quechua, égyptien courant du Caire, tamil, greenlandien occidental, nkore-kiga, babungo, japonais et... roumain.

Il me semble inutile, étant donné le niveau de notre revue, d'insister sur le fait que le roumain dispose d'un grand nombre de grammaires et que les différents problèmes de la grammaire roumaine ont fait l'objet d'un très grand nombre de contributions des chercheurs roumains et étrangers. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le nombre de pages du chapitre consacré au roumain dans les différentes bibliographies romanes ou internationales comme celle des Beihefte zur ZrPh ou celle de la MLA.

M. Mallinson se contente de 22 titres. Ne sont citées que deux grammaires roumaines (celle de l'Académie (1963) et celle de Iordan-Robu (1978), la phonologie roumaine de Vasiliu (1965), la grammaire transformationnelle de Vasiliu et Eretescu (1969) et la phonostatique de Roceric-Alexandrescu (1968). En outre deux articles sur des problèmes de phonétique et de topique concernant le roumain (Suteu 1971 et Farcas 1980), deux descriptions générales dues à des auteurs étrangers (Agard 1958 et Lombard 1974) et une monographie sur les relatifs (Nilsson 1969). Pour le reste il s'agit de six références d'ordre général et quatre références à des ouvrages non encore publiés de M. Mallinson, dont trois explicitement sur le roumain. Je m'abstiens de tout commentaire.

Il va de soi, qu'une nouvelle description d'une langue, réalisée selon n'importe quels principes, est toujours utile, même si le cadre général et la méthode ne sont pas en accord avec le «statut» métalinguistique de la langue décrite, à condition toutefois qu'on se conforme à deux présuppositions élémentaires: le corpus doit être fait de phrases *pensées* dans la langue examinée et l'auteur doit avoir la compétence linguistique de les «juger» du point de vue linguistique.

Malheureusement il résulte de la lecture attentive du livre de M. Mallinson que ces deux conditions ne sont pas accomplies. La majeure partie de sa grammaire descriptive, organisée selon les principes imposés de la série Croom Helm — dont le caractère adéquat ou non pour une langue qu'on peut connaître par d'autres moyens n'est pas à discuter ici —, se fonde sur la traduction en roumain d'exemples anglais. Cela explique pourquoi un grand nombre d'exemples, bien que compréhensibles et grammaticaux, ne seront jamais générés par un locuteur roumain, parlant le roumain général de Bucarest, variété que M. Mallinson a l'intention de décrire, d'après ce qu'il dit explicitement dans son introduction.

Il est vrai que l'auteur a fait appel à quatre locuteurs roumains pour contrôler ses phrases, mais on sait bien que l'acceptabilité est une notion très relative. Et encore certaines phrases peuvent-elles être considérées comme grammaticales sans que cela implique la conformité à la «norme» au sens de Coseriu. Or, à mon avis, seulement des phrases conformes à cette norme permettent la description correcte d'une langue fonctionnelle. En partant de ma propre expérience, je m'imagine qu'on

a répondu parfois à l'auteur que telle ou telle phrase «pourrait peut-être être exprimée aussi de telle ou telle manière» ce qui ne veut nullement dire qu'elle est représentative du roumain général.

Il faut noter, dans cet ordre d'idées, qu'un des sujets a exprimé plus d'une fois des doutes tout à fait justifiés en ce qui concerne une partie des phrases, par exemple dans les cas suivants:

Dans le paragraphe 1.1.2.3.7. (Éléments qui peuvent être relativisés), en partant de la proposition anglaise: People who(m) life has demonstrated that they are not worthy on trouve la phrase roumaine Oameni pe care viața a demonstrat că nu sînt demni. M. Mallinson note que «one informant was very unhappy with this example. Certainly it is odd in English too. However, speakers of both languages seem to use this kind of structure.» Mais en roumain la phrase est agrammaticale, car a demonstra ne peut avoir pour objet direct qu'un inanimé ou une complétive.

Agrammaticale à cause de l'ordre des mots dans l'interrogative indirecte est aussi la phrase *Am întrebat unde Ion a fost ieri (215), comme l'a indiqué justement le même informateur.

Le problème est que le livre abonde de phrases inacceptables de plusieurs points de vue. Je me contenterai de donner seulement quelques exemples.

I. Phrases acceptables seulement dans certaines conditions pragmatiques. Pour que la proposition (624) devienne conforme au roumain général, il faut indiquer que l'accent doit tomber sur le şi thématisé. Le locuteur veut exprimer dans ce cas qu'il est dans l'embarras, car il veut faire les deux choses contradictoires à la fois: partir et rester. şi vreau să plec şi vreau să rămîn aici traduction de Both I want to leave and I want to stay. Dans la langue courante le şi se place entre l'introducteur du subjonctif să et le verbe: Vreau să şi plec, vreau să şi rămîn.

La compréhension de la phrase suivante (647) dépend aussi de l'accent. La traduction correcte de: *Ion possibly also will do what he wants to do* est *Ion poate* (adv.) va şi face ce vrea să facă. Pour que la traduction indiquée dans le livre: *Ion poate și va face tot ce vrea să facă* soit correcte, il faut que face soit accentué. Dans le cas contraire on comprend: «Ion peut faire et fera ce qu'il veut faire» et non pas «Ion fera peut-être ce qu'il veut faire». En d'autres mots *poate* pourrait être interprété comme verbe et non comme adverbe.

Mais laissons de côté les finesses et passons aux exemples proprement erronnés.

II. Phrases inacceptables. Telle est la traduction de It would be difficult for me to leave and for him to come: *Ar fi greu pentru mine a pleca si să vină el (682).

Inacceptable est aussi la phrase: *Nu ies şi cumpăr cadouri azi (745) (qui équivaut au français *«Je ne sors pas et j'achète des cadeaux aujourd'hui») car il n'est pas exact que dans ce cas il ne faut pas répéter la négation comme le soutien M. Mallinson.

Incorrecte à cause de l'ordre des mots est la proposition: Fotografia cîinelui a Mariei qui se voudrait la traduction de Maria's photograph of the doq (590).

La seule traduction correcte de: I don't think he's ever coming (747) est: Nu cred că vine vreodată et non *Nu cred că vine niciodată.

*A spus că vorbeşte româneşte dar că îi place nemţeşte, traduction de He said that he speaks Rumanian but that he likes German, est inacceptable, car nemţeşte est un adverbe. Le substantif correspondant sémantiquement est germana. Le substantif qui correspond lexicalement est nemţeasca qui tient au style populaire ou non soigné.

Copilul venind din oraș e fratele meu est inacceptable et ne traduit pas The child coming from the town is my brother, parce que le gérondif venind a le sens temporel « venant » et ne peut pas être employé comme un relatif attribut.

Les substantifs précédés d'une préposition et suivis d'un déterminant sont toujours articulés. La phrase (292) est donc fausse grammaticalement: *Radu a intrat în casă, pe care am cumpărat-o. (Correct: «în casa»).

III. Dans les exemples suivants la traduction ne correspond pas à l'original anglais du point de vue sémantique: *Ion s-a ucis* ne peut correspondre qu'a *Ion killed himself* et jamais à *Ion was killed* (796).

Pour exprimer en roumain la phrase: We each bought a chair (563) il est nécessaire de dire Fiecare din noi a cumpărat cîte un scaun. La traduction Am cumpărat cîte un scaun peut tout aussi bien avoir le sens We bought (together) a chair (every week).

I've had enough of life se traduit par M'am săturat de viată et non Mă sătur de viată. (Le présent est d'ailleurs satur et non sătur.)

IV. La phrase roumaine ne correspond pas à la «norme» morphologique, syntaxique, lexicale ou bien à la réalité extralinguistique.

On ne dit pas Ion şi-a dat un cadou mais Ion şi-a făcut un cadou (816). On dit: a se ocupa de pregătirile pentru... et non cu pregătirile pentru (angl. with preparation (843). La traduction correcte de to go to prison est: a merge la închisoare et non pas în închisoare (914).

Contrairement aux affirmations faites à la page 48, on ne peut pas dire *răsărirea* soarelui mais seulement *răsăritul soarelui*.

La traduction de *A man with dirty hands* est *Un om cu mîinile murdare* et non *murdărite*. Ce dernier est senti comme participe passé de *murdări* et demande un déterminant.

Il y a double faute dans la phrase (1420): A pus cuverta asupra mea correspondant à He put the blanket over me. Le substantif correct est cuvertura (cuvertă n'existe pas) et la forme prépositionnelle doit être de-asupra.

En Roumanie, personne ne peut «s'inscrire» dans l'armée! On ne peut donc jamais dire: mă voi înscrie în armată (634).

V. De nombreux exemples n'illustrent pas le roumain standard mais d'autres variétés du roumain.

La conjonction de a un caractère populaire et ne peut pas être mise sur le même niveau stylistique que le relatif care. (303: Omul de ucise lupul).

Les pronoms personnels au datif à sens possessif en enclise ne s'emploient en roumain contemporain que poétiquement. On ne peut donc pas illustrer le roumain standard de Bucarest par un exemple comme (1464) Fericita-mi soră.

Je finis cette liste, qu'on pourrait encore allonger, en signalant une faute diachronique: l'étymon du roum. frumos est FORMOSUS et non pas FORMUNSUS (p. 347). (La forme avec n qu'on trouve dans l'Appendix Probi est un hyperurbanisme).

Voici encore une observation de nature différente à propos des exemples donnés. Ne pourrait-on pas, puisqu'il s'agit d'exemples construits, renoncer au moins partiellement à des phrases macabres ou de sens négatif? Il y en a des dizaines, p. ex. (je me contente de la traduction française): Qui a volé le pain? (36); Pour quelle organisation as-tu tué le soldat? (47); D'où as-tu dit avoir volé le livre? (81); Ayant peur de mourir, il pleura (275); Qui vole doit mourir (308); Marie a été tuée par un soldat (480); Au cours d'une bagarre le policier a tué et a été tué par un voleur (680); C'est l'homme que je n'ai pas pu tuer (329)!!!

Je ne veux pas abuser de la patience des lecteurs en m'occupant des problèmes de la description grammaticale proprement dite et me contente d'attirer l'attention sur quelques affirmations de l'introduction qui, partiellement, reviennent dans le corps de l'ouvrage.

Il y a des dizaines d'années que les linguistes roumains ont démontré que le genre neutre ne provient pas du slave (p. 246) mais continue le neutre latin. Dernièrement cette thèse a été renforcé par I. Fischer (*Latina dunăreană*, Bucarest, 1986).

M. Mallinson attribue à l'isolement du roumain la formation du pluriel à l'aide de la palatalisation et le maintien du plus-que-parfait de l'indicatif. Les deux phénomènes se retrouvent dans d'autres régions de la Romania, le pluriel palatalisé en frioulan et en ladin dolomitique, le plus-que-parfait latin en portugais. De même, la chute du morphème de l'infinitif ne peut pas être attribuée aux langues balkaniques puisque d'autre idiomes présentent la même caractéristique, par exemple le frioulan, les dialectes ladins et des dialectes de la Cisalpina.

Le réfléchi passif, que l'auteur du livre dit être moins fréquent en roumain standard à cause de l'influence française, affirmation dont je me permets de douter, n'est pas un trait balkanique du roumain puisqu'il se retrouve en italien.

Si je me suis décidée d'écrire ce compte rendu c'est pour que ceux qui veulent apprendre le roumain ou la structure du vrai roumain standard de Bucarest ne soient pas dupes du titre de ce livre et pour qu'on médite sur les conditions dans lesquelles il est utile et possible de faire des descriptions de cette sorte de langues avec tradition linguistique.

Quant à moi, je dois avouer qu'en lisant le livre de M. Mallinson je n'ai pas pu surmonter l'impression d'avoir devant moi une langue roumaine dont les parties morcelées ont été mélangées et puis versées dans d'étranges moules étrangers.

Maria ILIESCU

DOMAINE ITALO-ROMAN

Max PFISTER, *LEI*, *Lessico Etimologico Italiano*, fascicolo 27º (volume III), Dr. Ludwig Reichert Verlag, Wiesbaden, 1989, col. 1729-1920.

Depuis le dernier fascicule (le seizième) dont il a été rendu compte dans cette Revue (51, 579-583), le LEI a continué sa marche en avant, d'un pas rapide et sûr. On voit à chaque page la somme de science qu'exige la rédaction d'un Grundlagen-wörterbuch de cette ampleur, on entrevoit seulement l'immense travail d'organisation et de coordination qu'elle suppose: pas moins de seize collaborateurs ont contribué au fascicule recensé! Le LEI apparaît donc plus que jamais à la fois comme une entreprise collective internationale et comme l'œuvre d'un homme (v. les réflexions de M. Pfister dans Verba, Anexo 29, Coloquio de lexicografía, 27 e 28 de febreiro e 1º de marzo de 1986, 1988, notamment 121-122). Certainement aussi comme une des aventures majeures de la linguistique romane de la fin de ce siècle.

Avec ce nouveau fascicule, le *LEI* rejoint et dépasse la refonte en cours du FEW (volume 25). Pour la confrontation avec le paysage galloroman, l'équipe de M. Pfister traverse à présent une passe plus difficile; mais, en contrepartie, elle fraiera ainsi la voie à l'équipe de Bâle.

L'unité fondamentale du LEI et du FEW pour ce qui est du cadre théorique, de la méthodologie, du modèle de traitement des données et du style de rédaction (refus du subjectivisme et du brillant) rend possible une réelle et permanente confrontation des lexiques italoroman et galloroman. C'est une raison qui, dans une perspective romaniste, pourrait suffire à justifier les choix stratégiques de M. Pfister. On a pu, précisément, reprocher au LEI de se montrer trop peu innovateur par rapport au modèle du FEW: c'est ce qu'a fait M. Y. Malkiel (Kratylos 25, 1980 [1981], 148-161) dans un compte rendu qui soulève, comme on dit, "les vraies questions". Il en va ici, au fond, de la place et du rôle qu'on assigne à l'étymologie. Lui trouve-t-on sa finalité en elle-même, comme discipline purement (ou essentiellement) reconstructive? Dans cette optique, il est vrai qu'il est possible de reconstruire agilement et brillamment sans s'encombrer d'une base empirique qu'on jugera, dans bien des cas, trop pesante, voire inutile. Ou bien pratique-t-on la perspective étymologique (l'étymologie étant entendue, d'ailleurs, dans un sens plus large) comme le seul critère utilisable pour organiser rationnellement les faits lexicaux, dans toute leur complexité et dans toute leur extension (diachronique, diastratique et diatopique), pour dominer «la masse énorme [et toujours croissante] de matériel brut » (M. Pfister, Verba, Anexo 29, 122) que nous livrent lexicographes, atlantographes et éditeurs de textes? Dans cette seconde optique, qui nous paraît être, en substance, celle de Wartburg et de M. Pfister, l'étymologie n'est pas seulement un art du puzzle, elle est aussi l'"âme" de la lexicologie: l'aspect "thesaurus" et l'aspect "étymologique" du LEI apparaissent alors comme indissociables. En somme, si l'étymologiste peut se cantonner volontairement au rôle d'archéologue, il peut aussi choisir d'être architecte.

Il convient d'ailleurs de souligner qu'en ce qui concerne l'organisation microstructurelle du dictionnaire étymologique, le LEI a introduit une innovation de taille par rapport au FEW. Ce dernier s'astreint, on le sait, à une numérotation continue des paragraphes qui structurent la présentation du matériel lexical. Aussi (à l'exception de 'I' et 'II' lorsqu'ils sont utilisés) aucun contenu fixe ne s'attache-t-il, en principe, à l'intérieur d'un article du FEW, aux symboles de la numérotation. Heureuse rupture de tradition dans le LEI, où non seulement chaque stock de formes est obligatoirement étiqueté selon son mode de tradition (valeur de 'I', 'II' et 'III'), mais où, de plus, dans un article déterminé, chaque symbole de chaque niveau hiérarchique ultérieur (chiffres arabes, lettres latines, lettres grecques) correspond à un contenu déterminé dégagé par l'analyse selon un critère déterminé. L'article *ASPE-RELLA [3, 1726-1730], par exemple, se divise d'abord selon le critère sémantique en quatre types de signifiés (1, 2, 3, 4); puis selon qu'il s'agit de continuateurs directs de l'étymon (a) ou de formes croisées avec raspare (b). On obtient ainsi, à l'intérieur d'une partie I évidemment unique dans ce cas, sept paragraphes: 1.a., 1.b., 2.a., 2.b., 3.a., 4.a., 4.b., dans une numérotation discontinue en l'absence de 3.b. Les facteurs récurrents (d'ordres divers) qui déterminent la configuration d'une famille lexicale donnée sont par là rendus indépendants (et peuvent être hiérarchisés différemment selon les besoins). On obtient une organisation micro-structurelle très "lisible", remarquablement rigoureuse et souple; le commentaire final s'en trouve facilité, chaque paramètre pouvant être traité indépendamment. Du même coup, on a le moyen de résoudre avec élégance le dilemme concernant le rapport entre plan de l'expression et plan du contenu que le FEW («unitariste») et le DEAF («séparatiste») ont résolus différemment (pour des corpus différents): le LEI peut commodément distinguer les facteurs relevant de chacun des plans sans pour autant dissocier l'unité des deux faces du signe au niveau de la présentation de chaque item lexical.

Le procédé de numérotage mis au point par M. Pfister n'est donc pas seulement un détail éditorial ou technique, mais une innovation de grande portée par rapport au FEW, sur le plan méthodologique, mais aussi sur le plan pratique (nous pensons à la gestion des suppléments et au rôle futur du LEI où viendront s'ordonner, du moins idéalement, les apports nouveaux de la lexicographie et de la dialectologie italiennes). Ce procédé confère un caractère ouvert à l'œuvre (alors que la numérotation du FEW est close sur elle-même). Les faits nouvellement découverts (et même les innovations de la langue!) pourront y trouver leur place; les paragraphes qui "manquent" (dans l'état actuel de la documentation) sont des données prédictibles sur la base du scénario explicatif retenu. De moindre portée, mais bien utiles, les sommaires en tête des articles les plus longs (par ex. *ASSÉDITÀRE [3, 1792]).

Grâce à une numérotation ingénieuse, grâce aussi à de nombreux indicateurs ('Derivati', 'Sintagmi', 'Sign. second.', 'Loc. verb.' etc.) et aux alinéas, les matériaux sont structurés d'une manière extrêmement explicite et claire. Dans les énumérations de formes dialectales, le début de la zone du texte consacrée à chaque aire linguistique est clairement indiqué par la mise entre parenthèses de la première localisation précise ('Monaco') venant après l'étiquette géolinguistique globale ('lig. occ.'), ce

qui guide commodément la lecture. De plus, les types lexicaux chefs de famille ou de groupe sont nettement dégagés en caractères gras. Il est évident, à la lecture, que tout "thesaurus" qu'il soit, le *LEI* n'a rien d'un fade empilement de données: la volonté de maîtrise linguistique de l'énorme matériel recueilli ne peut faire aucun doute. Si, par là même, la partie 'documentaire' constitue déjà une analyse, souvent très raffinée, il nous a semblé cependant que le commentaire, à force de sobriété, risquait parfois de tomber dans une excessive sécheresse. Même dans une œuvre qui a des allures de travail "für ewig", on aimerait que soient plus souvent discutées les solutions alternatives et que soit mieux éclairée l'histoire des questions (l'étymologie étant elle-même un objet historique). Ou que, prenant du recul, le rédacteur motive, même brièvement, le choix et la hiérarchisation des critères.

Dans le fascicule recensé, l'homogénéité méthodologique du *LEI* et du *FEW* que nous évoquions plus haut ressort particulièrement dans les nombreux cas où (d'une façon, ici, nécessairement indépendante) les analyses se situent dans une problématique identique et apportent des solutions analogues (v. par ex. ASPHALTUS, ASPHODELUS, ASPIS, *ASSALTUS [it. *assaltare* et afr. *assauter* comme dénominaux d'assalto et assaut], *ASTELLARE). Les rapides notes de lecture qui suivent se basent sur les articles encore manuscrits du prochain fascicule 151 du FEW (à paraître en 1990).

ASPERGERE: Noter le parallélisme de l'influence des représentants de spargere en italien [3, 1736] et en français (v. le commentaire à l'article à paraître du FEW). - Des formes en -ir [3, 1735, n. 3] sont aussi attestées en occitan (hap. 14e s. et quelques parlers modernes) et en français (1520). - Le LEI (cf. FEW 1, 157a) a classé sous ASPERGERE le type [asperges] "aspersione; aspersorio" [3, 1731-1734] et le commentaire [3, 1735] ne rend qu'assez mal compte de la spécificité du processus lexical en cause. Il ne s'agit pas, en effet, d'un emprunt savant courant (du type lat. aspergere > it. aspergere, fr. asperger), mais d'une formation délocutive (sur la forme rituelle «Asperges me, Domine, hyssopo et mundabor»). C'est la «locution formulaire» (Benveniste) liturgique qui est lexicalisée, sans que sa constitution grammaticale («seconda persona singolare del futuro») et sa signification propres soient pertinentes pour la dérivation (cf. Lyon aspergès meis). Les significations des mots romans qui en sont issus ne se tirent pas du sens lexical du mot latin, mais se motivent, au contraire, sur l'acte rituel global (métonymiquement du dire à l'instrument et à l'action). Il y a donc intérêt, à notre sens, à traiter ce type à part (cf. d'ailleurs REW 710), ce que fera le FEW sous une entrée spéciale ASERGES ME HYSSOPO. C'est la formule de discours et non un signe lexical qui constitue, ici, l'étymon (cf. É. Benveniste, PLG 1, 285; pour les délocutifs français issus de formules liturgiques, on peut voir les rapides indications de Françoise Létoublon, "Alibi, lavabo et quolibet", Semantikos 4/2, 1980, 47-54). - Nous distinguerions et de l'emprunt aspergere et du délocutif [asperges] l'it. asperges "le parole stesse, l'atto di pronunciare e di fare l'aspersione" [3, 1732] qui représente plutôt une lexicalisation sur une base autonymique.

ASPERGILLUM: Mfr. aspergile "aspersoir" [3, 1736] est un hapax, qu'on peut

dater de 1555. – It. aspergillo et fr. aspergille [3, 1737], termes de botanique ont transité par ltsc. aspergillus (dp. 1729).

ASPERSUS: Mfr. frm. aspersoir [3, 1741] est déjà attesté en 1539 (Hu s.v. aspers).

ASPERUGO [3, 1742]: Le terme a été repris par la terminologie botanique latine internationale avant le 18° siècle (dès Tournefort 1694 qui cite Dodoens).

ASPHALTUS [3, 1745]: A. Thibault (FEW, à paraître) suggère que la tradition d'it. aspalto (14° s. – Veneroni 1681), afr. aspalt (dès 13° s., LivrSimpl), etc., se base surtout sur le latin médiéval. – Le type d'afr. asfalte (dans Eneas) est tout à fait isolé en français avant la fin du 15° siècle.

ASPIS: A notre sens, la structuration de l'article sépare trop radicalement les diverses manifestations formelles du type [aspido sordo] "aspide, serpente ritenuto velenosissimo" que le lecteur doit aller récupérer sous I.1.α. [3, 1754], I.1.a.β. [3, 1754], I.1.b. α . [3, 1755], I.1.b. β . [3, 1756], I.2.a. α . [3, 1757], II.2.a. α . [3, 1758], I.2.a.β. [3, 1759]. L'unité de la matrice sémantique est masquée par le fait que la structuration donne la préférence, d'une manière trop "formaliste", à la typologie des variantes du premier terme (plan de l'expression) alors que le facteur principal à mettre en relief se situe sur le plan du contenu. D'ailleurs, l'explication sémantique qui est fournie à propos d'alomb. aspexo sordo [3, 1754, n. 2], qui invoque seulement «la tradizione bestiaria medievale», n'est pas complète: comme l'indique J.-P. Chauveau dans l'article à paraître du FEW, cette tradition remonte elle-même à une interprétation littérale du Psaume 57, verset 5 (où est utilisé le syntagme aspis surda). On a donc affaire, en réalité, à un calque du latin biblique, qui demandait d'autant plus à être traité à part. Sous une division spéciale (à base sémantique et justifiée historiquement), on pouvait éventuellement réintroduire une division des attestations suivant les types phonétiques employés pour adapter le premier terme (sans "mélanger les critères", mais en inversant leur hiérarchisation). -Notons encore ici, entre parenthèses, un léger inconvénient de la terminologie du LEI, qui nomme «sintagmi» aussi bien des collocations épisodiques (aspalto iudaico "varietà di bitume estratto dal Mar Morto" [3, 1743]) que des unités lexicales (ou très fortement lexicalisées) analysables en plusieurs monèmes et fort proches de la composition: dans le cas qui nous occupe, nous dirions qu'aspis surda est, dans le Psaume 57, un syntagme (combinaison syntaxique libre), tandis que aspido sordo, etc., sont des synthèmes. - Afr. aspis [3, 1759] est attesté dès PhThaonBest (1121).

ASPLENOS: It. asplenio (dp. Nemn 1793) [3, 1760] et frm. asplenium, termes de botanique, se rattachent à la tradition linnéenne (ltsc. asplenium).

ASPRETUM: Apr. asprés "lieux scabreux" dans SHon est apparemment à lire aspres [áspres] d'après la mesure des vers (cités par Rn). Il a été classé FEW 25, 470a, sous ASPER. Les seules reliques d'ASPRETUM sur le territoire de l'ancienne Gaule paraissent donc être des NL (sans article), cf. LEI 3, 1763, n. 4.

*ASSALTUS: Esp. asalto (dp. 1570), pg. assalto (dp. 1572), bien tardifs par rapport aux attestations françaises (dp. Roland), occitanes (dp. 12e s.), catalanes (dp.

1284) et italiennes (dp. fin 13^e s.), sont considérés ici [3, 1777] comme des continuateurs directs de ltvulg. *ASSALTUS; Corominas et Machado y voient des emprunts (à l'italien).

ASSARE [3, 1777]: Il est difficile de décider si apr. assar, transitif (env. 1350) ou pronominal au sens de "se consumer (de chagrin)" (GirBorn), est de tradition populaire ou (ce qui nous paraît plus probable) savante. — Fr. assation (1491, puis 1568-1948, et pas seulement 1898 [3, 1777, n. 1]) — et it. assazione (1772-1950)? — remonte(nt), semble-t-il, à mlt. assatio (déjà comme terme de chimie et de pharmacie).

ASSEQUERE [3, 1828]: Lt. ASSEQUERE est également bien représenté au Moyen Âge dans l'Est d'oïl et en ancien francoprovençal, de même que dans quelques parlers modernes wallons et vosgiens.

ASSERTORIUS: Frm. assertoire [3, 1834], terme de la philosophie kantienne, est attesté dès 1835 (dans la traduction de Tissot).

ASSESSOR [3, 1837]: L'emprunt au latin a été également pratiqué par l'ancien occitan (assessor et diverses var. 13° s.-1534, Rn; Pans; Pans 2, 247 et 254; Honnorat de Valbelle, Hist. journalière 2, 276). — Renvoyer surtout à FEW 11, 405b.

ASSEVERARE [3, 1838]: On observe aussi quelques traces de ce latinisme en français (1583; 1633).

ASSEVĒRĀTIO [3, 1839]: Aj. quelques attestations françaises (1532; 1536; 1633; 1766). — Pour ASSEVĒRĀRE et ASSEVĒRĀTIO, on pouvait déjà utiliser FEW 11, 554a.

ASTELLA [3, 1907-1912]: On regrette l'absence d'allusion explicite au traitement (e)st- que présentent de nombreuses formes italoromanes, galloromanes et catalanes (DELCat 3, 767a y voit un fait particuliet au catalan).

Terminons en disant combien la lecture de cette vivante synthèse du lexique italoroman qu'est le *LEI* reste à chaque instant passionnante.

Jean-Pierre CHAMBON

Franco MOSINO, *Storia linguistica della Calabria*. I, Rovito (Cosenza), Marra editore, 1987 (S. Giovanni in Persiceto, Bologna, litogr. FARAP, febbr. 1988), pp. 274.

Questo primo volume, che dà veste unitaria alle molte pubblicazioni dedicate da Mosino alla lingua della sua regione, si inoltra fino al secolo XV; è in fase preparatoria una seconda parte, che giungerà ai nostri giorni.

Una narrazione continua ingloba gran quantità di documenti, tutti adeguatamente commentati, e secondo la cronologia ripartiti in cinque capitoli: I, La Calabria romana; II, Il greco medievale; III, Il latino medievale; IV, Le origini del volgare; V, Il Quattrocento. Il testo più antico sembrerebbe risalire al II secolo avanti Cristo: un'iscrizione reggina greca, decifrabile solo in parte, palesa prestiti latini e dunque «una situazione linguistica di passaggio dal greco al latino», nella quale il greco persisteva come «lingua viva» mentre il latino «cominciava a penetrare» (p. 13). Epigrafi di età imperiale mostrano poi che, ancora a Reggio, «greci e latini avevano raggiunto un punto avanzato di integrazione e quindi doveva essere diffuso il bilinguismo in ogni ceto cittadino» (14). Mosino è d'accordo con le conclusioni di G. Rohlfs a proposito della tradizione ininterrotta del greco classico in Calabria, dove il superstrato bizantino fu semplicemente aggiuntivo; tende invece ad attenuare la distinzione tra le due Calabrie suggerita dal grande romanista (secondo cui la latinizzazione del territorio meridionale risalirebbe soltanto al Medio Evo e in particolare all'avvento dei Normanni), ed a spostare il confine tra Calabria Citra (totalmente latina) e Calabria Ultra (latina non meno che greca) dall'istmo di Squillace-S. Eufemia al fiume Neto, cioè all'attuale confine tra le province di Cosenza e Catanzaro, con l'inclusione pertanto di Crotone nella Calabria «greca» (cfr. soprattutto 24, 31-2, 35 e 39).

Lunga è pure la serie di documenti presentati nei due capitoli successivi, che osservano in parallelo le vicende del greco bizantino e del latino nell'età medievale: talora, la scarsità di documenti (particolarmente sensibile per il latino prima del secolo XI) è supplita da richiami a onomastica e folclore odierni, quando paia di scorgervi tracce antiche. Ad esempio, parole come paisi casali fiumara ecc., attestate ininterrottamente anche in Calabria, provano la continuità del latino pre-normanno (suffragata anche dalla pochezza delle tracce linguistiche settentrionali nei documenti d'epoca: cfr. 106-7, 110 ecc.): per dirla con Mosino, «sia nei toponimi e nei cognomi, sia nei termini tecnici dell'agricoltura e della pastorizia, affiora il vecchio fondo latino della Calabria Citra. Del greco antico e del greco bizantino ben poco sembra essere rimasto nel paesaggio agrario a nord del fiume Neto» (129); cosicché «il volgare calabrese nasce dal latino parlato durante i lunghi anni dell'impero e dal greco medievale, che si sovrappose ai relitti del greco antico nella Calabria Ultra e si mescolò al latino in tutta la Calabria» (139).

I primi documenti totalmente volgari sono molto tardi (non ne risultano di anteriori a un contratto reggino del 1422): ma significative tracce di volgarismi sono ricavate, nel cap. IV, da varie fonti appartenenti ai secoli XI-XIV. L'ultimo capitolo di questo primo volume passa in rassegna invece testi scritti intenzionalmente nella nuova lingua, che almeno dal 1438 cominciò ad essere impiegata anche per tentativi poetici. Seguono un elenco di forestierismi (in prevalenza, voci francesi, arabe, germaniche e greche) rinvenibili in scritti quattrocenteschi, e notizie sulle immigrazioni albanesi e zingaresche.

L'opera è chiusa (225-74) da un nutrito Indice linguistico.

Fabio MARRI

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Esteban de Terreros y Pando, Diccionario castellano con las voces de ciencias y artes. Edición facsímil. Madrid, Arco/Libros, S.A., 1987 (4 volúmenes).

La publicación por la casa editorial Arco/Libros del *Diccionario* de Terreros supone una de las mayores aportaciones de los últimos tiempos a la lexicografía española. Se hace accesible así un instrumento de primera importancia. El facsímil va precedido de una ajustada presentación por Manuel Alvar Ezquerra (pp. V-XVI).

El padre Esteban de Terreros (1707-1782) comenzó su labor hacia 1745. En 1765 inicióse la impresión de la obra, pero cuando en 1767 sobrevino la expulsión de los jesuitas la estampación iba sólo por el volumen II. Abandonados por su autor los materiales, no fueron hallados sino veinte años más tarde, ya fallecido en el exilio Terreros. En 1786 se imprime otra vez el tomo I⁽¹⁾; el II en 1787; el III en 1788 y solo en 1793 el cuarto.

Los tres primeros volúmenes son el diccionario de la lengua castellana propiamente dicho, mientras que el cuarto — el cual ya no es todo de Terreros, sino que fue acabado por el bibliotecario Meseguer e impreso aparte — contiene tres vocabularios a partir del francés, del latín y del italiano con la equivalencia castellana (2). El propósito confesado de Terreros era que los extranjeros también se valieran de su libro al encontrar la «correspondencia» española de una voz determinada de su idioma y poder ir a consultar el cuerpo del diccionario (prólogo, p. V). Es finalidad un tanto peregrina o ilusa. Este tomo resulta bastante completo en lo que atañe al francés, mientras que el italiano queda harto pobre. Según mis cálculos, el número de entradas es de unas 80.000 (3) para el español; en el volumen IV se llega a unas 50.000 para el francés, a 36.500 para el italiano y 27.500 para el latín.

En el diccionario ideal que se propone Terreros, la organización de los artículos comporta lema, categoría gramatical, definición, correspondencia en francés, latín e italiano, usos figurados, ejemplos ilustrativos sin autoridades, acepciones (que suponen en general nueva entrada, p. ej. tecnicismos de medicina y agricultura, cf. s.v. nudo), comentarios adicionales; alguna vez se indica el nivel estilístico (familiar, etc., cf. s.v. neguilla), sinonimia (neguilla remite a ajenuz), ideolecto (p. ej., s.v. nuestramo entre gitanos) o el carácter diatópico (p. ej. s.v. nutria: «en Asturias Londra y Llondra»). La obra de Terreros, más citada que consultada hasta ahora,

⁽¹⁾ Diccionario Castellano con las voces de ciencias y artes y sus correspondientes en las tres lenguas francesa latina e italiana: su autor el P. Esteban de Terreros y Pando. Tomo primero. Madrid MDCCLXXXVI.

⁽²⁾ Los tres alfabetos francés, latino é italiano con las voces de ciencias y artes que les corresponden en la lengua castellana. Tomo quarto y último del diccionario del P. Estevan de Terreros y Pando. Madrid: año de MDCCXCIII.

⁽³⁾ En la presentación M. Alvar Ezquerra (p. IX) cuenta unas 60.000 entradas. Mis cálculos están basados en la letra A.

ha sido objeto de calificaciones superficiales y negativas. Lo cierto es que supera en riqueza al mismo *Diccionario de autoridades* en un largo 40 % de entradas (dejemos de lado el aspecto filológico, pues Terreros no trae apenas citas literarias o «autoridades»). Ello se debe a una recogida abundante de tecnicismos. El autor nos dice cómo procedió yendo «de arte en arte y de facultativo en facultativo informándome por mis ojos mismos, rejistrando las artes y viendo las operaciones y manejos...» (prólogo, p. VIII).

También son significativas las contribuciones léxicas en el terreno de la botánica, zoología, medicina; igual la rebusca de regionalismos y vocablos de germanía.

Nuestro jesuita lleva a cabo con su cometido la confección del vocabulario técnico que la Real Academia Española no emprendió, realizando algo semejante a lo que Thomas Corneille (1694) hizo para el francés. Claro que el autor español incluye estas voces de ciencias y artes dentro del cuerpo de la obra general. Se excusa por «si pisé la raya ó pasé los términos de la prudencia» acopiando «en esta obra multitud de voces y que se podrán acaso contar por millares, unas que parecerán extrañas buscadas en las artes, y que jamas se dieron á luz [...] ni lograron mas extension que la corta que le daba el taller del sastre, del carpintero, del tejedor, del guarnicionero, del tornero y de otros menestrales sin número, cuyas son y cuyo exâmen he hecho comunmente por mí mismo, deseando así con mas seguridad y certidumbre comunicar al público un tesoro, que tenia enmedio de sí sin saberlo ni conocerlo: no hai que hacer asco á estas voces, no dañaran, que son patricias.» (prólogo pp. XI-XII).

Terreros poseía una concepción muy clara de cómo había de ser un diccionario y el suyo posee mucho valor como fuerza viva y operante en la actividad lingüística. Incluso en un terreno hasta cierto punto marginal cual es el ortográfico se muestra partidario de una grafía fonética y salta por encima de las indecisiones de la Academia. Pero Terreros es hijo de su tiempo, y los limites entre diccionario y enciclopedia se difuminan a menudo. Me permito citar las precisas palabras con que Manuel Alvar Ezquerra caracteriza esta obra: «Quiero insistir en este aspecto, pues la idea generalizada que se tiene del *Diccionario* es que se trata de un vocabulario científico y técnico cuando en realidad es un diccionario general de la lengua enriquecido con cuantos términos específicos de las artes, ciencias y técnicas pudo alegar el autor.» (presentación, p. VI).

El P. Esteban de Terreros explica que la idea de componer un diccionario en el que tuvieran cabida los tecnicismos le vino porque, al traducir el *Spectacle de la nature* (1732) de Noël A. Pluche al español (*Espectáculo de la naturaleza*, Madrid 1754-1755, 16 vols.), tropezó con muchas dificultades; pretendió, pues, primero formar un índice de equivalencias franco-españolas. Luego el proyecto cobró más y más vuelo. Quizá el útimo tomo de «Correspondencias» sea en el fondo un trabajo destinado a los traductores españoles.

No carecería de atractivo contrastar el texto francés de Pluche y su versión española a la luz del *Diccionario*, ahora que tenemos al alcance la reproducción (cf. p. ej., s.v. garrotera).

Otro punto de intéres sería el considerar la relación en que está Terreros con respecto al Dictionnaire des arts et des sciences (Paris, 1694, 2 vol.) de Thomas Corneille al que ya hemos aludido. Y no terminan ahí, desde luego, las posibilidades de aprovechamiento que ofrece nuestro repertorio. Muchas de sus entradas son primeras menciones de la voz española. Ahí está por ejemplo ninfomanía que el DECH no data (pero de ninfa envía a linfa y de éste a limpio para acabar en augusto silencio)⁽⁴⁾. No falta aliciente para un cotejo de Terreros con el casi contemporáneo Diario de los literatos de España (1737-1741) cuyo facsímil también ha aparecido recientemente⁽⁵⁾. De los sondeos que he hecho saco que la mies puede ser abundante: a menudo damos en ambas obras con voces cultas cuya entrada en español no está señalada (el DECH es de lo más arbitrario al respecto), como, p. ej., mesenterio (DLit, V, p. 189), escarlatina 'fiebre' (DLit, III, p. 140), turgencia (DLit, VII, p. 214 [escrito turjencia en Terreros]), hispanismo (DLit, II, p. 301), parótida (DLit, IV, p. 177), plagiario (DLit, II, p. 210 [escrito plajiario en Terreros]), dysuria (II, p. 322 [escrito disuria en Terreros]), etc. Puede suceder, curiosamente, que el término del Diario falte en Terreros, como el adjectivo friable (año 1739; I, p. 199)⁽⁶⁾; o bien la forma del Diario (hemoptisis, II, p. 329) no coincida del todo con la de Terreros (hemoptise). También alguna palabra que se cree atestiguada por primera vez en éste, ya se halla en la otra publicación (hemorragia, DLit., II, pp. 323, 328; histérico II, p. 152).

La obra dieciochesca fue estampada con primor en la imprenta de la viuda de Ibarra. El presente facsímil, aunque se le ha reducido considerablemente el tamaño, hace honor al original y se presenta dignamente en el aspecto material de legibilidad, calidad de papel, encuadernación, etc. Son requisitos muy de agradecer. Ante todo se agradece a la editorial Arco/Libros que haya ofrecido esta singular alhaja bibliográfica a la curiosidad de los estudiosos.

Germán COLÓN

John M. LIPSKI, The Spanish of Equatorial Guinea: the dialect of Malabo and its implications for Spanish dialectology. Tübingen, Max Niemeyer Verlag, Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie, vol. 209, 1985, 120 pages.

Ce livre n'est encore qu'une esquisse, mais il est intéressant à des titres divers. D'abord parce qu'il offre quelques observations sur le seul dialecte espagnol parlé

⁽⁴⁾ J. Corominas - J.A. Pascual, Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico (Madrid, Gredos, 1980 ss). Citado DECH.

⁽⁵⁾ Diario de los Literatos de España, Madrid 1737-1741, 7 tomos. Reprint con un estudio introductorio de Jesús M. Ruiz Veintemilla (Barcelona, Puvill Libros, 1987). Cito DLit.

⁽⁶⁾ Incluso en el tomo IV, el francés *friable* sólo es definido como « Desmenuzable, desmoronable, cosa fácil de desmoronar ».

au Sud du Sahara, en Guinée Équatoriale, encore mal connu; ensuite parce qu'il s'interroge sur une situation de bilinguisme et de diglossie où la langue espagnole coexiste avec des langues africaines ou créolisées; enfin, parce qu'il essaie d'apporter sa pierre au débat sur l'impact des langues africaines sur la phonétique de l'espagnol de l'Amérique latine.

Sur le premier point, l'auteur limite son exposé aux données phonétiques et phonologiques du parler de la capitale, Malabo. Il ne s'agit pas, cependant, d'une approche exhaustive, mais des premiers résultats d'une recherche progressive qui vise à évaluer la place du dialecte de Guinée Équatoriale dans la dialectologie de l'espagnol. A titre introductif, il nous donne également quelques brèves indications sur la morphologie et la syntaxe. On y apprend ainsi que la morphologie se caractérise par: une neutralisation des pronoms tu et usted; une instabilité de l'accord grammatical, surtout en ce qui concerne le genre, le temps et le mode du verbe, notamment le subjonctif; un emploi réduit du diminutif, de l'augmentatif, du superlatif et d'autres suffixes dérivationnels. La syntaxe se caractérise par: un emploi plus fréquent des pronoms sujets; la rareté des propositions subordonnées; un emploi également rare des temps composés avec haber. Au plan phonologique, si le système vocalique est identique à celui des autres dialectes espagnols, il s'en distingue néanmoins par une plus grande instabilité au plan articulatoire. Le système consonantique se caractérise par: une perte variable de l'interdentale fricative $/\theta$, de la palatale latérale $/\lambda/$ et de la vibrante $/\bar{r}/$; une réalisation articulatoire uniforme en tous contextes des occlusives sonores /b/, /d/ et /g/; plusieurs réalisations contextuelles de la fricative /s/ qui, en tant que phonème, se maintient en tous contextes; une neutralisation de l'opposition «vibrante à un seul battement»/«vibrante à plusieurs battements ». Parmi les traits suprasegmentaux, l'auteur relève également une courbe intonationnelle inhabituelle et une forme de «staccato» dans le rythme, qui sépare les mots de la chaîne parlée et empêche les liaisons que l'on constate dans les autres parlers espagnols.

Pour présenter les données phonologiques, l'auteur a suivi le modèle de la linguistique générative. On lui saura gré, toutefois, de n'avoir eu recours qu'à la phonologie générative dite «naturelle», plus «douce» donc, ne serait-ce parce qu'elle accorde une importance moindre à la structure sous-jacente.

En ce qui concerne l'état de bilinguisme permanent qui caractérise l'espagnol parlé en Guinée Équatoriale, l'auteur décrit assez clairement le paysage linguistique qui caractérise ce pays: l'espagnol y est la langue officielle, mais ce sont, en fait, les langues locales africaines qui sont employées dans les rapports familiaux et intraethniques. Ces langues (fang, bubi, combe/ndowé, benga, bujeba/bisio) appartiennent à la famille bantu. Il s'agit de langues de tradition orale dont les seuls témoins anciens sont les manuels écrits par des missionnaires. Elles se différencient grammaticalement de l'espagnol notamment par une flexion basée sur des préfixes et non pas sur des suffixes. L'Île d'Annobon est un cas à part: on y parle un créole portugais, connu sous le nom de fa d'ambo' et qui a subi une très forte influence des langues africaines tant sur le plan lexical que sur le plan phonétique et grammatical.

Pour les rapports inter-ethniques et avec les étrangers, on utilise l'espagnol, mais on emploie aussi, concurremment, le *pidgin english*, une langue véhiculaire parlée surtout par les Fernandinos — descendants d'anciens esclaves venus de la Sierra Leone et du Libéria au XIX^e siècle et qui parlaient le créole anglais — et par les Nigériens, immigrés temporairement, qui travaillent dans les plantations de cacao.

Cependant, en dépit de l'emploi parallèle de langues africaines locales et d'une langue véhiculaire de type créole, il est difficile de trouver dans l'espagnol parlé en Guinée Équatoriale des traces significatives de traits africains qui résulteraient des contacts entre ces langues. On ne peut même pas y déceler des indices de créolisation ou de décréolisation. A cette situation, l'auteur propose une explication basée sur les arguments suivants: pour les autochtones, l'espagnol n'a jamais atteint le stade de langue maternelle; en outre, il n'a jamais été nécessaire de recourir à lui comme «lingua franca», car la communication inter-ethnique, très réduite, pouvait être prise en charge par le pidgin english; les populations ethniques, suffisamment homogènes et stables, n'ont pas été soumises à la dispersion et elles étaient, en plus, entourées d'ethnies parlant la même langue; l'éducation scolaire a été de très bonne qualité et a permis un apprentissage correct de l'espagnol; la véritable colonisation ne s'est produite que récemment; les colons espagnols, contrairement à ce qui s'est passé ailleurs, étaient d'un niveau socio-culturel élevé et, de surcroît, rentraient régulièrement en Espagne, considérant d'ailleurs leur présence en Guinée Équatoriale comme une sorte d'affectation provisoire, d'où l'absence, chez eux, de formes dialectales locales.

La Guinée Équatoriale est donc un pays que l'on doit considérer comme légitimement d'expression espagnole, non seulement parce que la langue espagnole y est langue officielle, mais surtout parce que cette langue est parlée couramment par ses habitants. En tant que dialecte, il présente, certes, un côté un peu guindé, du fait qu'il parvient difficilement à rendre toutes les nuances et les connotations que l'on rencontre habituellement dans une langue maternelle. D'autre part, il n'est pas suffisamment employé pour engendrer des habitudes idiosyncratiques ou des formes régionales. Il se caractérise plus par des écarts phonétiques, lexicaux et grammaticaux d'une variété plus étendue que celle que l'on retrouve chez des monolingues espagnols d'autres pays, écarts qui le rendent plus proche du polymorphisme qui caractérise l'espagnol parlé dans des zones caractérisées par un bilinguisme avec d'autres langues maternelles ou apprises pendant l'enfance.

En toute logique, on doit conclure que le parler espagnol de la Guinée Équatoriale ne présente pas les caractéristiques phonétiques habituellement associées à l'influence des langues africaines et il ne permet donc pas de trancher le débat sur l'influence que les langues africaines auraient exercé sur le phonétisme de l'espagnol latino-américain. C'est la conclusion à laquelle parvient l'auteur dans le dernier chapitre du livre où il traite explicitement des «zones d'influence africaine en Espagne et en Amérique latine». On nous permettra d'ajouter, à ce débat, une présomption d'ordre historique: l'Espagne, ne commerçant pas directement avec l'Afrique, a dépendu, pour se procurer les esclaves destinés aux mines et plantations de ses

colonies du Nouveau Monde, des Portugais, des Anglais, des Hollandais et des Français. Il est donc très peu probable que les langues de l'unique petit territoire espagnol en Afrique subsaharienne, d'une colonisation, de surcroît, très récente, aient pu avoir une influence quelconque sur l'évolution de l'espagnol latino-américain à l'époque de l'esclavage. L'origine de l'influence africaine est à chercher ailleurs, dans d'autres zones géographiques et linguistiques. La situation actuelle de la Guinée Équatoriale n'est d'ailleurs aucunement comparable à celle qui a abouti au brassage linguistique qui s'est produit lors de la traite et de l'esclavage. Il est donc inapte à éclairer l'impact effectif des langues africaines sur l'espagnol latino-américain, et encore moins sur les faits de créolisation. Il valait néanmoins la peine de formuler l'hypothèse. Pour y répondre, l'auteur a su dessiner le vrai paysage linguistique de la Guinée Équatoriale et dégager l'identité de l'espagnol qu'on y parle. C'est un apport très positif et nous souhaitons, comme il nous l'a promis, qu'il puisse poursuivre ses recherches et nous offrir bientôt une étude complète et approfondie de ce dialecte, accompagnée d'une présentation plus étendue et détaillée des langues africaines en présence. Les résultats de cette recherche intéresseront plusieurs spécialistes, les dialectologues de l'espagnol, en premier lieu, mais aussi les africanistes et les créolistes.

Emilio BONVINI

Rosario ÁLVAREZ - H. MONTEAGUDO - X.L. REGUEIRA, *Gramática galega*, Biblioteca básica da Cultura galega, coleción patrocinada polas Diputacións de Galicia, Editorial Galaxia, Vigo, 2º édition, 1989, 568 pages.

Voici une réédition de la grammaire descriptive de la langue galicienne parue, il y a trois ans (avril 1986), et qui n'a pas été signalée dans notre Revue. Rédigée en galicien, elle décrit le galicien standard, celui du bon usage, fournissant le modèle de la langue contemporaine qu'il y a lieu de considérer comme commun à tous les locuteurs du pays, indépendamment des différences dialectales, socio-culturelles et stylistiques.

Cette description est organisée selon le schéma traditionnel des grammaires et contient 17 chapitres:

1. Prononciation et orthographe. — 2. Le substantif. — 3. L'adjectif. — 4. Formation de diminutifs, augmentatifs et péjoratifs. — 5. L'article. — Le pronom personnel (accentué et inaccentué). — 7. Les démonstratifs. — 8. Les possessifs. — 9. Les indéfinis. — 10. Les noms de nombre. — 11. Les relatifs, les interrogatifs et les exclamatifs. — 12. Le verbe. — 13. L'adverbe (et les locutions adverbiales). — 14. Négation, affirmation, expression du doute. — 15. L'interrogation. — 16. Les prépositions. Dans chacun des chapitres où cela s'impose, on traite à part des formes et de leurs fonctions. — Le dernier (17°) chapitre est consacré à la syntaxe: unités syn-

tactiques, fonctions syntactiques, coordination, propositions adversatives, concessives, causales, etc., et enfin, subordination. Chaque fait exposé est abondamment illustré par des exemples tirés de la langue courante.

Certes, cette grammaire n'est pas la première grammaire du galicien; la tradition grammaticale remonte en Galice à 1868, année de la parution de l'ouvrage de Juan Antonio Saco y Arce⁽¹⁾. Mais les auteurs de celle dont il s'agit ici, qui font partie, tous les trois, du très actif Instituto da Lingua galega de l'Université de Santiago de Compostela, ont pu s'appuyer sur de nombreux travaux de recherche sur le galicien, réalisés au cours de ces dernières décennies, plus spécialement dans le cadre de cet Institut — travaux de linguistique, de dialectologie, de sociolinguistique, de grammaire descriptive, ceux sur la langue littéraire et sa formation. L'ouvrage se termine par une abondante bibliographie (pp. 551-568) concernant non seulement le galicien, mais aussi les deux langues voisines, l'espagnol et le portugais.

On sait que «les parlers galiciens situés sur le territoire de l'ancien royaume de Galice qui forme la partie nord-occidentale de l'Espagne se rattachent au groupe des parlers portugais» (C. Camproux)⁽²⁾, mais dès le moyen âge — ainsi que Clarinda de Azevedo Maia⁽³⁾ l'a récemment démontré par un examen approfondi de la langue des documents d'archives de l'époque — le galicien et le portugais se sont considérablement éloignés l'un de l'autre, et la plupart des traits caractéristiques par lesquels ils diffèrent aujourd'hui sont anciens⁽⁴⁾. Il est vrai qu'à l'époque moderne, les parlers galiciens se sont fortement castillanisés, surtout dans le lexique et la syntaxe, mais on ne peut pas dire que «le galicien [...] est considéré comme un dialecte espagnol» (Camproux, o.c., 90), ni non plus, comme l'a écrit Lorenzo Renzi, que le galicien «survit aujourd'hui à l'état dialectal»⁽⁵⁾. Il n'y a pas eu que de «vari tentativi per ricostituire una lingua letteraria» (ib.); les Galiciens se sont donné une norme linguistique qui est enseignée et dont font preuve précisément la grammaire

⁽¹⁾ Gramática galega, Lugo, 1869, 2º éd. Orense, 1967.

⁽²⁾ Les langues romanes, coll. « Que sais-je? », Paris, PUF, 1974, p. 79.

⁽³⁾ História do Galego-Português. Estado linguístico da Galiza e do Noroeste de Portugal desde o século XIII ao século XVI (Com referência à situação do galego moderno), Instituto Nacional de Investigação Científica, Coimbra, 1986.

^{(4) «}Os materiais fornecidos pelos documentos analisados permitem ainda acompanhar a evolução do galego-português no sentido do distanciamento entre o galego e o português; a maior parte dos traços mais expressivos que distinguem o galego do português reflecte-se já nos textos estudados» (Azevedo Maia, ouvr. c., p. 952).

^{(5) «}Il galego [...] sopravvive oggi allo stato dialettale», Lorenzo Renzi, Nuova introduzione alla filologia romanza, Il Mulino, Bologna, 1987, p. 163. Sur la carte I «Le lingue romanze in Europa oggi», le galicien est présenté avec le portugais comme une seule et même langue, tandis que, sur la carte IV «La penisola iberica oggi», il figure sous une couleur bleue comme le portugais, mais une couleur bleue différente; les parlers espagnols (le castillan, l'asturo-léonais et l'aragonais) en sont plus clairement séparés par trois teints différents du jaune, et le catalan par le vert foncé.

dont il est ici question (v. aussi les *Normas ortográficas e morfológicas do idioma galego*, élaborées et publiées par la Real Academia Galega et l'Instituto da Lingua galega déjà mentionné, Vigo, 1982, ⁷1987, 188 pp.)^(5a), l'important *Diccionario da lingua galega* (Ir Indo Edicións, Vigo; aussi édition «escolar», ib., ³1986), et les dictionnaires galego-espagnol et espagnol-galego⁽⁶⁾, ainsi que la *Gran Enciclopedia Galega* rédigée, elle aussi, en galicien et publiée en trois volumes⁽⁷⁾. Rappelons également que, depuis le premier quart du XIX^e siècle, il existe une littérature en langue galicienne qui n'est pas à négliger⁽⁸⁾; cette langue littéraire commune atteint la perfection et l'unité dans l'admirable traduction de la *Bible* qui vient de paraître⁽⁹⁾. Enfin, on sait que, dans la Constitution que l'Espagne s'est donné en 1978, le galicien est reconnu, à côté du castillan, comme une des langues officielles de l'Espagne, au même titre que le catalan (art. 3); d'après l'*Estatuto de Autonomía de*

⁽⁵a) V. aussi F. Fernández Rei - H. Monteagudo - G. Navaza Blanco - Mª Camiño Noia Campos, *Lingua galega*, ed. Xerais de Galicia, Vigo, 1988, 376 pages (avec une bonne partie historique).

⁽⁶⁾ Ana Isabel Boullón Agrelo et al. [9 auteurs], Diccionario normativo galego-castelán, coordinación H. Monteagudo Romero e X. García Cancela, Editorial Galaxia, Vigo, 1988, 996 pp. (mots et expressions galiciens, traductions et définitions en espagnol); dans le Prólogo, bibliographie des dictionnaires antérieurs depuis celui d'Eladio Rodríguez (1958-62). — La «Consellería de Educación e Ordenación universitaria» de la «Xunta de Galicia» publie des vocabulaires techniques: en 1988 ont paru les vocabulaires de l'agriculture; de la géographie, de l'économie, de la botanique, de la zoologie, de la médecine (Medio físico e o asentamento humano); des poids et mesures; du commerce et de l'artisanat; de la musique et des spectacles; des sports (dans chacun de ces volumes, le classement thématique du vocabulaire est suivi de glossaires alphabétiques galicien-castillan et castillan-galicien).

⁽⁷⁾ Il existe de même différents manuels d'enseignement secondaire, voire universitaire, publiés en galicien, par ex. R. Regueira Varela - R. Area Míguez - R. López Vásquez - M. Regueiro Tenreiro - M. Rivas García, *Introducción á filosofía* (Vigo, 1979), ou A. Castelo Santaballa, *Física xeral* (A Coruña, 1982, ³1986), etc. La «Sociedade Galega de Xeografía» édite en galicien la *Revista Terra* (Pontevedra), la «Nova Escola Galega», la *Revista Galega de Educación* (Vigo); d'autres revues spécialisées pourraient être citées.

⁽⁸⁾ Cf. Ricardo Carballo Calero, Historia da literatura galega contemporanea (1808-1936), Galaxia, Vigo, 31981, 894 pages; Mª Victoria Moreno - Xesús Rábade, Literatura século XX, Galaxia, Vigo, 1985, 319 pages. Parmi les périodiques actuels de caractère culturel et littéraire, on citera Escrita et Nó, publiés par l'« Asociación de Escritores en Língua Galega» (Vigo, dep. 1986), Grial (Vigo, tome 27 en 1989), Luzes de Galiza (A Coruña), A nosa terra, cadernos de pensamento e cultura (Vigo), ou encore Ólisbos, os amantes da palabra, revue publiée par la Faculdade de Filoloxía de Saint-Jacques-de-Compostelle.

⁽⁹⁾ A Biblia. Traducción ó galego das linguas orixinais, Sociedade de Estudis, Publicacións e Traballos, Santiago de Compostela, 1989, XXIV - 1761 pp., 12 cartes.

Galicia (art. 5, 1), approuvé en décembre 1980, «a lingua propia de Galicia é o galego». Ainsi sont réunies aujourd'hui en Galice toutes les données — linguistiques, socio-linguistiques, littéraires et politiques — nécessaires pour qu'un idiome puisse être considéré comme une langue, et il est évident qu'il faudra désormais compter, dans l'aire ibéro-romane, non pas trois langues romanes, mais quatre: le catalan, l'espagnol, le portugais et le galicien.

Georges STRAKA

DOMAINE GALLO-ROMAN

Martin-Dietrich GLESSGEN: Lo Thesaur del Hospital de Sant Sperit. Edition eines Marseiller Urkundeninventars (1399-1511) mit sprachlichem und geschichtlichem Kommentar unter besonderer Berücksichtigung des Rechtswortschatzes [Édition d'un inventaire-cartulaire marseillais (1399-1511), suivie de commentaires linguistique et historique et d'une étude particulière du vocabulaire juridique; thèse de doctorat à l'université de Sarrebruck/Allemagne]. Tübingen 1989 (Beihefte zur ZrP 226), XI+596 pages.

Le 12 janvier 1827, au cours d'une conversation avec Eckermann, Goethe disait: «Toute science humaine digne de ce nom doit observer le principe de la filiation.» La justesse de cette réflexion se trouve vérifiée de façon exemplaire par la philologie occitane, puisque quelques années auparavant, en 1818, A.W. von Schlegel publiait ses «Observations sur la langue et la littérature provençales», inaugurant ainsi un flot jusqu'à ce jour ininterrompu de publications réalisées dans ce domaine par d'illustres romanistes de langue allemande. Les noms et les œuvres de ces érudits allemands, autrichiens et suisses qui se sont consacrés depuis maintenant 170 ans à l'étude de l'occitan et de sa littérature, figurent dans la «Contribucion dels païses de lenga alemanda als estudis de lenga e literatura occitana» (éditée par D. Hauck et al., Frankfurt 1983). Il n'est pas exagéré de considérer leur œuvre comme une contribution essentielle à ce domaine de la recherche. C'est dans cette tradition *philologique* que s'inscrit la thèse de doctorat de Martin-Dietrich Glessgen, de l'Université de Sarrebruck.

Mais comme l'annonce déjà le titre, cette édition du *Thesaur del Hospital de Sant Sperit* s'attache aussi à donner une interprétation *juridique* et *historique* du manuscrit, et cette double orientation du travail s'explique par une circonstance biographique: fils d'avocat, G. possédait pour ainsi dire dès le berceau la tournure d'esprit du juriste; d'autre part, il doit sa formation *historique* à la science française: à Georges Duby, en particulier, dont il suivit les cours au Collège de France et qui fut son modèle, et à l'École des Chartes qui, par son enseignement de la

méthodologie scientifique, lui permit de peaufiner ses méthodes. Ainsi le travail de G. est-il l'illustration caractéristique et sympathique d'un «mariage franco-allemand» de l'après-guerre. Mariage heureux ou non, je tâcherai dans la suite de cet exposé d'en faire une analyse détaillée, et cela dans le but de porter cette thèse à la connaissance de ceux de mes confrères occitanistes pour qui la lecture de la langue allemande constitue encore un obstacle insurmontable.

Bien que G. affirme ne pas mener différemment l'étude linguistique du manuscrit, d'une part, et son étude historique, d'autre part [2], il adopte malgré tout des méthodes résolument «conservatrices», qui d'ailleurs reviennent à la mode, pour l'analyse linguistique du *Thesaur*, et «progressistes» pour son analyse historique, ce en quoi il suit les courants actuels de l'historiographie médiévale française. Ainsi naît d'emblée auprès du lecteur l'impression d'une grande souplesse et ouverture d'esprit, bien qu'au fond, G. ne fasse que suivre deux filiations scientifiques. Mais je reviendrai plus tard sur cette question.

Venons-en d'abord plus particulièrement au Thesaur: de quoi s'agit-il au juste? «Ce document rédigé par trois scribes en 1399/1401, en 1422/23 et en 1511, contient, sur quelque 80 folios, une description, organisée selon un ordre numérique, d'environ 500 chartes datées de 1188 à 1503, concernant les hôpitaux du Saint-Esprit à Marseille [l'actuel Hôtel-Dieu] et à Aubagne, et l'hôpital de l'Annonciation à Marseille» [2]; «la description ne consiste en fait qu'en résumés des clauses les plus importantes des actes » [ibid.]. Son maître à l'École des Chartes, M. Bautier, avait conseillé à G. d'adopter pour ce type de sources le qualificatif d'inventaire-cartulaire, terminologie qui me semble très appropriée. «Les cartulaires de ce type ont été jusqu'ici généralement ignorés par la recherche, rarement mentionnés, et leurs particularités de forme et de contenu n'ont pas encore été étudiées» [3]. C'est dans le défrichement d'un domaine vierge de la diplomatique que réside un des principaux mérites du travail de G. Peu de chercheurs ont osé, jusqu'à présent, s'attaquer à ce matériau aride, peut-être parce qu'il exige avant tout un immense effort de persévérance. De tels inventaires, qui résument un certain nombre de chartes, ne livrent que des informations partielles sur une institution; aussi la seule étude du Thesaur n'aurait-elle pas suffi à reconstituer un tableau global de l'hôpital du Saint-Esprit au Moyen Age [5], même si le cartulaire-inventaire occupe «une position privilégiée» parmi les sources de cet hôpital, qui sont parmi les plus riches du Midi de la France [ibid.].

Cette constatation vaut aussi pour l'étude linguistique du *Thesaur*: il n'était pas dans l'intention de G. de combler les lacunes qui interdisent une vision d'ensemble de la scripta occitane; l'analyse approfondie d'un seul texte, de toute façon, n'aurait pu livrer le matériau linguistique nécessaire. «La publication du *Thesaur* se comprend comme une tentative de répondre à cette exigence de la science occitane en ajoutant une pièce à la mosaïque de nos connaissances actuelles» [8].

Le maître-mot a été prononcé: «pièce de mosaïque». Je rends grâce à l'auteur de la thèse d'avoir, par sa persévérance, ses connaissances et son intelligence, dégagé d'un matériau brut une grande variété de produits finis dont la facture arti-

sanale est à tous les égards si bien venue qu'ils devraient servir aux rédacteurs de futures synthèses, mosaïques achevés de la scripta occitane, de la terminologie juridique du Midi [9] et de la vie des hôpitaux à Marseille au Moyen Age.

Après ces généralités, étudions plus en détail le travail. La transcription du manuscrit (bien connu de moi depuis que mon très regretté ami Édouard Baratier avait attiré mon attention sur son intérêt, il y a 25 ans de cela) répond, à mon avis, à toutes les exigences qu'impose aujourd'hui un tel travail et fournit une base de départ solide pour les différents commentaires. L'édition semi-diplomatique ([43-182] reproduction fidèle à la disposition spatiale de l'original; résolution des abréviations; distinction des trois mains principales et de 12 autres plus rares) ne laisse aucune place à une critique négative.

L'histoire du manuscrit [13-40] est présentée minutieusement. En ce qui concerne les trois scribes principaux, G. a eu l'idée de les décrire, en dehors de leur activité comme scribes de l'hôpital, comme des personnalités de la vie publique de la ville portuaire de Marseille au Moyen Age. Il réussit notamment à faire revivre maître Laurens Aycart, notaire de l'hôpital de 1394 jusqu'en 1403 au moins, dans son univers quotidien. Le lecteur n'a pas besoin de rechercher dans la bibliographie l'ouvrage classique d'Origo «The Merchant of Prado»; il remarque tout de suite l'influence qu'a exercée sur l'auteur la personnalité, décrite dans cette biographie avec tendresse et une verve toute romanesque, du notaire d'hôpital Ser Lapo Mazzei qui, du reste, était un contemporain de Laurens Aycart [17]. Avec une passion de détective, G. suit la moindre piste qui semble présenter quelque rapport avec Aycart et ses deux successeurs. Cette étude devrait avoir pour retombée d'inciter un futur occitaniste à s'attacher à l'exploitation historique du livre de quittances rédigé par le deuxième scribe principal, Aventuron Rodet [4 n. 19; 18 n. 24]. Il y a là assurément matière à un travail de maîtrise.

Les trois scribes principaux, les deux notaires cités précédemment et le commerçant Morties, utilisaient de façon plus ou moins nette, selon leur formation, l'occitan des chancelleries [4]. Le cartulaire servait à l'usage pratique quotidien, car les recteurs de l'hôpital, d'origine marchande, étaient peu nombreux à connaître le latin [3 s.]. Il était rare que l'on recourût aux chartes originales, conservées dans des sacs de lin cousus [5]. Ces chartes originales consistaient en

- 1. testaments, extraits de testaments ou codicilles en faveur de l'hôpital;
- 2. ventes de cens et de terres, contrats emphytéotiques, reconnaissances de cens, quittances et contrats semblables;
- 3. chartes de la filiale d'Aubagne;
- 4. chartes des premiers temps de l'hôpital, déclarations de protection et de sauvegarde par des papes, des évêques et des seigneurs séculiers, etc. [22].

Ces chartes étaient fortement raccourcies et leur contenu simplifié, de sorte que n'apparaissaient dans l'inventaire-cartulaire que les clauses fondamentales des actes. Naturellement, il s'agit de l'état des possessions de l'hôpital à l'époque de la rédaction du *Thesaur* [27]. Les changements ultérieurs sont mentionnés en marge. Grâce

à des circonstances heureuses, environ 60% des chartes originales (près de 75% pour le premier scribe) sont encore conservées. G. a donc pu les comparer aux mentions correspondantes du *Thesaur* et n'a décelé que de très rares divergences.

Les dernières décennies ont vu s'imposer une mode historiographique qui privilégie l'histoire des couches sociales inférieures, notamment l'histoire de la pauvreté. G. a donc dû s'attaquer à des montagnes de littérature secondaire pour rendre compte de l'état actuel des connaissances sur la structure et la fonction des hôpitaux au Moyen Age. Car c'était dans un cadre précis que devaient s'inscrire les données du texte; le « Thesaur devait servir à l'histoire de l'hôpital du Saint-Esprit de Marseille» [186]. Ainsi l'exploitation de l'inventaire-cartulaire a permis à l'auteur de décrire quelques aspects de l'hôpital en tant que partie intégrante de la communauté urbaine, sa place dans le champ des forces religieuses et profanes, traditionnelles et communales, la composition sociale et le comportement du groupe des fondateurs et recteurs ainsi que les différents domaines d'action de son administration et de la stratégie de celle-ci en matière d'acquisition de terrains. Viennent compléter ce tableau les informations données par le cartulaire sur l'hôpital de l'Annonciation et sur les filiales de l'hôpital du Saint-Esprit [186]. Par le truchement de la source exploitée, on croit contempler une de ces nombreuses gravures sur bois qui représentent la vie d'un hôpital au Moyen Age, où les occupants des lits tiennent le rôle de figurants, tandis que les fondateurs et les administrateurs occupent, imposants, le premier plan, tout au plus dépassés en importance par des saints.

Pour éviter le danger d'une description tendancieuse de ce genre, tout comme celui d'une tentative inverse de prolonger indéfiniment, à l'aide d'études bonnes et moins bonnes, la vision des «victimes de l'histoire», il fallait progresser, pour ainsi dire, avec la prudence du funambule. C'est ici que ma critique doit intervenir: au lieu de se fonder entièrement, dans son commentaire historique, sur les recherches françaises aux bases solides et par ailleurs bien connues de lui, G. s'est laissé aveugler par l'ouvrage de Mme Lindgren sur les hôpitaux de Barcelone (1980), auquel il se réfère à plusieurs reprises dans quelques paragraphes d'histoire sociale. Malgré la séduction qu'exercent les interprétations de Mme Lindgren, ses recherches ne souffrent pas seulement de ce que l'auteur a mal interprété par endroits des sources écrites en catalan en en tirant des conclusions erronées, mais aussi de ce qu'elle n'a pas su s'imaginer l'esprit du Moyen Age. En effet, retrouver par sa propre sensibilité les mentalités de nos ancêtres, comme Carlo Ginzburg a réussi à le faire dans «Il formaggio e i vermi» (Torino 1976), n'est pas à la portée de tout le monde. Prenons un exemple: dans le folio 55v du livre de comptes de l'hôpital d'En Colon figurent les mots suivants que Mme Lindgren reproduit en note (38 n. 72): «Aquest dia lançam lo mull Royg que nos (= nos) podia levar per gran veyesa que avia» (Un vieux mulet appartenant à l'hôpital fut retrouvé un matin, incapable de se lever, et jeté dans la rue ou au dépotoir; cfr. J. Corominas, DECLC V, 63b: llançar 'expellir una cosa per desfer-se'n, menyspreant-la, gitant-la a terra'... ja es nota frequent en clàssics del S. XV, aplicant-la sigui a objectes sense valor). Mme Lindgren, pour qui l'absence de pitié à l'égard des animaux, courante

dans l'espace méditerranéen, est inimaginable, traduit (38) que l'on laissa partir la «bestia», c'est-à-dire qu'on lui rendit la liberté à laquelle elle aspirait (?), et l'auteur bâtit sur ces idées toute une merveilleuse théorie du «monde où tous sont gentils»: si le personnel soignant et les servants de l'hôpital de Barcelone montraient tant de bonté à l'égard d'un animal, combien d'amour devaient-ils manifester à plus forte raison à leurs protégés! La façon dont on traitait ânes et mulets, je la connais par mon enfance et par des séjours dans des pays où les voitures n'ont pas encore remplacé tous ces quadrupèdes. On peut même s'estimer heureux que les véhicules automobiles aient évincé des animaux dont l'aspect pitoyable a souvent de quoi retourner l'estomac. Conseillons aussi la lecture des ouvrages anciens de médecine vétérinaire. Ce n'est pas pour rien qu'en français, on parle de «remède de cheval».

Mme Lindgren ne semble pas pouvoir s'imaginer les conditions d'hygiène qui régnaient dans un hôpital d'autrefois. Le livre d'Alain Corbin «Le miasme et la jonquille» (Paris 1982) n'était pas encore paru; l'auteur mentionne à la page 60 (éd. 1986): «Selon les observateurs du temps, ce qui caractérise l'ambiance olfactive de l'hôpital, c'est la complexité des odeurs putrides. La respiration accélérée et les sueurs infectes des malades, leurs crachats purulents, la variété des sanies qui s'écoulent des plaies, le produit des baquets et des chaises... s'amalgament et composent une... fétidité globale... Le pire est bien 'la pourriture d'hôpital', odeur qui précède et annonce la mort; elle s'élève des membres gangrenés et des lits imprégnés de sueur...» Mais il eût été bon que l'auteur de la thèse sur Barcelone eût consulté l'ouvrage paru en 1767 de C.L. de Genneté sur «La Purification de l'air croupissant dans les hôpitaux, les prisons et les vaisseaux de mer». A la page 10 on peut lire: «Les haleines y sont infectées, les plaies en pourriture, les sueurs sentent le cadavre.»

Nous citerons encore, pour finir, C. Turrisi (Roma 1978) qui, après de minutieuses recherches, a établi que les hôpitaux d'autrefois n'étaient fréquentés que par les plus miséreux des pauvres « perché anche i poveri sentivano invincibile repugnanza d'entrarvi» (p. 82). — Mme Lindgren émet une autre hypothèse, née elle aussi d'images modernes, d'un rythme de rotation avec une durée moyenne du séjour des « patients » s'élevant à sept semaines, hypothèse qui a visiblement perturbé G., même s'il finit par prendre ses distances avec elle. A mon avis, nous devrions imaginer ces institutions plutôt comme les hôpitaux que crée Mère Térésa dans le souscontinent indien. Un hôpital du Moyen Age avait vraisemblablement encore moins de points communs avec un hôpital d'aujourd'hui qu'une antre d'alchimiste avec une usine chimique. Apparemment, ce rapprochement ne s'est pas imposé non plus au spécialiste reconnu de l'histoire des hôpitaux qu'est Dieter Jetter. Par chance, si l'on excepte quelques clins d'œil osés en direction de « dieux étrangers », G. a en général repris pied rapidement sur le sol ferme de l'amour tout gaulois de la réalité.

Il ne le quitte heureusement pas lorsqu'il s'agit d'évaluer le nombre de lits qu'André Villard a estimé au XIVe siècle et pour l'ensemble des hôpitaux marseillais à environ 150, chiffre qu'on peut provisoirement prendre en considération, puisqu'il n'y aura pas, avant longtemps, de meilleurs spécialistes de l'histoire de Marseille au Moyen Age que le trio Édouard Baratier, Madeleine et André Villard. Ces lits

étaient des meubles gigantesques d'une valeur considérable et rarement occupés par une seule personne, même en temps normal, c'est-à-dire en dehors des années d'épidémie. De nouveau, je renvoie le lecteur aux gravures sur bois et aux peintures d'époque: le musée régional de Klagenfurt conserve un tableau votif du XVe siècle qui représente trois pèlerins couchés côte à côte dans un même lit; l'autel de Saint Wolfgang à Rothenburg (1514) nous présente aussi l'aspect d'un hôpital aux dimensions assez exiguës. En prenant pour hypothèse la présence moyenne de deux pauvres par lit, cela porte la clientèle de l'hôpital du Saint-Esprit de Marseille, grosso modo, au nombre de 180 à 200 invalides et vieux, auxquels s'ajoutent 10 à 15 enfants trouvés [250 n. 121]. Je supposais moi-même en 1965, en m'appuyant sur des matériaux moins riches, un nombre inférieur d'occupants de lits (HauckBlasi I, 173). Les chiffres que j'avancerais aujourd'hui concordent d'ailleurs avec plusieurs autres éléments:

- 1. Moins sceptique que G. en ce qui concerne la forme du bâtiment [« peut seulement être reconstruit hypothétiquement », 231], je m'en tiendrai à la plus ancienne gravure sur bois de Marseille qui soit fiable (1575, plan I) et qui montre «trois bâtiments groupés en forme de fer à cheval autour d'une place ouverte vers le sud, avec à l'ouest de la place la maison principale orientée du nord au sud, à l'est le grand cellier à un étage, et entre les deux un bâtiment commun de la même hauteur» [235]. Le plan de Maretz (post 1644, plan III) présente un bâtiment principal assez important à deux étages, dont la longueur correspond presque à celle de l'église des Accoules voisine. Au 2e étage, le bâtiment présente six fenêtres très espacées. La salle sur laquelle elles donnaient devait être spacieuse, puisque c'est là que le conseil de ville qui comptait 83 membres, avait coutume de siéger entre 1348 et 1480 [233 n. 26]. A côté de cette salle («aula») se trouvaient en 1350 encore cinq chambres et un grand scriptorium. L'étage inférieur présente cinq fenêtres et une porte. Si les mesures sur le dessin correspondent à peu près à la réalité, l'hôpital mesurait cinq fois la longueur des plus grandes constructions bourgeoises voisines et les dépassait de deux fois et demie en hauteur.
- 2. Le personnel soignant de l'hôpital du Saint-Esprit, environ 10 à 15 frères, sœurs et donats et 8 à 10 domestiques permanents (collecteur de pains, porcher, cellérier, jardinier, muletier, filles de cuisine, etc.), ne dormait certainement pas dans des lits, mais à même le sol; G., qui présente cette hypothèse [251], devrait être plus catégorique. Reportons-nous sur ce point au livre de raison de Johan Blasi, folio 4, recto 5: «Item, un avol matalas per la sirventa, e es de lana»; la servante de la maîtresse de maison avait droit à un matelas qu'elle étendait le soir devant la porte de la chambre de ses maîtres. Le reste du personnel couchait n'importe où, et selon l'époque de l'année, sur ou sous deux vieilles et gigantesques «flessadas viellas de Barbaria per mainada», lourdes couvertures de laine d'origine nord-africaine.
- 3. Selon les calculs de G., 25 personnes avaient la charge des soins à délivrer aux pensionnaires de l'hôpital [242 s.]. Pourrière a avancé le rapport d'une personne d'encadrement pour six pauvres, chiffre que je tiens pour relativement

réaliste, même si mon évaluation personnelle serait plutôt un rapport de 1 à 7, 5; ce qui m'amène à estimer le nombre des *pauperes* de l'hôpital à 180 environ.

4. Au XVe siècle, au moins 3.000 personnes vivaient à Marseille dans un dénuement absolu, nombre qui tendait encore à croître. Les réseaux sociaux tenaient sans aucun doute si solidement que l'on jouissait de l'appartenance sécurisante au clan familial du berceau à la tombe. Mais que sont ces 180 à 220 places d'accueil dans les hospices d'une ville face à une montagne de misère, particulièrement chez les personnes âgées vivant seules? Notons à titre de comparaison que Paris offrait au début du XVe siècle 2.200 lits dans ses hôpitaux, y compris, bien sûr, les asiles de nuit pour les pèlerins. En 1339, Florence disposait dans ses 30 hôpitaux d'un peu plus de 1.000 lits pour des invalides (Mollat, Les pauvres au Moyen Age. Étude sociale, Paris 1978, p. 135). Or, la pauvreté augmentait; selon Mollat, les mendiants n'étaient pas admis dans les hôpitaux. Relevons ce que H. Bookmann constate sur l'augmentation de la pauvreté et le changement de mentalité à son égard dans son étude «Die Stadt im späten Mittelalter» (München 1987, p. 242): «...les villes attiraient les pauvres comme aujourd'hui dans les pays du Tiers-Monde.»

Les cités de la fin du Moyen Age s'opposèrent à cette tendance. Dans leurs murs naquit une nouvelle conception de la pauvreté, conception qui au fond est celle qui prévaut aujourd'hui, à savoir l'idée que le pauvre ne doit pas être accepté tout simplement comme un phénomène tout à fait normal de l'ordre du monde, mais qu'il ne peut escompter de l'aide que si sa pauvreté n'est pas méritée. Ce changement de mentalité dans un monde qui procède à une révision de ses valeurs a bien été reconnu et jugé par G. [185], mais, puisque son matériel ne permet guère de conclusions sur de tels «bouleversements du climat social», il ne s'y est pas arrêté longtemps. C'est pourquoi nous renvoyons encore une fois, pour approfondir cette question, au travail de Mollat (p. 212) qui peut attester pour la période qui va de 1350 à 1500 de cette haine et ce mépris croissants à l'égard de ces «laissés pour compte». Ces sentiments atteignent leur apogée lorsque le pauvre devient un personnage risible et malfaisant. Finalement, cette évolution a favorisé le déclin des hôpitaux. L'hôpital de l'Annonciation de Marseille, riche fondation bourgeoise, dont l'existence a été de courte durée, ferme ses portes en 1423 [261], après un pillage; de même, l'hôpital du Saint-Esprit d'Aubagne doit être fermé au début du XVe siècle [255]. - Le joli ouvrage «Einblattdrucke des 15. Jahrhunderts» (Nürnberg 1928), édité par P. Heitz, contient une illustration en couleurs de la fin du XVe siècle qui représente un infirme, montrant au maître d'un hôpital de Nuremberg ses membres gelés par l'hiver, pour s'assurer une place dans l'hospice. L'administrateur le repousse sans pitié: «Freunt du pist nicht sundersiech / Du hast wol sunst verwarlost Dich / Bist erfrorn in dem kallten winter / Lasz' ander herzu! [= Ami, tu n'es pas vraiment invalide, / ton infirmité est due à tes propres négligences, / tu t'es gelé dans le froid hiver, / laisse d'autres entrer ici ».]

Comme il est d'usage pour un compte rendu, je me suis surtout attardé à des détails qui m'ont frappé au cours de ma lecture et qui méritaient, selon moi, une correction, voire un approfondissement. En effet, une énumération élogieuse de ce

qui est connu par ailleurs et que l'auteur a condensé habilement, ou de ce qui est bien fait et peut être accepté sans réserves, aurait certes eu aussi sa raison d'être, mais m'aurait ennuyé ainsi que d'autres spécialistes. De toute manière, la mode est trop à l'éloge aujourd'hui.

Arrêtons-nous encore sur quelques détails qui sont des retombées du travail de G. A la page 183, G. écrit que les Templiers ne créèrent des établissements charitables qu'à titre exceptionnel. C'est peut-être vrai, au moins en Occident, mais j'ai retenu d'une relecture récente de la vida légendaire de Jaufre Rudel, célèbre pour son «Amor de lonh», qu'au seuil de la mort, il fut transporté du bateau à l'hôpital des Templiers à Tripoli (Antioche), où il mourut dans les bras de sa comtesse tant aimée qu'il put ainsi voir enfin.

Naturellement, G. a étudié de façon détaillée testaments et testateurs. Il a remarqué à ce propos [223] que «les liens familiaux avaient plus de valeur pour les testatrices que pour les testateurs». Bien que dans ce domaine il ne cite pas la bibliographie la plus récente, il faut lui concéder que les «tanathologues» Vovelle, Chaunu, Ariès, Tenenti et Gaudioso arrivent aux mêmes conclusions. Le flair aide souvent plus qu'une masse de connaissances accumulées.

Cet instinct a rarement trompé G. Quand il s'agit d'analyser et de décrire des interdépendances économiques, M. Bookmann (p. 240 s.) confirme ici encore les résultats de G. [204 s.], en établissant que, dans de nombreuses villes, les hôpitaux étaient des institutions qui disposaient de revenus en argent liquide parmi les plus élevés et qui, par conséquent, pouvaient soutenir les conseils de ville en cas de difficultés financières. Et quand il s'agit de prouver, indice par indice, que les structures hiérarchiques dans l'administration de l'hôpital du Saint-Esprit ont été soumises à des changements au cours du temps, les résultats de G. [235-240] sont également confirmés par Mollat (p. 250 s.) selon lequel l'évolution allait vers une bureaucratisation croissante.

Cet instinct vaut aussi dans les domaines sociologiques et psychologiques. Au premier domaine j'emprunte un exemple qui devrait encore être creusé. G. écrit avec raison: «Eu égard au rôle mineur que jouaient généralement les médecins dans les hôpitaux du Moyen Age, les témoignages que nous apporte l'hôpital du Saint-Esprit sont d'autant plus dignes d'intérêt » [245], et il démontre que l'administration des soins médicaux (on ne saurait être trop prudent dans le choix des mots) était assurée principalement par des juifs [244; tab. XIV]. Il y a un quart de siècle, j'ai étudié moi-même la situation de la communauté juive à Marseille dans la première moitié du XIVe siècle (HauckBlasi I, 22 ss). J'ai constaté également qu'en son sein les médecins étaient surreprésentés, et je n'ai pu que confirmer le jugement de Lesage selon lequel «rarement une législation leur a été aussi favorable» que celle de cette ville portuaire (Marseille Angevine, Paris 1950, p. 39). Après un examen approfondi de nombreux noms de famille du XIVe siècle, que G. a identifiés dans le Thesaur comme des noms chrétiens, je serais tenté d'y voir des patronymes de convertis. Cette question devrait faire l'objet de recherches plus poussées, car je crois fermement que les minorités renoncent à se retirer dans leur coquille lorsqu'enfin on les laisse en paix et où on ne se comporte plus envers eux comme s'il s'agissait d'hommes au rabais.

Le phénomène des «donats», à propos desquels G. écrit: «Le but qu'ils s'étaient fixé était de nature spirituelle, et non matérielle: il s'agissait d'obtenir la rémission de leurs pêchés et de ceux de leurs proches; ils se consacraient à une tâche pieuse» [240] pourrait aussi être éclairé d'un point de vue biologique et psychologique: au Moyen Age, de nombreuses personnes inadaptées à la vie étaient privées d'une éventuelle procréation par leur entrée dans des monastères et des établissements comparables, comme les hôpitaux justement, qui leur offraient dans le cadre d'un célibat très strict une pitance minimale à vie, en échange de leur travail et de leur subordination. Quel bon moyen d'éviter l'abrutissement psychique dans des établissements à la monotonie stérile ainsi que le gaspillage des recettes fiscales! Et combien de vocations charitables employées de façon constructive à soigner des créatures encore plus pitoyables.

J'apprécie également la remarque suivante de G.: «Il est difficile de se représenter un homme du Moyen Age sans maladie ni blessure, c'est-à-dire sans dysfonctionnements physiques. Quant à savoir comment cela était vécu, c'est une tout autre question» [243]. L'éditeur du *Thesaur* a beaucoup voyagé; il connaît des pays tels que le Mexique, la Roumanie, la Sicile et le Maroc et a pu souvent observer avec quelle patience stoïque on supporte dans ces pays une rage de dents, une crise de malaria ou un crachement de sang, et il a pu constater que l'on se met au lit dans la journée seulement si l'on sent vraiment venir la mort. Ainsi ses expériences personnelles dans «des pays, qui stagnent à un stade d'évolution qui rappelle à beaucoup d'égards celui du Moyen Age européen» [252, n. 135] lui ont permis de reconstituer en esprit ces images d'un autre monde.

La philosophie de l'histoire pèse dans les propos de l'auteur lorsqu'il s'interroge sur la pseudo-causalité de certains phénomènes comme, par exemple, sur le besoin de charité extrêmement vivace à l'époque de saint François, ou encore sur la méfiance caractéristique à l'égard du clergé. En conclusion de son chapitre sur « les obligations liées aux legs » G. écrit: «Le désir de léguer ses biens pour aider concrètement les faibles, au lieu de les léguer à une institution anonyme ou à la riche Église, ne semble pas être spécifique d'un groupe social, mais d'une époque. On croit reconnaître, dans le 'distant mirror' du Bas Moyen Age qui, selon l'avis explicite de Barbara Tuchman et l'avis implicite de Umberto Eco dans Il nome della rosa, nous renvoie notre propre image, un vif intérêt de notre époque pour la question sociale, intérêt lié à une époque précise et qui est peut-être déjà en train de s'atténuer » [214]. C'est à juste titre que G. explique par l'esprit du temps, dont l'évolution n'est pas régulière mais saccadée, qu'à une époque précise, partout en Europe, les hôpitaux ont été fondés par la bourgeoisie, jaillissant de terre comme des champignons après une pluie chaude.

La linguistique est une science par essence moins spéculative que l'histoire. Elle est d'ailleurs le principal domaine d'action de Martin-Dietrich Glessgen, qui s'y meut avec une aisance toute particulière. Pour la phonétique et la morphologie de

la koinè des scribes de Marseille, G. s'est appuyé sur le deuxième volume de mon édition du livre de comptes (1329-1337) de Johan Blasi, médecin et marchand marseillais (Saarbrücken 1965) qui a pu lui servir de fil conducteur, enrichie par les critiques de plusieurs coryphées de notre spécialité (comptes rendus d'Ernst Gamill-scheg dans Zeitschrift für französische Sprache und Literatur 78 (1968), d'Åke Grafström dans Studia Neophilologica 42 (1970), de Manfred Höfler dans Zeitschrift für romanische Philologie 84 (1968), de Carl-Thedor Gossen dans Vox Romanica 27 (1968), de Pierre Gardette dans Revue de linguistique romane 31 (1967), de Henri Dubled dans Annales du Midi 79 (1967), de G. Wolf de Gossler dans Cuadernos de Humanidades 3 (1969)). Dans la structure de ce chapitre, G. a suivi les méthodes éprouvées de Åke Grafström et Max Pfister (VR 17, 1958), et il s'est basé sur les répertoires classiques des dialectes modernes (Ronjat, ALP, ALF) et surtout sur un nombre non négligeable de bonnes éditions de textes non-littéraires et littéraires de la Provence des XIIIe-XVe siècles (cf. bibliographie sub II et 7 n. 36).

Dans le domaine de la phonétique, on n'avait pas à attendre et l'on n'attendait pas d'ailleurs de nouvelles et étonnantes découvertes, si l'on excepte une plus exacte délimitation de différents phénomènes; bon nombre d'entre eux ont pu être précisés sur les plans chronologique et géolinguistique. G. apporte un complément précieux à la discussion sur l'évolution du groupe consonantique -kt- en Provence [§ 26]. L'ancienne constatation de Suchier selon laquelle la Provence fait partie du domaine « provençal-languedocien » de cauza/fach (Grundriss 597) est généralement acceptée, bien qu'elle soit en opposition avec les résultats de Pfister, qui observe «/tš/ au 12e siècle seulement dans le Languedoc et dans la Provence orientale» [n. 58]; G. en conclut que la Provence a appartenu depuis l'origine jusqu'au XIIe siècle au type fayt, ce qui représente une différenciation importante avec le Languedoc, et que le passage à fach ne s'est généralisé qu'à la fin du XIIe siècle: «Ringenson (Étude 52) démontre qu'au XII^e siècle coexistent encore les graphies ch et it, même à Lérins (A.-M.). Dans la Vida SDoucelina (Wehowski, Doucelina 59, 110) et dans le cartulaire de Manosque (LXXIIs.), tous deux rédigés vers 1300, ch est la graphie habituelle du groupe palatal» [n. 58]. Cette hypothèse d'une superposition de fach sur fayt est appuyée par des reliquats graphiques de l'ancienne prononciation / yt/, p.ex. dans le cartulaire de Manosque (plait) ou dans la Vida de Saint Honorat (ms. XIVe s.: dreita 12 fois, drecha 2 fois) [n. 59].

Le paragraphe 29 contient d'intéressantes précisions sur -n final après r (jorn/jort): la forme jort est interprétée comme une forme de transition avec dénasalisation de -n entre l'état jorn et la chute de la finale; le type jort, qui se maintient aujourd'hui seulement en Provence orientale et alpine, s'étendait, d'après l'auteur, au Bas Moyen Age jusqu'aux régions limitrophes de l'Est de la Provence et «sa datation doit remonter au XIVe siècle et non au XVIe siècle», comme le propose Ronjat (2 § 393).

Dans sa description de la scripta, G. renonce à une étude de la morphosyntaxe, puisque « presque toutes les formes dignes d'intérêt ont déjà été relevées et commentées dans le chapitre 'Die Konjugation' de Hauck (Blasi 372-387)» [11], mais il

ajoute des observations sur la suffixation, les latinismes, francismes, dialectismes et les erreurs de scribe [§§ 38-42], pour rendre compte du caractère composite de toute scripta régionale. Dans ce chapitre, l'auteur s'est attaché tout particulièrement à différencier les habitudes graphiques des trois scribes principaux. Dans cette comparaison [§ 43], les facteurs socioprofessionnels apparaissent comme plus déterminants que les dates de leur vie ou de la rédaction du texte. Le premier scribe, le notaire «Aycart (1400), témoigne... d'un état d'évolution avancé d'une tradition de scribes des chancelleries de Marseille tournés vers le passé; les graphies archaïques..., analogiques... et latines... traduisent la scripta de chancellerie, l'uniformité des graphèmes... son état d'évolution.» «La lecture... des textes de De Morties (1511; marchand) rappelle beaucoup plus, malgré la distance dans le temps, le livre de raison de Johan Blasi (1329/37) que l'inventaire d'Aycart; les graphies de Blasi et de De Morties sont influencées davantage par la prononciation que par l'histoire des mots. » «Les habitudes de Rodet (fils de marchand, mais notaire de formation) ont un caractère hybride. Rodet reprend souvent les habitudes d'une scripta notariale telle que l'utilise Aycart; dans d'autres cas il suit celles d'une scripta 'commerciale' ('Geschäftsschrift') semblable à celle de Blasi et de De Morties.» Du point de vue méthodologique, G. a associé ici la description traditionnelle et les conclusions modernes sur la scripta méridionale.

Pourtant, celui qui écrit un compte rendu n'a pas à jouer les séraphins thuriféraires, mais plutôt, comme à l'occasion d'une sanctification, l'advocatus diaboli. Et de même que j'ai adopté une position critique dans mon commentaire historique pour certains détails, je ferai de même dans le commentaire linguistique. Le glossaire, qui englobe le vocabulaire intégral du Thesaur, m'en offre le prétexte. Chers à mon cœur sont quatre mots du langage des pêcheurs, au sujet desquels G. écrit: «Une loi de 1284 concernant l'interdiction de pêcher au filet (arts) certains jours dans les salines (eyssanegas) qui pouvaient aussi servir de vivier, entraînait en cas d'infraction la saisie du poisson qui était donné à l'hôpital du Saint-Esprit (§ I 20), et un autre règlement à l'encontre des pêcheurs aux mosclals (ligne double) et aux folmes (trident ou harpon), instruments interdits pour éviter une pêche trop intensive, destinait en 1324 un tiers du poisson pêché à l'hôpital (§ I 19)» [246]. Depuis que j'ai lu, jeune homme, l'ouvrage Das ländliche Leben Sardiniens im Spiegel der Sprache de Max Leopold Wagner, sur la culture pastorale de la Sardaigne et son vocabulaire, publié en 1921, je suis obsédé par une espèce de fanatisme de l'exactitude dans les définitions des êtres et des objets. Parler du LAMENTIN comme d'une espèce de poisson («die fische...» FEW 20, 71a) relève à mes yeux de l'impudence.

Les quatre notions mentionnées plus haut auraient pu être étudiées de plus près. Pour cela, il n'y a pas meilleur instrument que l'étude La Méditerranée; l'espace et l'histoire, les hommes et l'héritage (Paris 1986) par Braudel, Duby et Aymard. On y lit que les pêcheurs en Méditerranée connaissait les eaux au large de leur port comme le laboureur les champs de son village; que l'on a pêché de tout temps au filet, à la nasse et à la torche de poix, et que la Méditerranée a toujours été une source alimentaire médiocre. Les ressources en poissons et fruits de mer s'épuisaient de plus en plus; c'est pourquoi pendant le carême on pouvait trouver sur la table

des riverains du cabillaud importé (sous forme salée, séchée ou fumée) au lieu des espèces locales.

Prenons un autre exemple, le mot luminaria «confrérie». G. réserve un traitement particulier à ce mot [342 s.; cf. 196-199], mais il ne renvoie pas à l'ouvrage en trois volumes de G.G. Meersseman «Ordo Fraternitatis. Confraternite e pietà dei laici nel Medioevo» (Roma 1977). Autre lacune dans le Thesaur: Notre Dame de la Purification apparaît comme patronne de confrérie, or c'est tout à fait typique de l'époque, car «...le preferenze sono rivolte agli attributi della Madonna» - v. aussi Meersseman I, p. 367. Surtout pour des mondes qui nous sont devenus étrangers, un travail lexicologique approfondi est nécessaire: à l'âge de 14 ans, un jeune homme pouvait être proposé comme membre d'une confrérie. L'élection était secrète. Le prieur ne pouvait jamais être prêtre, le spirituel était représenté par un prêtre qui ne devait pas être membre. Les confréries étaient souvent des institutions assez aisées; elles pouvaient posséder des fermes, des troupeaux, etc. Au début, leur but principal consistait en l'assistance aux condamnés à mort lors de l'exécution, en processions funéraires pour les membres décédés, en l'assistance aux moribonds, en recherche d'époux pour les jeunes filles pauvres, en l'organisation de mystères, en jeûnes et flagellations volontaires, etc. A certaines époques, la plupart des hommes d'une paroisse furent membres d'une confrérie, de sorte que ces corps représentaient un facteur social et culturel non négligeable, et elles continuent aujourd'hui encore à jouer ce rôle dans quelques zones marginales du monde catholique.

Même le glossaire d'un texte aussi sec que le *Thesaur* comporte des joyaux pour l'histoire des mots, et leur étude aurait pu être approfondie dans de petits articles encyclopédiques. Notons que sur les 922 mots du *Thesaur*, 30 % ne sont pas suffisamment bien décrits dans le FEW et 15 % représentent des pré- ou postdatations ou des acceptions inconnues des répertoires de l'ancien occitan (FEW, Rn, Lv, Brunel, Pansier [10]). L'initiative de Max Pfister, suivie par G. dans son glossaire, consistant à apporter des corrections systématiques au FEW, n'était pas seulement souhaitable à mes yeux, bien plus, elle était indispensable. Et, pour l'amour de Dieu, que l'on fasse cela, dans le futur, en français et non plus en allemand...

Comme mon ami Max Pfister, qui a dirigé le travail de G., je suis d'avis que la contribution la plus exceptionnelle de G. réside dans son étude très poussée du vocabulaire du droit, parce que jusqu'ici, on ne pouvait que déplorer l'absence d'une recherche sur un tel matériau à partir d'une source semblable. Cette lacune est comblée: la partie centrale de l'ouvrage est consacrée au vocabulaire du droit [304-372]. Cela peut sembler peu scientifique, mais je crois vraiment que certaines structures de pensée sont enracinées dans le patrimoine génétique, et ce n'est pas innocemment que j'ai relevé au début que le père de G. est avocat. Sans avoir vraiment étudié la jurisprudence lui-même, il a réussi à traiter les termes juridiques, et pas seulement les plus importants, en allant au fond des choses. En outre, il a obtenu dans ce domaine des résultats nouveaux qui dépassent l'état actuel de la recherche. Pour s'en convaincre, il suffit de prendre le FEW de Walther von Wartburg et de comparer ses définitions des termes juridiques à celles de G. Soyons précis: l'étude lexicologique comporte un peu plus de 200 mots, disposés en 141 arti-

cles qui cherchent à replacer chaque mot dans son contexte historique et juridique. G. en a développé un certain nombre qui sont susceptibles d'élargir nos connaissances sur la situation juridique dans le Marseille des XIIIe, XIVe et XVe siècles. Ainsi l'article acapte «intragium (droit d'entrée payé lors d'une prise en emphytéose); droit d'entrée payé par tout acheteur d'une utile au bailleur; contrat d'emphytéose » contient comme une espèce de «capostipite» une description des baux à long terme [306-310], tandis que les articles emphiteota/fachier/maior senhor, trezen/lausime, sobrecensa, etc., peuvent compléter nos informations dans ce champ sémantique. De même les articles notari [346-348] et substitut [363 s.] sont consacrés à la situation professionnelle des notaires, à leurs offices et à la rédaction des actes, testament et substitution aux développements du droit d'héritage en Provence; ici l'on constate les liens étroits avec la partie historique du travail, de même que les articles sur le notariat présentent une relation étroite avec «l'histoire du manuscrit»; les articles molher laysada et usufructuaris sont consacrés au droit de tutelle et aux droits de la veuve, et toujours dans le domaine de la famille, filh natural comporte l'analyse minutieuse des significations de ce syntagme, utilisé à l'origine pour le fils d'ascendence naturelle en opposition au fils adoptif.

Plus complexe est la structure des articles concernant l'arbitrage, procédure en vogue entre le XIIIe et le XVe siècle, surtout dans une ville commerçante comme Marseille, où la rapidité importait (s.v. arbitre). Au XIVe siècle, la terminologie de l'arbitrage tend à coïncider avec celle de la jurisprudence ordinaire (s.v. sententia arbitraria) dans les multiples tribunaux (s.v. cort & juge) et instances d'appel (s.v. apellation). Dans sa recherche des origines de l'arbitrage, G. formule une double hypothèse: au XIIIe siècle, la désignation, et peut-être aussi la procédure de l'arbitrage, pouvait être identique à celle d'une convention à l'amiable entre deux personnes privées (s.v. transaction), ce qui permet de supposer que l'arbitrage est issu de la convention à l'amiable. D'autre part, G. démontre que la juridiction ordinaire déléguait sa compétence judiciaire à des experts qui ont pu par la suite être assimilés à des arbitres (s.v. aterminador) choisis par deux parties en litige.

Dans une telle lecture de l'étude lexicale, il faut recourir au tableau onomasiologique qui précède l'étude elle-même et qui est subdivisé de la manière suivante: I. Notariat; II. Juridiction ordinaire et arbitrage; III. Droit de famille et de l'héritage; IV. Baux; V. Transfert de propriété et contrats. C'est ici que les interdépendances apparaissent et que les synonymes et l'analogie des mots peuvent être retrouvés par le lecteur; ce tableau suffit à démontrer le profit que G. a tiré d'une année d'études à Heidelberg. M. Baldinger peut être satisfait d'un tel élève. Et l'éditeur du Lessico etimologico italiano sera, comme je le suppose, fier d'un tel collaborateur.

Le *Thesaur* est complété par un index exhaustif des noms de personnes et de lieux (1.400 environ). G. a relevé dans les chartes les formes latines des noms et, à l'aide d'autres sources éditées, il a pu identifier nombre de personnages mentionnés dans le texte.

A la fin de ce compte rendu, je voudrais revenir sur les deux influences que G. a subi: influence française pour l'étude de l'histoire, celle des romanistes de langue

allemande en tant que linguiste; leur rencontre s'est avérée féconde. A ce propos, il faut avouer que nous autres Allemands avons perdu toute une génération de chercheurs par la démence du Troisième Reich. Il faut se rappeler non seulement les victimes de la guerre, les morts, les mutilés dans le corps et dans l'âme, mais aussi les victimes d'origine juive assassinées et expulsées qui, dans leur rôle d'intellectuels allemands, avaient excellé dans tous les domaines de la science.

En ce qui concerne les recherches occitanes, cette lacune due au III^e Reich a pu être comblée pour nos étudiants en partie grâce à des professeurs suisses. C'est une chance que G. ait eu des maîtres comme Johannes Hubschmid, Max Mangold, Kurt Baldinger et surtout Max Pfister. Son autre chance a été d'avoir bénéficié de l'influence française pour sa formation historique. Ici nous autres Allemands sommes, à mon avis, en train de rattraper, mais depuis peu de temps seulement, la distance qui nous sépare de nos anciens «ennemis héréditaires» devenus aujourd'hui nos meilleurs amis.

Dietrich HAUCK

Joannès DUFAUD, L'Occitan nord-vivarais. Région de La Louvesc, chez l'auteur (Maison Saint-Régis, Davézieux, Ardèche), 1986, 328 pages.

Ce livre, élégamment imprimé, présente le parler de La Louvesc (Ardèche), point 74 de l'ALLy (abréviation du FEW: LLouvesc). Inutile de redire que l'enquête monographique en profondeur et la collecte atlantographique en extension sont complémentaires.

Après quelques éléments de grammaire, ou plutôt de morphologie [25-47], et une liste de suffixes [47-48], l'essentiel de l'ouvrage est un «Lexique» [49-303] dont les entrées et les exemples sont écrits en graphie classique (pour la prononciation, v. les indications données pp. 22-24... et surtout l'ALLy!). Celui-ci est le bienvenu pour cette zone de contact et dans le (quasi) désert lexicographique ardéchois. On y lit d'assez nombreux exemples (souvent des locutions) et l'on y trouve le paradigme de maints verbes irréguliers. L'auteur a pris la peine de munir la plupart des articles de renvois au FEW, qui sont généralement corrects (des références plus nourries au volume de commentaires de l'ALLy auraient été naturelles). Disons, par parenthèses, que les étymologies toponymiques sont, en revanche, souvent sujettes à caution.

Quelques notes de lecture sur les mots en t-, u- et v-: — l'article tacha est à dégrouper en tacha¹ «tache; souillure; tache de rousseur» (FEW 17, 293b, TAIKNS) et tacha² «gros clou de cordonnier pour sabots et brodequins» (FEW 21, 91a); — s.v. tafor est cité le verbe ataforir «étouffer» qui devrait bénéficier d'une entrée; — talòssa «bloc de neige fraîche qui se colle aux chaussures» est à rapprocher de Ponc. talòsi classé FEW 13, I, 61a, *TALO (mais Gardette, ALLy 5, 505, 506, propose THALLUS); — s.v. tartarèia «rhinante crête-de-coq», lire: FEW 13, I,

109a; - s.v. tavare «taon», lire: FEW 13, I, 3a; - s.v. tendre, lire: lat. TENER; la locution verbale tombar d'aiga figure sous urinar, mais non sous tombar; - s.v. ton « passage empierré pour les eaux »: la référence exacte au FEW est 13, II, 391a, TÜBUS; - s.v. torièr «sorbier des oiseaux»: le FEW 21, 69a ne présente pas l'étymologie ici proposée; - s.v. Tornon (NL): le développement encyclopédique est disproportionné; - s.v. tracolet «col»: s'agit-il bien d'un appellatif vivant?; - s.v. triu « parc où les bêtes vivent séparément », lire: FEW 13, II, 305b; - trunlar « pétarader» pourrait être rapproché de Ruff. avai la trůla «péter sans cesse» (FEW 21, 320b; v. à présent BaldEtym 1, 250, avec une proposition assez peu convaincante); - s.v. urinar, on trouve la locution eichampar d'aiga, mais il manque un article eichampar; - valeta «petite vallée» est-il bien un appellatif vivant?; - pour l'étymologie du NL Veirinas, lieu donné vers 1050 aux Bénédictins de Saint-Chaffre, v. maintenant R. Sindou, ACILR 18, IV, 653-664 (aussi Via Domitia 24, 1980/ 2, 54-55); - ventadon «tarare» (= $[v\tilde{e}tadu]$ ALLy 96), «emprunt à des parlers [occitans] plus méridionaux» (ALLy 5, 67), était à graphier ventador dans le système choisi par l'auteur; - s.v. vèrne, la glose «verne; aulne» paraît étrange; - s.v. virar, aj. virar na valsa cité sous valsa.

Ce livre utile se termine par une «Anthologie» de proverbes, comptines, devinettes et chansons [305-322] et par une carte de la région [324-325].

Jean-Pierre CHAMBON

Guy Marcou, Étude phonétique, morphologique, syntaxique et lexicale du parler occitan de Pradelles (Haute-Loire), Éditions IEO Haute-Loire (Centre Peire Cardenal, rue Jules Vallès, 43000 Le Puy), 1987, 2 tomes en 3 volumes, IV + 345 + 628 pages.

Après le travail de Th. de Félice sur les parlers de l'enclave protestante du nord-est du département (v. RLiR 48, 439-445; J.-B. Martin, Per lous Chamis 43, 92-93), la dialectologie de la Haute-Loire se voit doter, grâce à une autre thèse d'Université de Saint-Étienne (dirigée par J.-B. Martin), d'une nouvelle et excellente description.

L'ouvrage de G. Marcou concerne un parler de l'extrême sud, Pradelles appartenant au diocèse de Viviers [I, 19]. C'est le point 27W de l'ALMC (mais le témoin de Nauton « présente des particularités linguistiques propres à Landos ou Cayres » [I, 9]).

Il s'agit, comme le titre l'indique, d'une description linguistique d'ensemble (phonétique, morphosyntaxe, lexique et textes). L'« Aperçu phonétique » [I, 27-47] situe commodément le parler étudié grâce à une batterie de cartes consacrées à différents traitements; mais c'est aussi la partie la plus faible de l'ensemble: elle est à prendre comme une suite d'observations, les points de vue adoptés (phonétique historique, phonétique descriptive, phonologie, morphophonologie, règles de pronon-

ciation de la graphie classique) se chevauchant constamment. Il est parfois difficile de s'y retrouver, d'autant que certaines informations sont fournies dans la partie «Généralités», soit au chapitre «Transcription phonétique» [I, 13-14], soit au chapitre «Le dialecte langue parlée» (sur la prononciation des «locuteurs jeunes» [I, 25]).

La partie consacrée à la «Morphosyntaxe» [I, 49-161] est plus consistante, mais elle aurait gagné à être mieux articulée et mieux pensée (y compris pour la simple commodité du lecteur), en s'appuyant sur des vues systématiques ou théoriques. Elle inclut quelques pages consacrées à la formation des mots [150-161].

Le tome premier se termine par une partie intitulée «Bilan lexical, comparaisons, conclusions générales» [163-181] qui caractérise le parler de Pradelles comme «du nord-occitan archaïque» [I, 168] et montre son affinité particulière avec la Montagne vivaroise (point 27 de l'ALMC); puis viennent des annexes [I, 183-219] et un intéressant corpus de textes [I, 221-331] (on aurait aimé disposer d'au moins un texte en transcription phonétique).

Le tome second est tout entier occupé par un «Lexique» alphabétique (avec supplément II, 614-628). Les principes ayant présidé à son établissement sont à chercher dans le tome premier [9, 169]. On a là une véritable description analytique d'un vocabulaire occitan et non une liste de mots sommairement glosés: un vrai travail de lexicographe. Le traitement lexicographique est mené avec rigueur et minutie (l'auteur a eu l'idée simple, mais excellente, de s'inspirer des méthodes du Petit Robert). La nomenclature, extrêmement riche (7.300 mots), exclut pourtant «la plupart des termes modernes véhiculés par le français» [I, 165]; le vocabulaire passif, les mots sentis comme étrangers ou vieillis sont enregistrés et pourvus d'une marque. Chaque entrée en graphie classique est suivie d'une transcription phonétique. On a affaire, le plus souvent, à de véritables définitions; les sens sont numérotés et classés; les collocations courantes sont bien indiquées, les exemples (tirés de la conversation courante) sont nombreux. Bref, on tient là - même si des aménagements et des améliorations restent possibles - un ouvrage qui correspond aux normes minimales de la lexicographie moderne: pour le domaine occitan, cela suffit à en faire un oiseau rare. L'ouvrage étant publié par une section de l'IEO, que cela nous soit l'occasion de dire que la réhabilitation de la langue passe aussi par un traitement lexicographique décent.

Le «Lexique» (pour une fois, il eût mieux valu dire «Dictionnaire») est purement synchronique; mais beaucoup de ses matériaux seront suggestifs pour le diachronicien. On regrette un peu que l'auteur n'ait pas étendu son enquête à l'onomastique et, en premier lieu, à la microtoponymie.

Mais ce qu'on regrette surtout, c'est que le «Lexique» de Pradelles n'ait pas trouvé un vêtement typographique digne de lui et qu'il soit diffusé de façon presque confidentielle. Nous n'hésitons pas à dire qu'en dépit de ce handicap, il constitue un modèle dont pourront s'inspirer les futurs travaux monographiques en lexicographie occitane moderne.

Jean-Pierre CHAMBON

Datations et documents lexicographiques publiés sous la direction de B. Quemada, Deuxième série, 32. Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français, Français familier, populaire et argotique 1789-1815, réunis par P. Enckell, Paris, C.N.R.S. et C. Klincksieck éd., in-8°, XXVI + 249 pages.

P. Enckell a eu la bonne idée, pour célébrer le bicentenaire de la Révolution, de dépouiller 350 textes parus entre 1789 et 1815, rédigés dans un français familier, populaire ou argotique. Ce sont essentiellement des périodiques, des pamphlets, des chansons, des vaudevilles et des farces. La richesse et la variété du vocabulaire recueilli sont surprenantes. L'honnête homme de 1989 apprendra avec étonnement l'existence de mainte expression savoureuse qu'il ne comprend plus: faire la grimace au pont rouge 'être pendu', à deux mains trois cœurs 'avec zèle et empressement', brûler la moustache à quelqu'un (et var.) 'le battre', de la Saint-Jean 'sans mérite'. Bien des éléments relevés ici étaient absents des dictionnaires: bamboche 'tricherie', 5 ex., se débaptiser 'blasphémer', 3 ex., de la toile! au théâtre, pour faire lever le rideau, 3 ex. D'autres, encore usuels, n'avaient jamais été datés: nous voilà propres 1793, se sauver, en parlant d'un liquide qui bout fort, 1795, plus vite que ça 1791. Un grand nombre, enfin, n'avait été relevé qu'à date récente et se trouve bien représenté à l'époque envisagée; ainsi, parmi beaucoup, c'est-il (y) Dieu possible (1962) 1798, un fait exprès (1949) 1809, tête à gifles (1920) 1791, solide au poste (1942) 1799, boire un coup de trop (1922) 1797. La difficulté est que parfois l'on peut se demander, en cas d'attestation unique, si l'auteur cité a créé une expression sans lendemain ou s'il a utilisé une expression courante à son époque; il en est ainsi, par exemple, de bâton creux 'fusil', de double zieux! ou de gober la pilule. De même, en présence d'une forme unique, on peut hésiter: sucré 'profiteur', nom, est-il lexicalisé? Tel barbarisme verbal, assurément présenté comme la faute d'un ignorant, mérite-t-il d'être retenu comme «var. morphologique populaire»? Ainsi tutoiysiss 1792. Cela posé, qui n'est qu'un détail, ce relevé soigneux et très riche éclaire magnifiquement tout un pan du vocabulaire français, souvent négligé à tort. Ajoutons que cette langue populaire, foisonnante et imagée, est réjouissante à découvrir.

Quelques notes de lecture. Les abréviations sont en principe celles du FEW. BABA (RESTER). La forme donnée ici comme moderne, 1790, 1809, est rester comme baba. Pour rester baba, non daté par Robert ni le TLF, Cellard-Rey: 1850. 1821: «J'en suis resté tout baba», Desgr 148. — BEURRE (COMME DANS DU) 'très facilement'. L'expression est (r)entrer comme dans du beurre. — BEZIGUE, arg.: d'après mézigue? Dans le passage cité, le mot désigne une femme et son emploi est assurément dépréciatif. Pourrait-on y voir une déformation argotique de bezoche 'femme débauchée', terme relevé par le DCom 1718-1786? — BIÈRE (N'ÈTRE QUE DE LA PETITE), en parlant d'une personne, 1806. Enregistré, à la forme négative, par le BL 1807, et attesté sous cette forme négative depuis la fin du XVIIIe siècle, FEW XV/I, 104b. — CHÂTAIGNES (MÂCHER DES) est glosé 'dire ce que l'on pense'. L'expresion signifie en fait 'ménager quelqu'un, l'épargner', d'où, à la forme négative, 'ne pas ménager quelqu'un, dire ce que l'on pense'. V. l'étude de P. Rézeau, Dictionnaire angevin et françois (1746-1748) de Gabriel-Joseph du Pineau, Paris

1989, 107. - CHIER DU POIVRE À QUELQU'UN 's'enfuir'. Exactement 'disparaître au moment où quelqu'un aurait besoin de vous'; le FEW VIII, 552b donne bien 's'enfuir', mais renvoie à Larchey et Delvau, qui précisent le sens. - CLASSE (DE LA PREMIÈRE), intensif, 1793. Loc. élogieuse, 1680: «Ablancour, Pascal, Vaugelas, & Voiture sont des Auteurs François de la prémiére classe», Rich. Par plaisanterie, 1718: «un cocu ou un sot de la premiére classe», DCom. - COURTOIS, pour courre toits, hapax. Calembour de l'auteur? - DENT (RIEN DE QUOI METTRE SOUS LA), 1789, pas de quoi -, Littré, sans date. 1690: «On dit [...] de celuy qui est pauvre, qu'il n'a pas dequoy mettre sous la dent», Fur. - DÎNER DEUX FOIS, 1800. 1690: «Un pauvre dit aussi à l'égard d'un riche, S'il est riche, qu'il disne deux fois », Fur. - DIRE (CELA VA SANS), ça -, 1789, 1797. 1640: «cela va sans Dire .i. il est de raison, il faut que cela se fasse. vulg.», OudC 166. En 1786, «Pour marquer une chose incontestable», DCom. - DIX-HUIT (ÊTRE SUR SON), manque t. lex., 1793. 1721: « On dit aussi dans le même stile bas & populaire de ceux qui sont plus propres qu'à l'ordinaire, qu'ils sont sur leur dix-huit», Trév. - ENNEMI (AUTANT DE PRIS SUR L'), 1793. 1690: «On dit aussi, C'est autant de pris sur l'ennemi, quand on a attrapé quelque chose à celuy contre qui on a different», Fur. - FERS (LES QUATRE - EN L'AIR), pour une personne, 1803. 1690: «On dit d'un cheval qui est tombé, qu'il a esté renversé les quatre fers en l'air; & figurément il se dit aussi d'un homme», Fur. - FOIE (ÊTRE D'UN BON), pop., iron., 1807. Var. 1640: «vous auez bon Foye, vous auez tort [...]: Et par ironie vous auez bon temps, vous estes bien plaisant», OudC 234; Fur 1690-DCom 1786 joignent à l'expression: «Dieu vous sauve la ratte». - HOURVARI 'tumulte, tapage', var. boulevaris pl. 1790, boulvarri 1794. Restif de la Bretonne écrit en 1794: «ce boulvaris», v. RLiR 43, 1979, 206. - JABOT (TAPER SON), var. tenir son jabeau, 1792, v. COCO. Mais on lit sous COCO: «J'avois tapé joliment mon jabeau» et «papa en tient un peu», où en ne peut représenter jabeau. - LONGUE (NE PAS LA FAIRE), au XVIIIe s., 1790. Aussi dans le DCom 1718-1786. - RIGOLER 'rire'. Le texte de ca 1802 n'est pas assez explicite pour qu'on puisse y reconnaître de façon sûre un premier ex. de ce sens en fr. mod. Le BL 1807, cité ensuite, indique 'se divertir', etc. De même encore Delv 1867: 's'amuser', etc. Le DCom 1718-1786, parmi les synonymes de rigoler, se rigoler, donne 'badiner', acceptable ici: le personnage ne répond qu'en plaisantant. -TALON (GROS) 'cuirassier', manque t. lex., 1793. Relevé à cette date par Esnault sous gros.

Bref complément, tiré surtout du *Journal de ma vie* de J.-L. Ménétra, compagnon verrier de Paris. L'édition de D. Roche (graphie régularisée et modernisée), Paris 1982, montre que le texte, rédigé à partir de 1764, a été probablement recopié entre l'an X et l'an XI, 18. On a donc daté son vocabulaire de 1803. Citations d'après l'original, Bibliothèque historique de la ville de Paris, ms. 678. Ponctuation ajoutée. Abréviation: *M*.

BACCHANAL 'tapage', *TLF*: baquenas 1145, baquenal av. 1317, attest. isolées; repris dep. Ac 1835. 1798: «On dit aussi Bacchanal au masculin, pour signifier Grand bruit, tapage», Ac sous Bacchanale. 1803: «Un des dernier jour, travailant chez le pere, j'entends du bacanal dans la rûe», M 228. — BOURGEOIS (MON,

NOTRE), s'adressant à un employeur, DDL II, 32: 1801, 1807. 1803: «un samedie soir, il me dit: «Mon bourgeois, j'auroit besoin de vous lundie»», «le marie acourt, me dit: «Mon bourgeois, suivêe»», M 289. — BOURGEOISE 'maîtresse de maison', non daté par FEW XV/2, 19a, TLF, Robert. 1803: «je retournois a la maison et revint tenant des careaux dans les main, en demandant a la boutique, au garson, si la bourgeoise etoit en haut [...], lorque la bourgeoise ouvra le judas», M 296. — BRANLE 'raclée', manque BL, Robert, Cellard-Rey; cf. FEW XV/1, 249b: danser un branle 'être maltraité' 1899. 1803: «il vouloit aler donnêe un de [sic] branle a Marseau, quy le connoisoit et quy le craignoit; je l'en empechoit», M 255. -CACHE-CACHE-NICOLAS 'jeu du furet', FEW II/1, 811a: 1867. Au sens libre, 1803: la jeune personne et moi, «nous trouvons une espese d'angart ou sont des tonneaux, pres des privêe, nous nous metons a jouer a cache cache Nicolas, apres les petite fason d'usage en pareil ocasion», M 244. - CARRÉ 'palier', TLF: 1808. 1796: «Nous causames, Isabelle à sa porte, Moi sur le carré», E.-N. Restif de la Bretonne, Monsieur Nicolas, Paris, VIII, 5e époque, 2299-2300. 1803: «je rencontre une encienne maitresse seruriere nommê Veuve Lievin, quy avoit demeûree sur le meme carrêe que Manon», M 297. - CHAUD DE LA PINCE, Cellard-Rey: vers 1860. 1803: «comme il etoit extrement [sic] chauds de la pince, il connoisoit les abesse de plusieur couvent», M 276. - COLTINER (SE) 'se battre', manque ce sens FEW II/2, 916b, TLF, Robert; Esnault: 1913. 1803: «Gombeaut [...] frape, entre brusquement, me dit de mauvais propos ainsie qu'a la jeunne personne, se jette sur moy; nous nous coltinons et je m'en vas», M 201. - CROCHE-PIED, TLF, Robert: 1835. 1803: «Un croche pieds et un coups de poings a la parisiene et [= est] ce qu'il resoit », M 158; « un croche pied et un coups de poinds donnée a la parisienne font l'afaire », 171. - FÊTE (FAIRE SA - A QUELQU'UN) 'brutaliser', Cellard-Rey: 1950? 1803: «malgrée que tu soit grands, il est capable de faire ta fette», M 115; «je me mais en garde. Comme j'etois echaufée, je luy dit: «A ton tour, que je te fasse ta fette»», 116; «si l'on faisoit bien, a tous ses fanatique comme vous, ont leur feroit leur fette», 143-144. - FIN (FAIRE UNE) 'adopter un genre de vie stable, le plus souvent en se mariant', TLF: ex. de Sainte-Beuve, Robert: ex. de Balzac. 1803: «le pere et la mere la pousse, avec se qu'ell'a, de faire une fin», M 149; « avec sela que je desiroit m'etablir et faire comme l'on dit faire [sic] une fin, et je pensoit a me retirée de toute mes connaisance», 227. - GAVOT 'membre de l'association des Compagnons du devoir de liberté', Robert: gaveau 1677, gavot 1872. 1803: «un compagnon serurier, alant cherché de chez un taileur un habit, fut rencontré par les gavot quy luy prire et le frapere», M 43; «quy avoit etté capitaine de gaveaux en Avignon», «huit fort gavost», «celle des gavost», M 78; «de la main des gavost», 79. – MOTIF (POUR LE BON) 'avec l'intention de mariage', FEW VI/3, 161b: 1873; Robert: 1839; TLF: ex. de Labiche. 1803: «je fut trouvêe mon competiteur [aux faveurs de Manon] [...], je luy dit qu'il savoit ce qu'il en etoit, que ci c'etoit pour le bon motif, je luy ceday, mais non autrement», M 274. - NOCE (NE PAS ÊTRE A LA) 'être dans une situation difficile', FEW VII, 243b: 1829; Robert: ex. de Balzac; TLF: ex. de Mirbeau. 1803: «je n'e [= ai] que le temps d'entré dans l'arcove, de m'entortilier dans les rideaux et de montée sur un branchon de chaise [...]; le maitre arive sur cest entrefaite; je ne suis pas, comme l'on dit, a la noce», M 295. - PERROQUET DE TOILETTE 'marchande à la toilette'? Manque FEW, Esnault, TLF, Cellard-Rey. 1803: «Elle estoit charmante, bien misse; c'ettoit un ancien peroquet de toillete», M 222. - PERRUQUE (DONNER UNE) 'réprimander', FEW XXI, 558a: 1845; TLF: ex. de Mérimée. 1803: «Le lieutenant de police et [sic] donne une peruque au pere Chenier», M 197. — PERSONNIÈRE au sens de 'maîtresse', cf. Gdf V, 750c-751a: Beauce, parsonniere 'la femme à laquelle on fait la cour'; FEW VII, 692b: poit. parsounère 'maîtresse'; manque DCom, BL, Delvau. 1640: «vne Personniere .i. vne garce ou concubine qui tient le lieu d'vne femme mariée», OudC 411. 1803: «je luy repette en facee de sa maitrese et de plusieur personne [...] et il s'en va avec sa personniere quy est d'unne ausie belle mine que luy», M 294-295. - RAPAPILLOTER 'rendre à la santé', FEW VII, 579a: verdch [= région de Verdun et de Chalon-sur-Saône]; Robert: manque ce sens. 1803: «j'atrapois une petite galantrie et fut a Rochefort et travailoit justement pour l'hopital du roy ou je fut rapapiotée», M 56. - RETAPER (SE) 'recouvrer la santé', Robert: 1871. 1803: «le cherugien [qui souffrait d'une blennorragie, comme ses deux malades], apres plusieur propos, dit: «Et bien, mes frere, nous nous retaperont tous les trois, nous tienderont le meme regime »», M 245-246. - TOPETTE 'petite bouteille allongée', cette graphie, FEW XVII, 349a, Robert: 1874. 1803: au cabaret, «il demandere la permision de se maitre a notre table et nous plaisantame ensemble et agir de genorisité [sic] en faisant aportée des topette», M 177; dans la maison accueillante de maman Saint-Louis, «nous voicy en train; celle quy a ajettée la montre fait venir des topette», 278. - VA-DE-LA-GUEULE 'glouton', nom, FEW XIV, 117b, Robert: 1829. Comme adj., 1803: «mais malheusement [sic] il y avoit un chien quy etoit valageul [sic], quy a mangé [de l'arsenic] et quy en est mort», M 27-28. - VENTREUX, FEW XIV, 250b: Pléiade, Ol de Serres. Encore 1803: «celuy quy prends l'abilement d'Arlequin et [= est] de ma taille, mais un peut plus ventreux», M 297.

Raymond ARVEILLER

Serge LUSIGNAN, Parler vulgairement. Les intellectuels et la langue française aux XIII^e et XIV^e siècles, Paris - Montréal, Vrin - Les Presses de l'Université de Montréal, 1987, 204 pages.

Dans ce travail passionnant, M. Lusignan étudie un des «miroirs» (le plus parlant!) de la vie médiévale: la langue, et en même temps, les attitudes à l'égard des langues. Le sujet n'était pas facile, mais des travaux comme ceux de B. Bischoff et de M. Richter⁽¹⁾ ont montré l'importance de l'étude de la communication linguisti-

⁽¹⁾ Cf. B. Bischoff, «The Study of Foreign Language in the Middle Ages», Speculum 36, 1961, 209-224; M. Richter, «A Socio-Linguistic Approach to the Latin Middle Ages», dans D. Baker, éd., The Materials, Sources and Methods of Ecclesiastical History, Oxford, 1975, 69-82; M. Richter, «Kommunikationsprobleme im Lateinischen Mittelalter», Historische Zeitschrift 222, 1976, 43-80; M. Richter, Sprache und Gesellschaft im Mittelalter, Stuttgart, 1979.

que au Moyen Age. Celle-ci passe en premier lieu par le latin, avec lequel les langues vulgaires nouent des rapports très variés: rapports de distance, rapports de différenciation, mais aussi des rapports d'interaction (dans l'enseignement, où les langues vulgaires passent parfois au premier plan) et des rapports de modélisation.

M. Lusignan développe une nouvelle approche du moyen âge: celle qui part des connaissances linguistiques des clercs, nos témoins essentiels pour l'histoire intellectuelle du moyen âge. Ces clercs ont vécu dans une situation de diglossie, où les rapports entre latin et langues vulgaires sont répartis de façon différentielle, en corrélation avec des fonctions et des valeurs culturelles différentes. Mais la situation linguistique médiévale est bigarrée: elle varie d'après les régions et elle évolue dans le temps. Voici comment l'auteur définit le champ de ses recherches: «Dans le présent ouvrage, nous allons nous pencher sur un autre point d'interférence entre deux compétences linguistiques du clerc médiéval: le discours réflexif écrit sur le langage et la compétence de locuteur de la langue française» (p. 10). Les «interférences» de l'expérience du français étudiées par l'auteur sont de deux types: l'un vient de la confrontation directe, dans l'exercice de la traduction, des structures linguistiques, l'autre vient de l'enseignement (grammatical) des langues vernaculaires d'après un modèle latinisant.

M. Lusignan entame son étude des réflexions sur les langues par un examen du «fait de la langue française dans les traités de grammaire du XIIe et du XIIIe siècle» (15-47). La grammaire a une double existence et un statut double: comme grammaire d'initiation (dans les écoles) et comme grammaire universitaire. Cette dernière est mieux connue: c'est celle qu'on trouve dans l'œuvre de Pierre Hélie, de Robert Kilwardby et des auteurs des grammaires spéculatives. La grammaire y est détachée de l'analyse des textes, du commentaire des auteurs, pour accéder au statut de science ayant comme objet l'explication des catégories et structures linguistiques. Chez Pierre Hélie la grammaire est toujours rattachée à des langues (surtout les langues classiques, mais il envisage aussi la possibilité d'une grammaire du français). Cette reconnaisance du français comme objet d'étude se retrouve chez Robert Kilwardby (qui a déjà des intuitions correctes à propos du passage du latin au français, et qui envisage une sorte de «grammaire paramétrisée», par sa distinction entre prima notitia et secunda notitia), et chez Alexandre Neckam (qui prépare la voie à la grammaire modiste). Ces auteurs sont sensibles aux différences entre les langues, comme par exemple la présence (en grec et en français) ou l'absence (en latin) d'articles. Chez les modistes, par contre, on assiste à l'échafaudage d'une grammaire abstraite prenant comme objet la sémantique (prototypique) des catégories linguistiques. La spécificité des langues individuelles est réduite, subrepticement, à ce qu'elles ont en commun avec le latin (langue de l'exposé d'ailleurs); seul l'article mérite une considération (grâce à sa présence en grec et en hébreu).

Quant aux grammaires didactiques, on y voit que l'accès au latin se fait par le biais de la langue vernaculaire. Ce biais est souvent implicite (donc oral), mais on connaît aussi des cas de manuels bilingues (latin-français; latin-anglais), qui partent

de la langue vernaculaire (2). La réflexion la plus explicite sur le lien entre le latin et les langues vernaculaires (romanes) se trouve dans le *De vulgari eloquentia* de Dante: celui-ci établit un clivage entre les langues à usage variationiste et le latin, grammatica codifiée.

Dans la deuxième partie («Le discours philosophico-théologique du XIII° siècle et le fait de la langue française», 49-77), M. Lusignan entreprend l'étude de la prise de conscience des langues vernaculaires chez les théologiens et les philosophes. L'exégèse biblique permet de formuler des vues intéressantes (cf. le passage de Hugues de S. Cher, cité p. 33) sur la diversité des langues (et des dialectes) ou sur l'apprentissage d'une langue seconde (3), et fait même intervenir des connaissances plurilinguistiques (par ex. chez Thomas d'Aquin). Le reste du chapitre est consacré à une analyse pénétrante de l'intérêt de Roger Bacon pour les langues classiques (grec, latin et hébreu) et pour les langues vernaculaires (romanes, germaniques et slaves), dont il reconnaît la spécificité et la diversification (en dialectes ou *idiomata*). Enfin Bacon note les carences lexicales des langues vernaculaires dans l'expression de concepts techniques. Cette sensibilité aux aspects de traductibilité, aux «capacités» des langues, explique qu'il considère le fonctionnement de l'article en tant que déterminant.

Une synthèse intermédiaire (79-90) assure le passage à la troisième partie («Langue française, grammaire et société: l'Angleterre et la France au XIVe siècle», 91-127). Celle-ci est consacrée aux textes didactiques prenant le français comme langue-objet. L'auteur en dresse une typologie (les *nominalia*; traités d'orthographe; traités de grammaire; les «manières de langage»). Le français, langue seconde en Angleterre, y a un statut particulier (4): dès le XIIIe siècle, l'élite en Angleterre ne parle plus le français (anglo-normand), mais le français se maintient comme langue du droit et de l'administration. Aux XIVe-XVe siècles le français fait même l'objet d'un enseignement organisé à Oxford, et a un statut comparable à celui du latin. Il est intéressant de noter que les traités didactiques sont axés sur la langue de Paris et qu'ils ne soufflent mot de la variation dialectale. On assiste ici à l'imposition, par l'enseignement, d'une norme — celle de Paris (cf. pp. 123-124) — et d'une conscience politique basée sur le couplage entre langue et peuple. Tout cela est au

⁽²⁾ Reste que la stratégie explicative en est une de transposition: on illustre un concept grammatical (par ex. le cas) par la séquence française qui traduit la forme latine correspondant au concept.

⁽³⁾ A propos de la p. 58, il faut interpréter le *romantius* chez Humbert de Romans comme la désignation de la langue vulgaire (*romanice*), qui peut s'appliquer au français et à l'occitan dans le domaine gallo-roman.

⁽⁴⁾ Le cas de l'Angleterre est lui-même unique: « ce pays offre l'exemple unique au moyen âge d'une société qui entretient chez elle une langue vernaculaire étrangère à titre de langue seconde à caractère officiel, un peu de la même façon que le latin » (p. 116).

profit de la conscience linguistique qui prend des formes systématiques avec le *Donait françois* rédigé à la demande de Jehan Barton⁽⁵⁾.

Le dernier chapitre concerne «le mouvement des traductions au XIVe siècle et la définition du français comme langue savante» (129-171). Ici on entre dans une nouvelle sphère: celle de la découverte des possibilités du français comme langue (ou écriture) savante. C'est dans le milieu des traducteurs que la réflexion sur le rapport entre le français et le latin revêt sa forme la plus concrète, la plus précise. En effet, par la transposition des textes des auctoritates (la Bible, textes des Pères de l'Église, textes des philosophes de l'Antiquité), les traducteurs sont capables de comparer les moyens d'expression du latin et du français. Le modelage de la pensée médiévale repose sur cette «fabrique» de traductions; en même temps, cette translatio studii a doté la culture médiévale d'une conscience linguistique - conscience « comparative » par excellence. En dépit d'un manque d'études sur la problématique de la traduction au moyen âge (6), M. Lusignan dégage bien la découverte du pouvoir de la parole, et la réflexion que l'exercice de la traduction a nourrie chez les traducteurs (Jean d'Antioche, Pierre Bersuire, Jean Daudin, Denis Foulechat, Henri Gauchy, Simon de Hesdin, Jean de Meun, Nicole Oresme, Raoul de Presles, Jean de Vignay). Examinant quelques préfaces de traductions (surtout celles faites pour Charles V), M. Lusignan signale la distance que les traducteurs perçoivent entre le latin et le français. Il analyse leurs efforts pour faire du français une langue digne d'exprimer le contenu des textes des auctoritates. Les traducteurs n'ont pas seulement affronté le problème de l'interprétation, parfois difficile, du texte à traduire, ou celui du choix entre la traduction ad sensum ou la traduction ad litteram; ils ont dû constater aussi l'insuffisance du lexique français et, plus généralement, l'insuffisance du français comme langue savante. Mais poussés par la volonté royale ou par une vocation culturelle, les traducteurs vont «illustrer» le français: par des néologismes, des circonlocutions, des réduplications synonymiques. Pierre Bersuire ajoute même un lexique spécial à sa traduction de Tite-Live, et il sera suivi dans cette voie par Nicole Oresme; traduction et lexicographie sont intrinsèquement liées. C'est

⁽⁵⁾ Je suis assez sceptique en ce qui concerne l'hypothèse avancée à la p. 120: « Quand John Barton affirme qu'il a fait écrire son *Donait françois* par des clercs de Paris, peut-être veut-il plutôt nous dire qu'il a mis par écrit une tradition grammaticale qu'entretenait la communauté des clercs de Paris». Sur le texte du *Donait françois*, voir notre article « La plus ancienne grammaire du français », *Medioevo romanzo* 9, 1984, 183-188.

⁽⁶⁾ Voir toutefois les travaux importants de L. Delisle et de J. Monfrin: L. Delisle, «Maître Jean d'Antioche, traducteur, et frère Guillaume de Saint-Etienne, hospitalier», Histoire littéraire de la France 33, 1906, 1-40; L. Delisle, Recherche sur la librairie de Charles V, Paris, 1907 (2 volumes); J. Monfrin, «La traduction française de Tite-Live», Histoire de la France 39, 1962, 358-414; J. Monfrin, «Humanisme et traduction au moyen âge», Journal des savants 1964, 5-20; J. Monfrin, «La connaissance de l'Antiquité et le problème de l'humanisme en langue vulgaire dans la France du XV° siècle», Mediaevalia Lovaniensia I: The Late Middle Ages and the Dawn of Humanism outside Italy, Louvain, 1972, 131-170.

chez Oresme qu'on trouve la réflexion la plus explicite sur le français comme langue de culture (pp. 154-166): elle repose sur un schéma de mutation géographique du savoir, de la Grèce à Rome et ensuite à la France. Cette réflexion a de lourdes implications: mise en question des institutions cléricales, recul du latin, édification du français (qui devient une nécessité, et la traduction y joue un rôle de premier plan).

Dans un épilogue (173-183), M. Lusignan présente le premier traité du *trivium* en français, l'Archiloge Sophie (env. 1400-1405) de Jacques Legrand, qui réintroduit une perspective rhétorique (tout en méconnaissant la spécificité grammaticale du français). Une conclusion (185-187), deux appendices («Transcription de l'accessus ad autorem de la Summa super Priscianum de Pierre Hélie», 189-191 et «Répartition des traités didactiques du français dans les codices», 193-194) et une bibliographie terminent l'ouvrage (7).

L'ouvrage, riche et pénétrant, de Serge Lusignan dégage bien le statut difficile des langues vernaculaires au moyen âge et leur lente émancipation, qui se manifestent d'abord dans des perceptions différentielles et ensuite dans des approches plus autonomes (même si elles voient le français à travers le crible du latin). Dans ce processus d'émancipation, l'exercice de la traduction et l'enseignement grammatical ont été les moteurs et catalyseurs de l'appréciation positive des langues vernaculaires et de leurs capacités comme langues savantes.

P. SWIGGERS

Micheline JOHNSON, Les mots anglais dans un magazine de jeunes (Hit-Magazine 1972-1979), (Heidelberger Beiträge zur Romanistik 18), Frankfurt am Main/Bern/New York, Peter Lang, 1986, 596 pages.

La thèse de Micheline Johnson est consacrée aux anglicismes relevés dans le mensuel *Hit-Magazine*, « destiné aux jeunes de treize à dix-sept ans environ » (6). L'auteur a dépouillé 93 numéros à partir de la première publication de 1972 (tirage vendu de 426.082 exemplaires) jusqu'en 1979 (cf. *Avant-propos*, 4-6, et *Bibliogra-phie*, 577).

L'ouvrage est divisé en trois parties. L'Introduction (chap. I, 4-33) comprend un résumé informatif et relativement complet des recherches précédentes dans le

⁽⁷⁾ On corrigera: p. 19: Priscien est un grammairien du Ve-VIe siècle (cf. d'ailleurs p. 25); pp. 37-39: lire Heinimann; p. 40 l. 17: génitif; p. 40 l. 21 Tous ces; p. 43 Tobler-Lommatzsch; p. 62 Vandewalle; p. 76 l. 23 sur les Catégories; p. 92 Quemada; p. 114 l. 2 siècle; p. 197 sub Borst: Turmbau; p. 198 sub Froissart: Kervyn de Lettenhove; p. 199 sub Södergard: Studia Neophilologica; p. 199 sub Stengel: vom Ende; p. 199 dernière ligne: Lanly.

domaine des anglicismes en français (à ajouter par ex. l'article de Karl Gebhardt, Gallizismen im Englischen, Anglizismen im Französischen. Ein statistischer Vergleich, ZrP 91, 1975, 292-309; entre-temps sont parus l'article de Franz Josef Hausmann, The Influence of the English Language on French⁽¹⁾, et les livres de Claude Hagège, Le français et les siècles, Paris, Jacob, 1987, et de Jeffra Flaitz, The Ideology of English. French Perceptions of English as a World Language, Berlin/New York/ Amsterdam, de Gruyter, 1988). Au cours de ce tour d'horizon, l'auteur fait mention des problèmes méthodologiques et matériels les plus importants dans la recherche sur les anglicismes (emprunt vs. calque, aspects puristes et normatifs, modes d'intégration des anglicismes, etc.). Les recherches portant sur les anglicismes dans des domaines particuliers (technique, vie sociale, mode, sports, publicité, etc.) sont présentées séparément (26-33)⁽²⁾. Étant donné l'intérêt surtout lexicographique de l'étude de M.J., on s'étonne qu'elle n'ait pas pris en considération Le Robert des sports. Dictionnaire de la langue des sports de Georges Pétiot (Paris, Le Robert, 1982); quant aux anglicismes lemmatisés par Pétiot, cf. aussi Jean-Pierre Beaujot, Anglicismes et anglomaniaques (Le français d'aujourd'hui 63, 1983, 85-93). Dans ce contexte nous tenons à signaler en outre un article de Gerhard Ernst et d'Evelyn Wimmer («forfait» oder «walk over» für das Französische? Zum «Arrêté relatif à la terminologie du sport », sous presse dans les mélanges en l'honneur de Otto Hietsch) qui nous fournit une analyse détaillée du récent Arrêté du février 1988 relatif à la terminologie du sport (publié dans le Journal officiel de la République Française du 6 mars 1988).

La deuxième partie (sous le titre peu explicite de *Développement*) comprend — à côté de quelques réflexions portant sur la question «L'emprunt: un luxe ou une nécessité?» (34-37) et la définition du «mot anglais» (38-40) — la partie principale de l'ouvrage, c'est-à-dire une présentation lexicographique de 470 pages, par ordre alphabétique des anglicismes relevés dans le corpus («Présentation des mots anglais», 47-517). Cette partie, qui est élaborée avec beaucoup de diligence et d'exactitude, témoigne d'une énergie remarquable de l'auteur et constitue sans doute une contribution importante au développement des recherches lexicographiques dans le domaine des anglicismes en français. (Les principes méthodologiques de la structuration des articles auraient peut-être dû être discutés de manière plus approfondie et plus critique: du point de vue métalexicographique, les renseignements donnés dans les six pages introductives au glossaire, 41-46, sont relativement vagues.)

Sur le plan microstructurel, il y a des indications relatives à la fréquence des attestations (dans le cadre du corpus pris en considération), à leur signification, et

⁽¹⁾ Dans: Wolfgang Viereck/Wolf-Dietrich Bald (edd.), English in Contact with Other Languages. Studies in honour of Broder Carstensen on the occasion of his 60th birthday, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1986, 79-105.

⁽²⁾ Pour des indications bibliographiques supplémentaires concernant les anglicismes dans le domaine des sports, cf. Wolfgang Schweickard, Die « cronaca calcistica ». Zur Sprache der Fußballberichterstattung in italienischen Sporttageszeitungen, Tübingen, Niemeyer, 1987, 15 s.

à leur origine. Il faut mettre en évidence en outre que l'auteur cite toutes les attestations dans leur contexte, qu'elle indique les variantes graphiques (cf. par ex. s.v. disk-jockey ou fan club), qu'elle prend en considération les informations que donnent d'autres dictionnaires (Rey-Debove/Gagnon, Höfler, FEW, Petit Robert, etc.)⁽³⁾ et qu'elle ajoute parfois des notes explicatives utiles à la fin des articles. La classification des formes comme anglicismes ne convainc pas toujours, cf. par ex. le cas d'afro, où il peut bien s'agir d'une formation française indépendante (cf. à cet égard aussi le compte rendu de Kurt Baldinger, ZrP 104, 1988, 177s.). En partie, la date de la première attestation doit être corrigée. Dans la plupart des cas il s'agit de divergences minimes, cf. par ex. s.v. bobsleigh (1899 selon Johnson, 1898 selon Pétiot) ou s.v. bowling (1908 selon Johnson, 1907 selon Pétiot); parfois pourtant l'écart est plus considérable, cf. par ex. s.v. crawleuse (1978 selon Johnson, 1952 selon Pétiot) ou s.v. forcing (1953 selon Johnson, 1912 selon Pétiot).

Dans le troisième chapitre (Évaluation, 528-576) les anglicismes du corpus sont soumis à une analyse lexicologique relativement brève (en particulier du point de vue de la formation des mots, de la morphologie et de la graphie). La présentation des faits n'est pourtant pas très systématique et cohérente. Vu que les phénomènes analysés (types de suffixes, variantes graphiques, etc.) sont d'un intérêt linguistique plus général, on aurait aussi aimé les voir mieux situés dans le contexte de la recherche linguistique.

Dans la Conclusion (571-576), M.J. résume les données statistiques concernant la distribution des diverses catégories lexicales dans le corpus des anglicismes (substantifs 81,4%, adjectifs 13,2%, verbes 4,5%, adverbes 0,9%). Elle y ajoute aussi des remarques sur les suffixes relevés, sur les différences entre les divers dictionnaires pris en considération et sur les domaines thématiques auxquels appartiennent les anglicismes relevés. Le volume se termine par la bibliographie (577-584) et un index alphabétique général qui comprend tous les mots traités dans le texte.

Pour conclure, on peut constater une fois de plus que l'ouvrage de Micheline Johnson est élaboré avec beaucoup de diligence et qu'il constitue — avant tout pour la documentation très riche et les informations utiles sur le plan microstructurel — une contribution importante à la lexicographie des anglicismes en français. Sur les plans méthodologique et analytique, il y a cependant des déficiences.

Wolfgang SCHWEICKARD

⁽³⁾ Cependant l'auteur n'a utilisé ni le TLF ni les Datations et documents lexicographiques. Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français (éd. Bernard Quemada, Deuxième série, Paris, Klincksieck, 1970 ss.); la nouvelle édition du Grand Robert est probablement parue trop tard pour être prise en considération.

Marc WILMET, La détermination nominale, quantification et caractérisation, Collection Linguistique nouvelle, 1986, P.U.F.

Marc Wilmet présente dans sa *Détermination nominale* une magistrale synthèse qui réorganise et complète les nombreux travaux qu'il a consacrés à ce sujet depuis plus de dix ans. Rédigé avec un grand souci de clarté, solidement informé des théories et riche de données, ce livre sera un instrument de formation précieux, qui retiendra toute l'attention des spécialistes par l'ambition intellectuelle de son propos.

La recension de l'ouvrage séparera nettement la présentation de son contenu (1) et les commentaires du recenseur (2).

1) MW introduit son propos par une rapide présentation des difficultés et incohérences qui embarrassent les présentations communément reçues. La tradition scolaire, d'abord, qui utilise les catégories de l'article, du substantif et de l'adjectif (déterminatif Vs qualificatif) sans parvenir à justifier le principe d'opposition entre les articles et les adjectifs déterminatifs. Les remaniements récents d'inspiration distributionalistes d'autre part, plutôt fondés sur la trilogie déterminant nom adjectif, mais dont la méthode, basée sur l'exploitation de la combinatoire, conduit en fait à un éparpillement considérable des sous-classes distributionnelles. MW souligne en outre que l'idée même qui soutient les terminologies reçues n'est pas indiscutable. Peut-on réellement fonder l'analyse du groupe nominal sur la différence de nature entre la détermination (ce qui limite, fixe un terme — cf. les limiting adjectives de Bloomfield) et la qualification (ce qui ajoute un élément descriptif)?

Devant ce qu'il considère comme une impasse, MW propose d'explorer une autre voie, dont il trouve l'amorce dans une «tradition parallèle» issue de la *Grammaire générale* de N. Beauzée (1767). Beauzée proposait de distinguer deux types de modifications adjectives:

- a) celles qui touchent à la compéhension de l'idée, et restreignent au moyen d'une propriété accidentelle le type d'objet auquel le substantif modifié est applicable,
- b) celles qui touchent à *l'étendue de la signification*, et spécifient la quantité d'individus d'un certain type auxquels le nom est appliqué.

Ce qui pour MW constitue l'apport de Beauzée est d'avoir bien distingué la latitude d'étendue, qui est en raison inverse de la restriction de compréhension — et l'étendue, «la quantification», qui est une restriction de cette latitude et doit être considérée comme une opération distincte.

L'auteur examine ensuite rapidement la filiation (directe et indirecte) de cette dichotomie de Beauzée en montrant qu'elle perd de sa force en raison d'une assimilation abusive de l'étendue à l'extension. Selon MW en effet, tout l'intérêt de la position de Beauzée est précisément dans la séparation de ces deux concepts. Dans neuf pommes vertes, neuf renvoie à une caractérisation du groupe non applicable individuellement aux membres du groupe (étendue), alors que vertes est une propriété qui doit être satisfaite pour qu'un élément soit inclus dans l'ensemble (extension).

La tradition ne fournissant pas dans ce domaine des définitions stables et univoques pour explorer systématiquement la voie ainsi frayée, MW prend le parti d'introduire explicitement un système conceptuel et une terminologie nouvelle dans son chapitre II, intitulé *Théories et définitions*. Au point de départ, MW reprend la dichotomie classique extension/intension, en montrant qu'il y a avantage à distinguer ce qui relève de la langue (des unités lexicales hors emploi) et ce qui relève du discours. Pour ce faire, il forge le couple extensionalité/intensionalité en limitant son domaine de validité aux unités lexicales hors emploi: l'extensionalité de pomme, c'est l'ensemble théorique de tous les objets relevant de cette catégorie, celle de verte, l'ensemble de tous les objets qu'on peut dire verts, etc.

En passant de la langue au discours, la combinatoire et l'interprétation en contexte produisent le plus souvent une réduction des virtualités. Dans *pomme verte*, et l'extensionalité de *pomme*, et celle de *verte* se trouvent limitées, en l'occurrence par «intersection». MW utilise le couple classique *extension/intension* pour désigner le produit de cette restriction.

Le cas du nom propre est utilisé à fin d'illustration de cette distinction. MW reprend à Guillaume, la notion d'extensité (cf. la latitude de Beauzée), définie comme attribut indépendant de l'extension, et recouvrant la «quantité d'être ou d'objets auxquels le groupe nominal est appliqué». L'auteur s'attache à montrer, contre certaines tendances de la tradition guillaumienne, que l'extensité est à prendre comme une propriété d'un autre ordre que l'extension et assignable de manière indépendante, en choisissant comme exemple démonstratif l'analyse des relatives déterminatives. Dans un groupe nominal comme L'élève qui a triché hier, la tête nominale et la relative déterminent une extension par intersection, un sous-ensemble; l'extensité est une propriété indépendante, selon laquelle le cardinal de l'ensemble est 1, mais on ne saurait concevoir que c'est la relative qui réduit l'extension du groupe nominal à un individu.

Si ces deux propriétés sont théoriquement indépendantes, on peut s'attendre à ce que leur rapport soit spécifié de telle ou telle manière par une catégorie d'interprétation. C'est très exactement la fonction assignée par l'auteur à la notion d'extensivité, définie comme rapport de l'extensité à l'extension. Ainsi, dans le cas de L'élève qui a triché hier, l'article le est pour MW la marque que la quantité totale des objets possédant ces deux propriétés est identique à l'extensité, donc qu'il y a un et un seul des élèves en question. En revanche, un groupe nominal comme un élève qui a triché hier, aura une autre extensivité, dans la mesure où l'extensité est 1, bien que l'extension soit présumée supérieure (il y a plus d'un élève qui a été puni hier). L'auteur met explicitement sa position en rapport avec la thèse de J. A. Hawkins⁽¹⁾ sur l'opposition défini/indéfini formulée en termes d'exclusivité et d'inclusivité.

MW distingue deux valeurs possibles pour l'extensivité: l'extensivité extensive, laquelle réalise l'identité de l'extension et de l'extensité, et l'extensivité partitive, laquelle consacre l'infériorité de l'extensité à l'extension.

⁽¹⁾ Definiteness and indefiniteness, 1978, Londres, Croom Helm.

L'article le est dit extensif, ce qui signifie pour l'auteur qu'il ajuste l'extensité à l'extension. MW peut ainsi de manière séduisante rendre compte et des emplois individuels et des emplois génériques du défini. L'emploi individuel est conçu comme «adaptation de l'extension à l'extensité»: partant de homme, s'appliquant à l'ensemble des hommes, on obtient la quantité 1. L'emploi parfois dit générique sera obtenu comme «ajustement de l'extensité à l'extension», l'extensité sera universelle, et ne changera pas l'extension.

Le système cependant, comme le reconnaît l'auteur, ne permet pas de déduire les emplois de *un* à sens de pluriel de sa définition comme *extensivité partitive*, laquelle semble consacrer l'infériorité de l'extensité à l'extension.

La théorie doit donc faire appel à un autre concept, appelé extensitude, lequel n'a plus pour domaine le groupe nominal, mais la portée de la relation prédicative englobante, et se voit défini comme «l'ensemble des cas où une proposition est vraie». On voit que la notion couvre un domaine analogue à l'analyse des groupes nominaux en termes de quantification (au sens logique) mis à l'honneur par la tradition logiciste; elle utilise d'ailleurs les notions d'extensitude universelle et existentielle.

Rejoignant par là un certain nombre d'études récentes, MW admet donc que c'est en vertu de l'énoncé englobant, et non de leur propre chef, que les indéfinis accèdent à une interprétation universelle, par «multiplication» de l'extensité. Il rappelle d'ailleurs quelques-unes des restrictions qui pèsent sur les interprétations «génériques» d'indéfini. Dans le cas du défini, selon l'auteur, le seul rôle de l'extensitude universelle (attachée par exemple à des contextes comme l'homme est un animal raisonnable) est de fixer l'extension du groupe nominal sujet au niveau de l'extensionalité (hors emploi).

L'extensibilité, enfin s'applique à la variation d'extensité qu'un groupe nominal peut subir sous l'effet d'une action extérieure. C'est le cas par exemple de l'effet de la plupart sur le groupe nominal objet dans La plupart des filles aiment un garçon. Ce dernier concept semble jouer un rôle mineur dans les analyses qui suivent et surtout destiné à regrouper un ensemble de phénomènes échappant aux concepts qui précèdent, sans d'ailleurs que la différence exacte entre l'extensitude et l'extensibilité soit discutée en profondeur.

Le système conceptuel ainsi dégagé est utilisé comme principe pour une typologie des déterminants du substantif présentée dans le Chapitre III. Nous ne pouvons ici qu'en présenter les grandes lignes en illustrant les classes au moyen de quelques exemples:

QUANTIFIANTS:

Indicateurs d'extensité:

Stricts:

aucun, chaque, tout assez de, beaucoup de du, de la une troupe de, un morceau de Numériques: un, deux

une douzaine une demi-bouteille

Bipolaires:

un, le, de (De bons vins ne peuvent nuire à la santé)

CARACTÉRISANTS:

Catégorie indépendante des quantifiants, ils doivent en général se combiner librement avec ceux-ci.

MW les distingue essentiellement en tant que marqueurs d'extension:

Stricts:

rouge, de Paris, que tu veux.

Numériques: premier

Possessif:

mien

QUANTIFIANTS-CARACTÉRISANTS:

Stricts:

certain(s), divers, tel

Les termes de cette série combinent les deux valeurs, à moins qu'un quantifiant antéposé n'absorbe la quantification, auquel cas ils se réduisent à la caractérisation (cf. Divers produits/les divers produits). De manière générale, ils doivent pouvoir se rencontrer ailleurs avec une valeur purement caractérisante. Ainsi, on n'inclura pas quelques dans cette classe.

On peut également avoir avec cette valeur des formes composées d'un quantifiant et d'un caractérisant: (l'un ou l'autre, une sorte de).

Sont également inclus dans cette classe les adjectifs démonstratifs et possessifs (ce livre, mon livre) dans la mesure où ils combinent la valeur d'un article et celle d'une détermination.

Plusieurs oppositions traversent ces classes:

Indication d'extensivité: sont dits partitifs les quantifiants (stricts et numériques): un, de, du, de la (articles). Sont dit extensifs l'article le et les quantifiants-caractérisants démonstratifs et possessifs.

Indication de représentation: massive, numérique.

Indication de nombre: singulier, pluriel.

Les trois chapitres qui closent l'étude sont consacrés à des problèmes particuliers: l'article de; la place de l'adjectif épithète; l'adjectif démonstratif.

Sous le chef de «l'article de», MW repose une question classique pour les grammaires du français: la présence d'un morphème de à interprétation partitive (alors que la forme «normale» est du, de la, des) dans trois séries de contextes: Noms précédés d'un adjectif (de beaux fruits), après une indication de quantité (beaucoup de fruits), et après une négation (il ne mange plus de fruits). Alors que certains auteurs adoptent plutôt un point de vue «rétrospectif», se proposant d'expliquer pourquoi l'article défini «disparaît»» dans ces contextes, MW rappelle qu'il convient plutôt de poser la question sous sa forme prospective, soit: pourquoi ces trois contextes ont-ils échappé à la règle générale qui s'est imposée comme une caractéristique du français, à savoir le recul de la détermination zéro (mangier pain) et la généralisation de la détermination articulaire? MW, en admettant une évolution de la préposition de (marquant l'origine) en un véritable article partitif, analyse les séquences du, de la comme des quantifiants doubles (de partitif et article extensif) combinant les valeurs indépendantes des articles de et le, la, les. Il faut alors se demander s'il existe, pour les trois contextes mentionnés une propriété commune qui fasse obstacle à la double quantification du noyau. La thèse qu'il soutient est en substance que ces trois contextes s'apparentent, en eux-mêmes, à la partition d'un ensemble, et se trouvent de ce fait incompatibles avec la quantification supplémentaire introduite par le quantifiant qui suit de. MW tente de démontrer cette thèse par une contre-épreuve, en établissant que dans les contextes mentionnés, de pourra être suivi de l'article pourvu que l'idée de partition normalement attachée à ces constructions se trouve «désamorcée» par quelqu'autre élément. Sont alors invoqués des exemples tels que: beaucoup de vin/ben du vin, La plupart des députés. De même, MW utilise les divers cas où le quantifiant semble échapper à l'emprise directe de la négation: *Je n'ai pas parlé à des filles.

A propos de la place de l'épithète qualificative en français, la thèse de MW est que l'antéposition fait sortir un terme de la sphère de la caractérisation pour le faire entrer dans un rapport logique comparable à la quantification, où à la caractérisation non stricte.

Il se fonde notamment sur un phénomène général qui semble consacrer l'affinité de la prédétermination et de la quantification, qui s'observe notamment dans les passages d'un terme du statut de caractérisant quand il est postposé, à celui de quantifiant antéposé: une femme seule/une seule femme. Des personnes différentes/différentes personnes, etc. Mais il est clair qu'une infime minorité des adjectifs connaissent cette métamorphose.

En revanche, il est assez constant que l'antéposition présente des affinités avec ce que MW appelle la caractérisation non stricte, ou extrinsèque. Ce concept nous paraissant peu utilisable dans le cadre de cette brève recension, nous parlerons de caractérisation interne. Le point auquel MW fait allusion au moyen d'une collection d'exemples fort convaincants est le suivant: avec l'ordre Substantif/Adjectif, deux unités sont combinées dont les valeurs respectives sont définissables indépendamment l'une de l'autre et se retrouvent intactes dans la combinaison: un moulin ancien n'est rien d'autre qu'un objet dont on puisse dire C'est un moulin et C'est ancien. Or, il n'en va pas ainsi comme on le sait d'un ancien moulin. Dans ce cas alors, on a quelque chose qui s'apparente à un phénomène émergent, particulièrement net dans cet exemple, puisque de l'objet on ne pourra dire ni que c'est un moulin, ni que c'est ancien. Le phénomène n'a pas toujours des caractéristiques aussi tranchées, mais semble aller constamment dans le sens d'une perte de l'interprétation strictement compositionnelle des deux termes caractéristique de l'ordre Substantif/Adjectif. MW s'attache à cerner la modulation de cette tendance dans une très vaste série d'exemples.

Le dernier chapitre consacré au démonstratif porte essentiellement sur une de ses utilisations remarquables, bien repérée par L. Foulet, et qui, MW nous l'apprend au passage, doit sa dénomination reçue aujourd'hui de démonstratif de notoriété à P. Ménard (1976)⁽²⁾. Alors, et cet examen. Tous les mêmes, ces fonctionnaires! Prenant appui sur les observations de ses devanciers sur l'usage de ce tour dans l'ancienne langue, MW pense que deux constantes essentielles n'ont pas reçu jusqu'à présent, l'attention nécessaire: l'écrasante majorité des pluriels et des collectifs, et l'hégémonie du paradigme de cil sur le développement de ces emplois. Faisant application d'une méthode appliquée en plusieurs endroits du livre, MW propose d'envisager les choses sous l'angle prospectif: pourquoi le défini pluriel n'a-t-il pas, à lui seul et comme partout ailleurs, concurrencé la détermination zéro pour de tels emplois? Or on observe que la détermination zéro a beaucoup mieux résisté à l'invasion de l'article défini en deux circonstances: les substantifs pluriels, et les noms d'êtres uniques (lune, soleil, noms abstraits, et noms propres). MW suggère une explication en termes d'opposition entre la valeur du défini (extensif) jugé redondant dans le cas du pluriel et disconvenant dans le cas des Unica. Le démonstratif aurait alors réalisé un compromis, essentiellement parce qu'il a une extensité plus resserrée, mais aussi (intervient ici le paradigme de cil) parce que cil est le moins déictique des démonstratifs, celui qui admet le mieux l'éloignement chronologique et local des éléments désignés.

2) Deux qualités remarquables, et trop rarement conjuguées signalent le livre de MW comme un livre important: la volonté d'opérer une synthèse conceptuelle originale, et la richesse des faits de langue (diachroniques et synchroniques) convoqués à témoigner de sa justesse et de sa couverture. L'érudition, la rigueur et la virtuosité de l'auteur sont ici mis au service d'une tentative ambitieuse, puisqu'il s'agit au fond, en dépassant l'hétérogénéité et les divergences, de dégager le jeu des catégories nécessaires et suffisantes pour décrire les dimensions qui se composent dans la détermination du noyau substantif.

La validité d'un système d'analyse se mesurant aussi à l'étude des questions empiriques mal résolues sur lesquelles il permet de jeter une lumière nouvelle, on signalera à l'attention, sans pouvoir ici les discuter dans le détail, les importants développements consacrés par l'auteur à plusieurs difficultés de première importance : les tours faire du cent (kilomètres), gagner des mille francs par jour (pp. 85-91); l'article de; la place de l'adjectif épithète; le démonstratif de notoriété. Sur tous ces points, une synthèse des analyses antérieures complétée par un approfondissement original des données, débouche sur des propositions d'explication parfaitement articulées, offrant des aperçus nouveaux pour la discussion. Le chapitre consacré à la place de l'adjectif épithète retient tout particulièrement l'attention et semble ouvrir une voie prometteuse à l'investigation.

⁽²⁾ Manuel du français du Moyen Age: Syntaxe de l'ancien français, Bordeaux, Sobodi.

Ce livre intéressera donc tout autant les spécialistes, que ceux qui souhaitent disposer d'un ouvrage de référence sur la détermination nominale, d'autant que son organisation et son écriture témoignent d'un grand souci de clarté. On fera seulement deux remarques de détail. L'abondance des données mentionnées tout au long du livre eût sans doute justifié un index des déterminants. D'autre part, la présentation des exemples, non numérotés, inclus dans le corps du texte, et seulement signalés par l'italique et des capitales pour les segments étudiés, ne facilite ni la lecture ni l'usage de ce livre comme instrument de travail. La présentation désormais habituelle, sans doute plus coûteuse en nombre de pages, eût mieux servi le livre.

Le resserrement de l'analyse sur un petit nombre de concepts, remodelés ou introduits par l'auteur, et unifiés par une nomenclature dérivationnelle (extension, extensionalité, extensité, extensivité, extensitude, extensibilité, et leurs correspondants formés à partir de intension) est le premier intérêt du livre, même s'il en rend parfois la lecture difficile. La véritable difficulté de lecture — les notions étant clairement définies — tient surtout à l'application des concepts aux exemples, manipulation dans laquelle l'auteur fait montre d'une telle aisance et d'une telle concision, qu'il est parfois difficile de suivre son rythme d'emblée. La nécessité des notions introduites, et celle d'une terminologie nouvelle sont justifiées de manière convaincante par MW, et la rigueur avec laquelle il s'efforce ensuite de s'en tenir au jeu de ces seuls concepts pour rendre compte des données justifie amplement l'effort demandé.

C'est plus le principe de construction dérivationnelle de la nomenclature qui mérite réflexion, en tant qu'elle n'est pas sans rapport avec l'entreprise elle-même. En fait, le choix opéré, consiste à dériver l'ensemble des notions nécessaires pour qualifier la détermination de la notion d'extension (en substance, la qualification de ce à quoi un groupe nominal est appliqué). On s'interrogera peut-être sur le recours au terme d'extensité, appliqué très explicitement à ce qui relève de la quantité (MW utilisera d'ailleurs le terme de quantifiants pour la classe des marqueurs d'extensité). La relation instituée par la terminologie ne sert pas ici l'opposition conceptuelle dont MW réaffirme l'importance. Mais dans l'ensemble, le choix terminologique, est partie intégrante de l'entreprise: il s'agit de démontrer que dans son ensemble, le jeu de la détermination nominale peut être capté en termes de catégories impliquant des opérations sur l'extension du noyau nominal. D'où par exemple des notions comme extensitude et extensibilité, qui considèrent des phénomènes traités ailleurs au niveau de l'analyse propositionnelle, uniquement sous l'angle des modifications d'extensité qu'elles peuvent faire subir au groupe nominal.

La nécessité de distinguer des marqueurs opérant sur l'extension (caractérisants) et les marqueurs d'extensité (quantifiants) est clairement justifiée et emporte l'adhésion. De prime abord, la notion d'extensivité (rapport de l'extension à l'extensité) paraît s'en déduire naturellement et recevoir une application immédiate pour opposer le défini (« inclusif » dans les termes de J. A. Hawkins) à l'indéfini (« exclusif »).

Une question qu'on ne peut manquer de poser à un dispositif conceptuel de ce type concerne le sort fait à la catégorie traditionnelle de l'article. MW admet sans justification particulière une catégorie qui isole toutes les formes traditionnellement dites articles (*le, un du*), formes qu'il définit comme «quantifiants bipolaires», c'està-dire au plan de l'extensité: «Les 'articles' ont la particularité d'assigner à l'extensité une limite inférieure et une limite supérieure, autrement dit un pôle (–) et un pôle (+).» p. 79.

En substance, il serait possible d'isoler les formes de l'article parce que, contrairement aux autres quantifiants, leur valeur ne serait pas fixée, mais pourrait prendre comme valeur ou l'unité (emplois spécifiques) ou la totalité (emplois génériques). Or, une telle idée suscite quelques réserves. D'une part, n'est-il pas contraire à l'intuition de traiter le défini comme un quantifiant, alors par exemple qu'il se combine librement avec n'importe quel numéral? Peut-être serait-il mieux justifié de ne lui assigner aucune valeur quantitative. D'autre part, on voit mal les raisons qui qui conduisent à isoler un des autres numéraux, sur la base que la quantité des N impliqués n'est pas nécessairement 1, puisqu'on a des phénomènes du même ordre pour d'autres numéraux cf. (Deux droites parallèles ne se coupent pas) (3). La notion de quantifiant bipolaire, dont l'extension est identique à celle d'article, nous paraît par conséquent discutable empiriquement. De plus elle soulève quelques difficultés au sein même du système. Au plan de l'extensivité tout d'abord. Si le et un sont en eux-mêmes bipolaires, comment pourra-t-on, dans le cas de l'universel, opposer le (extensif, soit extension = extensité) et un (partitif, soit extensité < extension)? Au plan de l'extensitude ensuite. MW admet, à juste titre sans doute, que un ne peut accéder à l'universel de lui-même, mais doit ce pouvoir à l'effet «multiplicateur» imposé par certains contextes enchâssants. Il ne semble donc pas nécessaire, de définir par ailleurs un comme quantifiant bipolaire. Si on doit invoquer une multiplication, elle produira le résultat recherché en traitant un comme une valeur numérique constante. Il semble donc que la nécessité d'une catégorie coextensive à celle de l'article ne soit pas non plus établie au plan théorique.

Le recours à la notion d'extensitude, et son rapport aux analyses formulées en termes de quantification, suscite également la réflexion. MW admet lui-même le lien en parlant d'extensitude universelle et existentielle, mais ne précise pas comment il situe sa notion par rapport à la tradition analytique d'inspiration logique. Une question de première importance mériterait examen. Dans la tradition logique, le recours au modèle de la quantification suppose la reconnaissance d'un clivage primitif au sein des expressions nominales: certaines sont à analyser comme des Noms (constantes), d'autres comme l'équivalent d'une variable liée par un quantificateur. Un tel point de vue contient donc l'hypothèse (au moins comme hypothèse de travail) que dans les langues naturelles, la distinction de classes d'expressions relativement à la manière dont elles interviennent dans la construction propositionnelle, aura tendance à être marquée formellement, et constituera un principe important pour une typologie des expressions nominales. Par exemple, il n'est pas interdit de penser que l'opposition de l'indéfini (au sens large) et du défini (toujours au sens large) fait allusion à un clivage de cette nature, et que par exemple, *le, ce, mon*

⁽³⁾ Cf. F. Corblin, *Indéfini, défini et démonstratif*, Droz 1987. Ouvrage postérieur à celui de M. Wilmet.

(« définis ») doivent être isolés par une catégorie, et opposés aux groupes nominaux dépourvus de ces préfixes. On peut parfaitement admettre le point de vue selon lequel ce genre de propriétés excède le champ de la détermination nominale au sens strict, qu'on limiterait alors aux opérations affectant le noyau nominal en terme d'extension et de quantité. Cependant, il semble que la notion d'extensitude fasse bien appel à ce type de propriétés, au moins en fin de compte, et pour compléter l'analyse, sans que sa nature exacte et ses propres principes de discrimination soient considérés comme critère typologique important. Ainsi, la question de savoir si l'extensitude est une propriété de tous les segments nominaux ou de certains d'entre eux ne reçoit pas de réponse circonstanciée, bien que dans l'analyse de l'indéfini générique, opposé au défini générique, l'auteur semble distinguer deux opérations contextuelles différentes. Le résultat est qu'on chercherait vainement dans la typologie proposée à retrouver, même extensionnellement des catégories telles que le défini ou les expressions quantifiées.

En cela, on peut considérer que la tentative de MW a valeur exemplaire. Elle permet, au fond, d'évaluer les résultats et peut-être aussi les limites, d'une analyse conséquente de la détermination nominale conduite exclusivement, ou (prioritairement) en termes de propriétés comme l'extension et la quantité, et qui fait intervenir les mécanismes réglant la construction de la prédication en fonction de leurs effets sur ces propriétés (extensitude, extensibilité). Or, si le besoin de catégories de cet ordre est démontré, dans la logique même du système de MW, il est permis de se demander si cette logique leur accorde leur juste place pour penser l'économie de la détermination nominale. On ferait par exemple surgir un tableau très différent de la détermination en plaçant au premier rang de la typologie, la dimension prise en compte ici en dernière instance sous le chef de l'extensitude et de l'extensibilité, et qui recoupe, du moins à première vue des catégories telles que défini, indéfini, quantificateurs, et en replaçant dans ce cadre les opérations portant sur l'extension et la quantité. Ainsi, et pour prendre un seul exemple, si on admet que les mécanismes responsables de l'« extensitude » distinguent des classes de groupes nominaux, il serait peut-être plus facile d'expliquer les différences d'emploi du défini générique (assez peu dépendant des effets de contexte pour accéder à l'universel) et de l'indéfini générique (strictement dépendant de ces effets) en généralisant cette dernière propriété aux déterminants numériques, certains d'entre eux accédant au générique dans les mêmes conditions que la forme dite article indéfini. Cela éviterait notamment d'avoir à définir le et un au plan de l'extensité comme quantifiants bipolaires, alors que le défini se combine librement avec des numériques comme deux, trois, etc.

Le but de ces quelques remarques n'est pas d'engager une discussion sur les mérites comparés de deux approches, mais seulement d'essayer de cerner le débat dont le livre de MW constitue désormais un acteur de premier plan. La question est peut-être d'évaluer la place qui revient, dans ce qu'on appelle la détermination nominale à deux ordres de questions:

1) la construction d'une interprétation qui opère sur le noyau nominal en termes de caractérisation et de quantification, point de vue privilégié par MW;

2) l'intégration du groupe nominal dans la construction propositionnelle, c'est-àdire l'ensemble des questions abordées souvent en termes de référence, d'opérateur liant une variable, etc.

Chacune de ces deux lignes d'analyse a pour elle une tradition forte: la tradition grammairienne et la logique des attributs de la substance, d'une part, d'autre part la tradition logico-linguistique d'analyse compositionnelle de la proposition illustrée par les théories médiévales de la suppositio, réactivée au vingtième siècle par la philosophie analytique dans la voie frayée par Frege-Russell. MW donne avec son livre une défense et illustration magistrale de la première voie, qui présente le grand mérite d'opérer une synthèse originale claire et conséquente. Comme toute tentative visant à exploiter les potentialités maximales d'un système, le travail de MW en manifeste peut-être aussi les limites, en tant que système exclusif ou dominant, d'organisation des diverses dimensions de la détermination nominale. Ce qu'il indique clairement à mon sens, c'est la nécessité d'approfondir le débat en vue d'une synthèse des deux traditions d'analyse. S'il est vrai que des propriétés sémantiques relevant de ces deux ordres de déterminations se composent dans l'interprétation des groupes nominaux, le problème n'est-il pas de chercher quelle articulation hiérarchique de ces dimensions coïncide le mieux avec ce qu'une langue naturelle rassemble et distingue?

Francis CORBLIN

André DEMONGEOT, Il y a cent ans Rochetaillée-sur-Aujon (Haute-Marne). Sa vie et son parler, Fontaine-lès-Dijon, Association Bourguignonne de Dialectologie et d'Onomastique, 1986, 267 pages.

Le village de Rochetaillée-sur-Aujon (sigle du FEW: RochetailléeA.), auquel cette monographie est consacrée, une commune rurale du canton d'Auberive, département de la Haute-Marne, est situé sur le plateau langrois, à 21 km de Langres, aux confins du duché de Bourgogne (auquel il appartenait avant la Révolution) et de la Champagne. Il se trouve à peu près à égale distance du point 28 (Humes) de l'ALF et du point 191 (Aulnoy-Aube) de l'ALCB.

La partie centrale de l'ouvrage d'A. Demongeot est constituée d'un lexique patois-français [127-238], mais aussi — ce qui est plus rare — d'un lexique français-patois [42-125], chacun d'eux comportant plus de 2.000 mots. Ces deux lexiques sont précédés d'un aperçu géographique [3-5], historique [6-22] et grammatical [23-40]. Dans la transcription des mots patois, l'auteur s'est servi de l'alphabet français, ce qui devrait faciliter l'accès des non-linguistes.

Quelques notes de phonétique renseignent sur les correspondances des suffixes français en patois et sur la palatalisation, la métathèse, la prothèse et l'épenthèse (mieux: la non-épenthèse) dans le parler de Rochetaillée. En outre, l'introduction

présente un inventaire des formes verbales les plus usitées (mais non un tableau complet) ainsi qu'une liste d'interjections.

Pour son enquête (commencée en 1930), A. Demongeot s'est servi du questionnaire de l'ALF, conformément à son projet initial qui consistait à compléter les données élaborées par Gilliéron et Edmont. La monographie portant sur une région qui, depuis 1920 (date de la mort du dernier habitant de Rochetaillée ignorant le français), n'a plus de patois réellement vivant, le vocabulaire consigné, y compris les emprunts au français, correspond, en fait, à l'usage de la fin du siècle dernier.

Des deux lexiques, celui qui va du patois vers le français est de loin le plus riche. On y trouve des indications grammaticales, des expressions figées et des dictons, des indications sur la fréquence et sur le niveau d'emploi et, surtout, d'importantes précisions sémantiques là où le lexique français-patois se contente souvent d'une glose polysémique en français.

En dépouillant la lettre A de la partie patois-français, nous avons constaté qu'un nombre assez important de mots ne réapparaissent pas dans le lexique inverse: ebri-kona, ebræva, ptit eš, ešod dõ, efræza, ekæ, mešã ekælo, ele, eraši, ergeñe, ernî (alors que l'emprunt au français manque, le terme patois rõpür est, en revanche, cité), eset tæ dõ, esta vu, loz esyet, ezmã, evo le kæs ãdormě, ãdæla, ãfã (emprunt!), etc.

En outre, quelques inconséquences entre les deux parties font parfois hésiter l'utilisateur: on lit d'abord que «ça sent mauvais» se dit se arnak, puis on rencontre se akarn dans le même sens — les deux verbes sont-ils synonymes? C'est une remarque d'ordre phonétique qui s'impose pour la forme verbale «(elle) enfle»: en partant du français, on trouve aty, alors que l'entrée patoise est afy.

Un précieux aperçu onomastique (noms de familles, sobriquets, lieux-dits) [241-254] et folklorique (dictons, devinettes, formules traditionnelles, plaisanteries burlesques, prières sérieuses et grotesques, chansons parodiques, etc.) [255-264] ainsi qu'une bibliographie locale [265-267] closent cette utile étude consacrée à une zone jusqu'ici mal représentée dans la lexicographie dialectale.

Eva BÜCHI

François MASSION, Dictionnaire de belgicismes, 2 vol., 1987, Francfortsur-le-Main, Peter Lang, 946 pages.

Cette publication résulte d'une étude menée sous la direction de F.-J. Hausmann. L'objet en est le vocabulaire du français national de Belgique. L'auteur a travaillé sur des sources écrites (journaux, revues, affiches, tracts, questionnaires) et des sources orales (questionnaires oraux, matériaux recueillis spontanément; ses témoins sont âgés de 26 à 80 ans), ce qui lui a permis de relever des belgicismes inédits, ainsi que de marquer comme archaïques des belgicismes désuets. Sa récolte de matériaux lexicaux s'élève à 1.150 entrées. On trouvera pour chacune:

- la forme, toujours accompagnée d'une transcription phonétique (en API), qu'elle soit issue de dépouillements écrits ou oraux;
 - l'indication de la catégorie grammaticale;
 - des marques d'usage (sphère d'emploi, niveau de langue);
 - une définition (plus qu'un simple équivalent en français);
 - des exemples authentiques;
 - un aperçu sommaire de la syntagmatique;
- dans de très rares cas seulement, des considérations étymologiques (le FEW n'apparaît pas dans la bibliographie, et n'est, semble-t-il, jamais cité);
- un ensemble de remarques, où le belgicisme relevé est situé par rapport aux autres français nationaux et régionaux (France, Suisse, Canada-Québec, Alsace), aux langues d'adstrat (néerlandais, allemand, anglais) et de substrat (dialectes wallons et du nord de la France, mais sans référence au FEW), et des informations de nature socioculturelle;
- parfois, enfin, des considérations paradigmatiques (synonymes, antonymes, hyponymes).

Certaines entrées ne se réfèrent à aucun lexème en particulier, mais traitent de la syntaxe de certaines parties du discours (s.v. article, adjectif, etc.).

La partie intitulée 'Dictionnaire' [99-922] est précédée d'un exposé théorique [2-98] dans lequel il est question de l'évolution des langues et des familles linguistiques en Belgique, de la notion de «belgicisme», et de la méthodologie adoptée dans la rédaction du dictionnaire.

Malgré quelques maladresses, cet ouvrage constitue une source précieuse de belgicismes. Il est d'autant mieux venu qu'à part les travaux de Jacques Pohl, Albert Doppagne et Hugo Baetens Beardsmore, il n'existe pas beaucoup de publications sur cette variété de français national et qu'aucune entreprise lexicographique d'envergure, du type du TLFQ, n'est pour l'instant en chantier en Belgique.

André THIBAULT

Annette PAQUOT, Les Québécois et leurs mots. Étude sémiologique et sociolinguistique des régionalismes lexicaux au Québec, collection Langue française au Québec, section 1, n° 9, Québec, Conseil de la langue française et Presses de l'Université Laval, 1988, 130 pages.

La langue des Québécois a déjà fait l'objet de plusieurs études lexicologiques, de nature diachronique ou synchronique, mais les études sociolinguistiques portant sur le vocabulaire sont beaucoup plus rares. Annette Paquot a adopté ce point de vue, et nous présente ici le résultat de ses travaux. Forte d'une enquête menée auprès de

700 informateurs, elle a tenté de définir objectivement l'attitude des Québécois face à l'emploi d'un certain nombre de mots traditionnellement reconnus comme québécismes (1). N'étant pas elle-même «locuteur natif», elle a eu recours à des enquêteurs québécois pour la réalisation des entretiens. Ont été étudiés tour à tour: l'usage déclaré des québécismes [chap. I, 9-21], leur disponibilité relative par rapport aux mots français de même sens [chap. II, 23-33], la connaissance de leur caractère régional [chap. III, 35-48], l'évaluation de leur style [chap. IV, 49-63] et leurs relations avec la norme [chap. V, 65-87]. L'ouvrage se termine par un glossaire de 93 entrées [101-117], rédigé par Steve Canac-Marquis, qui reprend les québécismes utilisés lors des enquêtes et fournit des renseignements sur leur type (de sens ou de forme; archaïsme, dialectalisme, amérindianisme, anglicisme, innovation) et sur leur statut normatif.

Les conclusions que tire A. Paquot des résultats de ses enquêtes nous ont paru tour à tour scientifiquement fondées ou parfaitement arbitraires. La principale qualité de cet ouvrage est qu'il repose sur un très grand nombre d'enquêtes, ce qui permet de tirer des conclusions valables pour l'ensemble de la population des grands centres urbains québécois (Québec et Montréal). Le principal défaut de ces enquêtes est qu'elles sont basées sur un nombre de mots trop restreint – de 34 à 6 formes, selon les questions, ce qui n'est guère représentatif et ne permet pas de tirer des conclusions valables pour l'ensemble des régionalismes employés au Québec, ce que A. Paquot, à quelques reprises, ne se prive malheureusement pas de faire. Nous ne voulons pas dire qu'elle aurait dû scruter l'attitude de 700 informateurs envers des milliers de québécismes; à l'impossible nul n'est tenu. Nous aurions seulement souhaité qu'elle s'abstienne de confondre la représentativité, bien réelle, de son corpus d'informateurs avec la représentativité, non démontrée parce que non démontrable, du corpus des québécismes retenus. Elle est pourtant bien consciente du problème (v. pp. 7, 89), mais cela ne l'empêche pas de tomber dans le piège [?], comme on le verra plus loin.

Dans la partie de l'enquête qui traite de la représentation de l'usage [chap. I, 9-21] et du choix lexical [chap. II, 23-33], on a demandé aux informateurs de dire quel nom ils donnaient habituellement à une série d'objets (un total de vingt), susceptibles d'être désignés par un québécisme. Le pourcentage de ceux qui ont fourni comme première réponse un québécisme s'échelonne régulièrement de 3,8 % à 95,7 %. Devant de tels écarts, la «moyenne» de 54,4 % ne signifie pas grand-chose; ces pourcentages ne sont vraiment pertinents que pour chaque mot pris isolément.

⁽¹⁾ On regrettera amèrement la décision d'A. Paquot d'employer le terme de canadianisme tout au long d'un ouvrage dont le titre comporte les mots Québécois et Québec; l'emploi du terme québécisme s'imposait ici comme la solution la plus cohérente et la moins marquée. On ne dira jamais assez jusqu'à quel point canadianisme charrie toutes les connotations folkloristes et passéistes de canadien-français, lequel a cédé le pas à québécois depuis la Révolution tranquille. Le terme de canadianisme devrait servir uniquement d'hypéronyme à québécisme et acadianisme.

En revanche, il est tout à fait pertinent de noter que les gens les plus instruits, les femmes, ainsi que les sujets âgés de 25 à 44 ans, ont fourni plus souvent, en moyenne, une dénomination générale qu'un québécisme comme première réponse. Le pourcentage d'informateurs dont la deuxième réponse indique qu'ils disposent d'une possibilité de choix entre le québécisme et la dénomination générale varie beaucoup, encore une fois, d'un objet à l'autre: de 11,42 % à 83,85 %. Les femmes et les gens les plus instruits se distinguent à nouveau, leur possibilité de choix étant supérieure à la moyenne.

Le cas de hambourgeois appelle un certain nombre de commentaires. En effet, parmi tous les mots cités dans cette partie de l'enquête, c'est le seul terme qui émane directement de l'Office de la langue française du Québec. Il est intéressant de voir qu'il n'a été cité comme première réponse que par 3,8 % des enquêtés. Quant à son équivalent hamburger, son statut est ambivalent. Parler de «l'utilisation habituelle d'un mot français standard» [12] pour commenter le choix de ce mot comme première réponse par 91,8 % des enquêtés nous semble quelque peu inadéquat. Le mot hamburger n'a pas le statut de « mot français standard » au Québec, il est vu - et parfois fustigé - comme un anglicisme; c'est d'ailleurs des Américains que les Québécois le tiennent, et non des Français, qui n'ont fait que l'emprunter parallèlement. Comment pourrait-on expliquer autrement que l'OLF ait créé hambourgeois - sans succès, semble-t-il - pour le remplacer? Le Québécois qui emploie hamburger n'utilise pas un mot «français standard» au détriment du québécisme hambourgeois; il emploie un mot québécois emprunté à l'américain, au détriment d'un hambourgeois artificiel, né d'une activité terminologique ponctuelle, et d'ailleurs rejeté massivement par le public, comme le démontrent les statistiques. Cet exemple est intéressant sur le plan théorique, car il illustre admirablement les insuffisances d'une démarche trop aveuglément différentielle.

Le chapitre III, qui traite de la connaissance du caractère régional des québécismes [35-48], se distingue par ses implications théoriques. Dans les nombreuses discussions qui ont été soulevées par le concept de «régionalisme», la question de leur caractère «conscient» ou «inconscient» ne cesse de refaire surface. Il semblerait qu'un certain consensus existe parmi les linguistes européens: pour la plupart d'entre eux, le régionalisme - à tout le moins en France - est généralement inconscient. Cette idée est tellement ancrée que certains n'hésitent pas à l'étendre aux québécismes: ainsi, G. Tuaillon (cité par A. Paquot) parle de «populations qui n'ont pas conscience de leurs régionalismes parce qu'elles sont à l'abri [sic] de toute autre population francophone» [36] pour décrire la situation québécoise. Ce qui semble n'avoir jamais été dit sur le concept de «caractère inconscient» des régionalismes, c'est qu'il implique qu'à partir du moment où on prend conscience de la nature régionale d'un mot, on l'élimine tout de suite de son vocabulaire. Les régionalismes, dans ce cadre où la norme pèse lourd, apparaissent comme un résidu de mots «locaux» que le locuteur n'aurait pas encore réussi à chasser de son usage, faute de les avoir identifiés. Or, qu'en est-il vraiment au Québec? Lorsqu'on a demandé aux enquêtés d'identifier dans un texte (qui leur était lu ou qu'ils lisaient eux-mêmes) les mots qu'ils croyaient être des canadianismes (2), ces derniers ont tous été reconnus comme tels par au moins une fraction de l'échantillon: de 7,4 % (pour vivoir) à plus de 80 % pour sept mots sur un total de 29. A. Paquot a aussi tenté d'évaluer la reconnaissance des québécismes en fonction de variables linguistiques (distinction entre québécismes de sens et de forme; de formation française et d'emprunts), mais l'exercice est inutile et les résultats non-pertinents, car il ne sert à rien de se livrer au fractionnement d'un échantillon lexical déjà lui-même non-représentatif. En revanche, il était pertinent d'évaluer la reconnaissance des québécismes en fonction des variables sociolinguistiques. On apprend que les sujets les plus instruits, les Montréalais, ainsi que les gens qui ont entre 35 et 44 ans, identifient davantage de québécismes. Nous reviendrons plus loin sur la différence observée entre le comportement des Montréalais et celui des habitants de Québec. Nous aimerions pour l'instant discuter un autre aspect de la méthodologie employée dans ce livre. Dans le débat théorique qui entoure la notion de régionalismes, « on a pu se demander si le concept de français régional n'était pas en fin de compte identique à celui de français parlé ou si, au moins, dans une certaine mesure, ces deux notions ne se recouvraient pas» (G. Straka, cité par A. Paquot [42]). De nombreux travaux⁽³⁾ démontrent que les régionalismes québécois ne sont pas confinés à la langue parlée, mais peut-être s'emploient-ils plus fréquemment à l'oral qu'à l'écrit. A. Paquot, voulant examiner le problème, a émis l'hypothèse que «les canadianismes devraient être significativement moins repérés à l'oral qu'à l'écrit » [42]. L'échantillon des enquêtés a donc été divisé en deux sous-groupes: à l'un d'entre eux, on a demandé d'identifier les québécismes dans une série de textes que les sujets lisaient eux-mêmes, et à l'autre, d'identifier les québécismes dans des textes (les mêmes) qui leur étaient lus. Cette variable reçoit le nom de « mode de présentation des textes ». Comme il fallait s'y attendre, les sujets qui pouvaient lire les textes eux-mêmes ont identifié plus de québécismes. Mais quelle est la valeur de ce résultat? Une telle démarche nous inspire des réserves, d'ordre théorique mais aussi tout simplement pratique. D'abord, il nous semble quelque peu naïf d'associer à l'oral l'audition d'un texte, en particulier un texte créé expressément pour les besoins d'une enquête et qui rappelle par moments Ionesco. Ensuite, de nombreux facteurs peuvent avoir influencé les résultats - par ailleurs vraisemblables, là n'est pas la question -: les enquêtés ont moins le temps de réfléchir quand ils écoutent que lorsqu'ils lisent, leur concentration n'a pas la même qualité; en outre, ils n'ont peut-être pas voulu interrompre à tout bout

^{(2) «} Dans le déroulement de l'entrevue, cette question suivait la définition de la notion de canadianisme formulée dans les termes les plus simples possible, ce qui permet de penser que les biais dus à la non-reconnaissance probable de cette notion pour une partie de l'échantillon ont pu être en grande partie évités » [37]. En toute rigueur scientifique, il aurait été souhaitable que cette définition soit fournie aux lecteurs; son contenu peut effectivement avoir joué un rôle sur l'attitude des sondés.

⁽³⁾ Pour n'en citer qu'un, v. l'excellent travail de Pierre Rézeau, «Le français du Québec dans la presse écrite», dans Français du Canada - Français de France, Niemeyer 1987, pp. 201-275.

de champ l'enquêteur (les trois petits paragraphes contenaient un total de 29 québécismes). Il est beaucoup plus facile de souligner une forme d'un trait que d'interrompre le lecteur cinq fois par phrase.

Le chap. IV portait sur le «style» des québécismes. Les mots retenus pour ce test seraient «aussi variés que l'ensemble des mots qui contribuent à différencier le français du Québec du français standard» [7]: pourtant, les mots vulgaires et très familiers d'une part, ainsi que les mots désignant des réalités administratives ou institutionnelles (statalismes) d'autre part, ont été volontairement écartés, et on n'a gardé que des mots supposés neutres ou familiers [7; 53]. On se demande alors s'il vaut encore la peine de chercher à cerner la perception qu'ont les Québécois du «style» de ces mots! C'est l'auberge espagnole: on y trouve ce qu'on y a apporté. Que peut-on alors penser de la phrase qui clôt le chapitre consacré au style des québécismes: «La relative indifférence envers la minutieuse codification des divers registres du français que nous venons de mettre en évidence [!] s'étend-elle aux autres aspects de la norme centrale?» [63]. On ne voit guère en quoi la méthodologie suivie par A. Paquot lui permet de «mettre en évidence» une supposée indifférence des Québécois envers la «minutieuse codification» [sic] des divers registres du français.

Le chapitre V traite des québécismes et de la norme. On a présenté aux sujets de courts paragraphes comportant plusieurs québécismes, ainsi que des barbarismes courants en France, puis on leur a demandé d'identifier ce qu'ils considéraient comme n'appartenant pas au «bon français». Le pourcentage de gens qui ont ainsi jugé les québécismes varie, selon les mots, de 0,7 % à 90,7 %. Huit mots, sur un total de 36, ont été jugés négativement par un pourcentage d'enquêtés inférieur à 10 %. L'évaluation des québécismes en fonction des variables linguistiques n'est pas plus pertinente ici qu'elle ne l'était au chapitre III; de même, les réserves que nous émettions plus haut sur la variable «mode de présentation des textes» s'appliquent toujours. En revanche, l'évaluation des canadianismes en fonction des variables sociologiques reste pertinente. Ce sont les gens de Québec, les sujets les moins instruits, ainsi que les plus de 45 ans, qui ont été les moins nombreux à stigmatiser les québécismes. On se rappellera qu'au chap. III, les gens de Québec se distinguaient aussi des Montréalais: ils étaient moins nombreux que ces derniers à reconnaître les québécismes. Comment expliquer cette situation? A. Paquot propose, à titre d'hypothèse et avec beaucoup de prudence, que «nous pourrions voir là des signes du provincialisme de Québec par opposition au cosmopolitisme de Montréal» [86]. Nous ne voyons guère en quoi le cosmopolitisme de Montréal devrait y favoriser une plus grande reconnaissance des québécismes ainsi qu'une attitude négative à leur égard, pas en tous cas si l'on entend par «cosmopolitisme» le caractère multiethnique et polyglotte de la ville; les habitants de Montréal ont l'occasion d'entendre parler l'anglais, l'italien, l'espagnol, le grec ou le chinois bien plus souvent que le français européen. En revanche, si cette notion de cosmopolitisme fait référence à la présence incontournable de l'anglais dans la métropole, il se peut fort bien qu'on ait trouvé là un début d'explication. Les Montréalais se sentent davantage menacés par l'anglais que les habitants de Québec, ville à 95% francophone. Il est tout à fait vraisemblable que cette «menace» les ait poussés à un certain purisme, à un état de garde-à-vous linguistique permanent. Les habitants de la ville de Québec, beaucoup moins exposés à la «menace» représentée par l'anglais, n'ont peutêtre pas investi autant d'énergie dans la question linguistique. On a pu le constater en décembre 1988, alors que la controverse au sujet du jugement de la Cour suprême sur la loi 101 battait son plein, et on a eu l'occasion de le voir encore, en mars 1989: c'est surtout à Montréal que les grandes manifestations en faveur du français se déroulent.

La deuxième partie du chap. V nous fait basculer dans la polémique, car il débouche sur des conclusions ayant trait à des choix de société sur l'enseignement du français au Québec; on peut douter que ce genre de discours soit à sa place dans un travail scientifique. Le tableau V.11, «Opinions sur les préférences à enseigner à l'école» [81], présente les résultats d'un test qui ne portait que sur six paires de mots; on atteint ici le comble de la non-représentativité. Malgré les avertissements qu'on peut lire à la page 80 («Les résultats présentés dans les pages qui suivent devront être considérés avec prudence étant donné le petit nombre de mots visés par la question»), A. Paquot, après avoir conclu que la «norme prescriptive prônée par les personnes interrogées est beaucoup plus proche du bon usage classique» [86], se livre à une sortie contre un important groupe de pression (l'AQPF) qui milite en faveur d'une norme québécoise: «Cette conclusion, qui est valable, rappelons-le, pour l'ensemble de la population urbaine du Québec [mais justement pas pour l'ensemble des québécismes!], va à l'encontre des thèses défendues par plusieurs pédagogues et par l'Association québécoise des professeurs de français, qui voudraient voir s'instaurer dans les écoles un enseignement du français fondé essentiellement sur une norme strictement québécoise» [86]. On lira encore dans la conclusion: «Homogènes et tranchées également sont les opinions des répondants en matière de norme prescriptive, puisque près de 90 % d'entre eux souhaitent que l'école ne privilégie qu'au plus deux canadianismes sur six.» [91] Une pareille manipulation des données est à tout le moins choquante. L'ouvrage d'A. Paquot ne saurait donner tort à lui seul à l'Association québécoise des professeurs de français: la «conclusion» sur laquelle elle se base pour critiquer les thèses de l'AQPF ne porte que sur six paires de lexèmes (retenus selon quels critères?) et ne peut prétendre à une quelconque représentativité statistique en ce qui concerne l'ensemble des québécismes. Signalons en outre que ce genre de test, de par sa nature même (obligation pour l'enquêté de choisir entre deux termes), est inapte à rendre compte de l'attitude des Québécois face aux nombreux québécismes qui n'ont pas d'équivalent exact en français européen, mais qui sont bien sûr susceptibles de faire aussi partie du français québécois standard et d'être enseignés à l'école (blonde, cégep, chassegalerie, CLSC, confessionnalité, dépanneur, péquiste, recherchiste, sous-ministre, téléroman, tourtière, etc.).

La conclusion reproduit parfois les travers observés dans le corps de l'ouvrage. Ceci dit, le travail d'A. Paquot lui a tout de même permis de faire quelques constatations d'un intérêt indéniable. Du point de vue structural, la classe de mots étiquetés comme «canadianismes» semble regrouper des unités hétérogènes «qui n'ont en

commun que le fait d'être des canadianismes» [90]. Dans le cadre d'une approche sémiologique, le québécisme «inconscient» n'est qu'un indice, alors que le québécisme «conscient» peut agir comme signal [94-95]; on appréciera à sa juste valeur la portée et l'originalité de cette remarque, qui, par la force des choses, n'aurait pu venir des nombreux théoriciens pour qui, de toute manière, le régionalisme est nécessairement inconscient. La conclusion se termine par quelques considérations sociologiques. On retiendra entre autres que l'identité québécoise, telle que perçue à travers l'usage que les Québécois font de leurs mots, « n'est pas portée en étendard, certes, mais elle n'est ni dévalorisée, ni cachée par les Québécois, qui, à notre avis, témoignent ainsi d'une attitude équilibrée, aussi éloignée du purisme complexé que du régionalisme ethnocentrique» [96]. L'ouvrage se termine sur cette phrase: «Mais que les locuteurs n'associent guère, dans l'ensemble, l'emploi des régionalismes et les situations familières pourrait bien constituer un trait original de l'identité linguistique des Québécois.» [96] Le fait que l'échantillon lexical utilisé au chapitre IV contenait une proportion très élevée de mots à connotation péjorative, d'anglicismes, et pas le moindre statalisme, ne peut que renforcer la valeur de cette conclusion.

L'ouvrage d'A. Paquot ne laissera sûrement pas indifférents tous ceux qui, au Québec et ailleurs, s'intéressent à notre langue et à ses destinées. Dans le concert des nombreux ouvrages qui traitent du français québécois, celui-ci se distingue par une caractéristique particulière: en même temps qu'il veut étudier la perception qu'ont les Québécois de leur langue, sa diffusion dans le public spécialisé et même dans le grand public aura pour conséquence de l'influencer. C'est pourquoi il nous a paru important de lui consacrer, à tout le moins, ces quelques pages.

Pour terminer, signalons un petit nombre d'erreurs factuelles. A la page 29, on peut lire: «... hamburger est presque toujours, selon les déclarations des enquêtés, préféré à hambourgeois ou aux autres appellations régionales.» Il n'existe pas d'autres «appellations régionales» pour le hamburger, comme nous le confirme le tableau I.4 [16]. Page 42, on a tort d'affirmer que la différence entre canadianismes de formation française et emprunts est encore plus grande que la différence entre canadianismes de sens et canadianismes de formes: l'écart est de 13,3 % dans le premier cas [v. pp. 42-43] et de 18,04% dans le second [v. pp. 39 et 41]. Pages 95 et 98, notre collègue Jean-François de Pietro s'est vu rebaptisé J.-F. de Prieto, sans doute par confusion avec Luis Prieto. Page 90, on peut lire: «Cependant, les quelque 150 canadianismes que nous avons sélectionnés pour l'ensemble du questionnaire nous paraissent constituer un éventail plus large que ce qui est utilisé habituellement pour ce genre de recherches.» On a peut-être utilisé 150 «canadianismes» pour l'ensemble du questionnaire, mais seulement 93 d'entre eux apparaissent dans cet ouvrage, comme on peut le constater en vérifiant les listes ou en consultant le glossaire, exhaustif, des formes traitées. Dans les textes soumis aux enquêtés [126-127], et qui ont pourtant été rédigés par un «locuteur natif» [37], un certain nombre de combinaisons syntagmatiques ont choqué notre compétence de locuteur tout aussi natif: «les beignes arrosés de tire» sont assez improbables, la tire étant extrêmement visqueuse, plus encore que le miel. On la mange de préférence seule, avec une cuillère ou au bout d'un bâton. Éviter de justesse un accident en «jumpant quelques mètres plus loin» relève de l'exploit olympique. «Quelques pieds» aurait été plus raisonnable et plus cohérent (jumper et mètre n'appartiennent pas au même niveau de langue). Finalement, «je me suis retrouvée enfargée dans la boue» est tout simplement inacceptable pour notre sentiment linguistique: s'enfarger évoque l'idée de quelque chose qui entrave le pas, qui fait trébucher (cf. Dictionnaire du français plus, s.v. enfarger).

André THIBAULT

Marianne MULON, L'Onomastique française. Bibliographie des travaux publiés de 1960 à 1985, Paris, Archives Nationales, 1987, XXIV+417 pages.

Dix ans après la Bibliographie des travaux publiés jusqu'en 1960, Marianne Mulon, animatrice du Centre d'onomastique des Archives Nationales, nous en donne l'indispensable suite. Les principes restent fidèles à ceux exposés en tête du premier volume: «La présente bibliographie se voudrait exhaustive, objective et non critique» (I, IX). Dans un domaine où certains romanistes hésitent à s'engager et où la bibliographie est extrêmement dispersée (et inégale), on dispose à présent d'un instrument dont on ne peut qu'admirer la sûreté et la complétude. Les onomasticiens y trouveront un remède ou un préventif aux poussées d'amnésie qui se manifestent parfois dans leurs travaux. La consultation est facilitée par quatre index [329-408]. Chacun aura quelques retouches ou quelques additions à faire pour les domaines qu'il connaît le mieux, mais elles seront légères et peu nombreuses: manquent apparemment A. Soutou, « Quelques anciens noms de lieux de la région de Sainte-Eulalie-de-Cernon (Aveyron)», Via Domitia 7 (1960), 196-203, 8 (1961), 22-30, 10 (1963), 23-35, et A. Soutou, «Quelques anciens noms de lieux du département du Tarn», Via Domitia 10 (1963), 36-41; au nº 9374, préciser qu'il s'agit d'une mise au point indispensable du nº 4514; le nº 10152 est mal classé et devrait figurer sous la rubrique Aude (p. 146); à l'index des auteurs, s.v. Soutou: 8736 | 8737, 8737 | 8738. Ce ne sont là que des vétilles, et même le spécialiste apprendra sur ce qui concerne son propre terrain. Encore une fois, Mme Mulon a bien mérité de l'onomastique française.

Jean-Pierre CHAMBON

Philologie et éditions de textes

Chartes en langue française antérieures à 1271 conservées dans la Province de Hainaut, éd. par P. Ruelle. Chartes en langue française antérieures à 1271 conservées dans les provinces de Flandre orientale et de Flandre occidentale, éd. R. Mantou. Chartes en langue française antérieures à 1271 conservées dans les départements de l'Aube, de la Seine-et-Marne et de l'Yonne, éd. D. Coq. Documents linguistiques de la Belgique Romane et Documents linguistiques de la France, publiés par J. Monfrin avec le concours de L. Fossier, Éditions du C.N.R.S., Paris, 1984-1987-1988, XXVIII-218; XXIX-148; 205 pages.

Après les éditions des Chartes de la Haute-Marne par J.C. Gigot (1974) et de celles des Vosges par J. Lanher (1975), on a plaisir à voir s'enrichir une belle collection dont l'achèvement pour la fin du 20° siècle serait souhaitable. Les textes sont parfaitement établis et la méthode est tout à fait au point. D'un coup la Belgique romane est couverte par deux beaux volumes. Celui de P. Ruelle est consacré aux Chartes de Hainaut. On sait que les chartes picardes ont donné lieu, il y a un siècle, à de belles études, agrémentées d'une polémique acerbe, dans les travaux de G. Raynaud (Ponthieu), d'A. D'Herbomez (Tournai), de Ch. Bonnier (Douai). Malheureusement, la dernière guerre a réduit les matériaux disponibles, notamment par la destruction totale du dépôt des Archives communales de Tournai. P. Ruelle avait déjà pu retrouver et éditer trente et un chirographes tournaisiens (1962). Son introduction brosse de façon très claire le cadre géographique et historique [X-XVIII] et présente les documents, 130 pièces datées (plus trois traductions d'originaux latins). Leur édition est impeccable, ce qui ne surprendra pas les habitués des travaux de P. Ruelle. Le glossaire [163-178] n'est pas très large et c'est presque un regret en raison de sa très grande qualité. Il se concentre sur les mots rares ou difficiles et sur les mots typiques du vocabulaire des Chartes (assener, droit, justice, quite(r), tenir etc.). On souhaiterait que soit confectionné un index onomasiologique général qui permettrait de dresser un panorama comparatif des formes et des mots des chartes de toutes les régions d'oïl. Je signalerais l'absence de terroit 87, 4 qui doit correspondre à terr(e)oir « châtellenie » des Chartes de Flandre éditée par R. Mantou. De même, regiet 51, 11 (cf. reget), manage 51, 14, werp 51, 20; 52, 5; 52, 14, mencaudées 52, 3, ahanaule 52, 3, loenisien (cf. lonisiens), letres pendans 56, 7 (cf. pendans). On ajoutera aussi porofie 55, 6 à l'article pourofie du glossaire (sur ce mot v. Drüppel Altfr. Urkunden 88-90) ou bien cyrographies 55, 9 (cf. cirographie hapax ds TL 2, 443, 20).

R. Mantou est aussi une philologue expérimentée. Elle publie les *Chartes de Flandre orientale et de Flandre occidentale*, domaine linguistique qu'elle connaît parfaitement. L'introduction présente d'abord les documents [XIII-XV] puis le cadre historique et géographique [XVI-XXIV]. On lira environ 81 actes, allant de 1224 à 1271. Le glossaire [123-146] est proportionnellement deux fois plus large que celui

des Chartes du Hainaut dont il a naturellement pu profiter et la qualité des définitions n'est pas indigne de son devancier.

Quelques remarques: fenereç est traduit par «juin», c'est sans doute un lapsus (avatar de la confusion notée dans le médiéval juignet!); — fit faire traduire par «faire une promesse formelle»; — laier ne paraît pas devoir être reconstitué à partir de laira et lairons (v. l'article qui me paraît décisif d'H. Stimm dans les Mél. Lommatzsch); — s.v. monné, le texte en 15B, 14, porte monir (et non monyr). On trouvera bien des faits notables, j'en signalerai quelques-uns: desaagié « mineur » inviterait à dresser les cartes des désignations de « majeur » et de « mineur » dans les Chartes (cf. FEW 24, 237); — estrouner « élaguer » vient contribuer à étoffer le dossier de FEW 13, 2, 335a, complété par WaldefH 4683 note et Gdf 6, 561b, (1255, Tournai) s.v. raime¹; — fusiaus rappelle le petit fuiselet « pignon à aile monté sur l'axe d'une roue mue par une autre roue » FroissartOrloge; — soiesté v. Drüppel Altfr. Urkunden 105-107. Enfin je signale (avec quelques regrets) l'absence des désignations de la Chandeleur (v. RLiR 49, 307) dans les glossaires des deux recueils où j'ai relevé C(h)andeler (Hainaut 1, 3; 43, 2 et 28; 44, 2; Flandre 2, 7) et C(h)andelier (Flandre 2, 8; 37, 5; 38, 6; 41, 5; 49, 5).

Ainsi nous avons désormais deux beaux recueils de Chartes extérieures aux frontières de l'État français. Pour la Belgique, on attend encore un volume des actes conservés à Bruxelles (tâche à laquelle s'est attelée R. Mantou) et la publication des chartes wallonnes. La Suisse romande devrait bientôt suivre cet exemple.

La France elle-même en est stimulée si bien que le troisième volume de la série française paraît à son tour; D. Coq publie les Chartes conservées dans les départements de l'Aube, de la Seine-et-Marne et de l'Yonne. Comme chaque volume de la série, il s'ouvre par un Avant-propos du maître d'œuvre, J. Monfrin, où l'on retrouvera une bonne étude de quelques faits saillants de la langue des chartes ici réunies. Deux remarques: p. XV s'oblient (lire 8, 9 et non 6, 9) on pouvait étoffer le dossier en notant que ces formes réduites d'obligier (oblient, oblié, oblia) peuvent aussi prendre les formes du verbe obeïr (cf. s'obeïst «s'engage» ds ChartesHainautR 54, 11); — pp. XVII-XVIII on a aussi relevé estefiz dans la traduction du Moralium Dogma Philosophorum de Guillaume de Conches, éd. J. Holmberg, var. du ms. H (BN 12581) dont la localisation (v. Brunet Latin, éd. Chabaille, p. XXX; Fabliaux, éd. Ménard, pp. 157-158) n'est peut-être pas très éloignée de celle de la charte d'Hugues de Bourgogne.

L'introduction présente les 103 pièces éditées qui vont de 1230 à 1271; l'apparition progressive du français est d'ailleurs figurée dans un graphique très suggestif [XXII]. L'éditeur souligne aussi que les chartes françaises antérieures à 1271 semblent se raréfier plus on va vers l'Ouest et que dans le domaine qui l'occupe le français est l'exception dans la proportion de 1 pour 20 pièces en latin. Le cadre géographique et historique du domaine assez hétéroclite que couvre ce volume est clairement présenté [XXIII-XL]. Une conclusion, très prudente, insiste sur la faible homogénéité de la langue au plan des formes. Les textes sont très bien édités. Le glossaire donne satisfaction par son sérieux et son ampleur [167-203]. Quelques

menues remarques: d'une façon générale il aurait été utile de généraliser dans le glossaire les renvois à l'Avant-Propos (cf. s.v. mort) par ex. s.v. garde (gardés), reçanc, sac; — emolumens ajouter emolument *1/2r°, 30; — garantie lire 4, 7 au lieu de 5, 7 (pour le sens cf. Drüppel Altfr. Urkunden 67-68, qui amènerait à voir dans ce tour (attesté aussi dans ChartesVosges et ChartesHaute-Marne) une coloration régionale); — guiage plutôt «délimitation» cf. l'analyse donnée au début de la Charte; — leveure plutôt peut-être «redevance» d'après lever «percevoir»; — livree contient les sens de «valeur d'une livre» 77, 27 (c'est-à-dire «une rente annuelle de 12 livres») et celui de «rente d'une livre garantie par une terre» 31, 5 et 8 (c'est-à-dire «une rente annuelle de 20 livres») v. ChartesHainautR; — sorannée placé après sucessour est à replacer à son ordre alphabétique.

Quelques faits notables: on pourrait relever une série de mots communs aux Chartes des Vosges et de Haute-Marne que l'on retrouve ici, tels fauchiee, gagiere, los (et ventes), ainsi qu'une autre série de mots communs avec les seules Chartes de Haute-Marne, tels gruerie, haste (cf. hatete), moiteon, portage, sestiere.

En tout cas on est heureux de voir prendre tournure ce vaste corpus qui doit donner un élan nouveau aux études de géographie linguistique au moyen âge; il donne aussi des matériaux très sûrs et des sujets de réflexion à la belle entreprise de notre collègue A. Dees. Les glossaires fournissent une précieuse gerbe d'éléments pour compléter nos outils lexicographiques, et en particulier le Gdf, qui est déjà centenaire. On n'aura garde enfin d'oublier de signaler les Tables des noms de personne et de lieu. On attend avec impatience les volumes suivants.

Gilles ROQUES

Le Dyalogue saint Gregore, les Dialogues de saint Grégoire le Grand traduits en vers français à rimes léonines par un Normand anonyme du 14^e siècle, édition avec introduction, notes et glossaire par S. Sandqvist, Lund (Études Romanes de Lund, 42), 1989, 2 vol., 1024 pages.

On sait l'importance dans la tradition hagiographique latine du haut Moyen Age des *Dialogues*, attribués à saint Grégoire. Ce répertoire des miracles accomplis par des saints fut aussi très tôt traduit en français. On en connaît bien une traduction wallone datant de la fin du 12^e siècle (éd. W. Foerster, 1876), et une autre écrite dans la langue de l'Ouest vers 1213 par frère Angier (éd. R. Orengo, thèse de Zurich, 1969, non publiée). On avait aussi noté l'existence d'une version anonyme normande contenue dans un manuscrit d'Évreux bien connu depuis que Chassant, puis Montaiglon et Raynaud en avaient publié certaines parties. Récemment G. Gros a réédité l'*Advocacie ND* et la *Chapelerie ND de Bayeux*, thèse de Paris, 1979-80, non publiée. O. Sandqvist republiera prochainement la *Vie de saint Grégoire* [21 n. 14]. Mais le gros morceau en est les *Dyalogues* qui occupent les 4/5 du ms.

Or la Suède a la chance de posséder un de ces éditeurs de textes courageux qui, dans la tradition des E. Walberg ou C. Fahlin, ne manque pas du souffle nécessaire

pour ce genre d'entreprise. Comme de surcroît il est un excellent spécialiste du normand de la première moitié du 14^e siècle (v. ses éditions de contes extraits du *Tombel de Chartrose*, CR ds RLiR 46, 502 et 50, 643) et, par dessus tout, un fin connaisseur des subtilités de la syntaxe médiévale (v. ses travaux sur la *Chanson de Roland*, la *Chronique des Ducs de Normandie*, le *Tristan* de Béroul et ici même RLiR 43, 287-308), j'étais sûr avant même d'ouvrir le livre d'y trouver beaucoup à apprendre. Autant dire que je n'ai pas été déçu.

L'introduction comporte trois parties: présentation de l'œuvre et des deux mss (le second n'étant sans doute qu'une copie du ms. d'Évreux) [15-23]; examen de la versification [24-57]; très remarquable étude de la langue [58-121] où cependant la part accordée au vocabulaire est un peu réduite (heureusement les notes et le glossaire viennent un peu rétablir l'équilibre).

Le texte, écrit donc vers 1325, est édité d'après le ms. d'Évreux (de la première moitié du 14° s.). L'édition proprement dite est impeccable. Quelques menues remarques: 606 da doit être une faute d'impression pour de; — 1092 pour se justifie par un renvoi à la note au vers 2492; — 1363 on attend un point à la fin du vers; — 5422 virgule plutôt avant aillors qu'après; — 7168 note, on peut soutenir que villesces serait une forme de vieillesse (cf. villesce Artus ds FEW 14, 361b et villeche ds GdfC); — 8115 peut-être lirait-on tel au lieu de cel? Je dois avouer que l'abondance de la matière m'a obligé provisoirement à terminer ma lecture rapide au début du livre III.

Les notes [876-931] sont claires et concises. Entre autres elles attirent l'attention sur les erreurs de datation qu'a fait commettre aux lexicographes le titre de Dialogue de saint Gregoire. Le glossaire [945-1012] donne toute satisfaction. Je pense qu'il y aurait eu intérêt à regrouper les formes, parfois trop dispersées (cf. ferret/fiert, fel/feulz, iert/ert/scet/set etc.). Certes on trouvera toujours à regretter telle ou telle omission; mais il contient l'essentiel et est fait avec une excellente méthode. J'ai noté un effort pour enregistrer des syntagmes (cf. s.v. lé «large»: par lonc et par lé, en lonc et en lé, de lonc et de lé; du lonc ne du lez) mais on pouvait en relever d'autres (cf. infra oreille). L'éditeur a porté une attention certaine aux mots régionaux. Il m'a semblé cependant un peu timoré en la matière. En outre il opère quelquefois avec le concept de normanno-picard qui me paraît peu discriminant; il faut lui préférer celui de mot de l'Ouest. Quelques commentaires, compléments ou ajouts: acanter méritait une petite note. C'est un mot de l'Ouest qu'on lit aussi au moyen âge dans Wace, Péan Gatineau, Guillaume Guiart, Tombel de Chartrose (cf. TL et Gdf); on ajoutera Vie de St Thibaut, éd. R.T. Hill, I 305, (que je ne peux pas localiser). La consultation du FEW 2, 228b montre que le mot s'étend sur une aire identique dans les parlers modernes. On est donc fondé à considérer acanter comme un mot régional au moyen âge; - adirier préférer adirer d'après atirer (au gloss.); - aeir «air» est relevé sans doute pour sa graphie, or il mérite d'être relevé dans le syntagme le bon aeir «l'air pur» ainsi que issir a l'eir « prendre l'air » 594 ou estendre a l'air «étendre sur le sol (par opposition à «sous la terre»); ajouter apetit «désir» 2165, 9431 et «appétit» 6816; - ajouter aprez (par -) «ensuite» 581; - ajouter ardant (feu -) «éclair» cf. FEW 25, 143a; - aregnier plutôt «se maîtriser»; - attour, la glose par «auteur» est trop vague; préférer «celui qui est la cause» (dep. 1450 ds FEW 24, 117a); - broquart compléter la note par un renvoi à ZrP 101, 228; - caquevel la consultation de TL, Gdf et FEW 2, 21a, indique que l'on est en présence d'un mot régional de l'Ouest débordant (secondairement) dans les régions voisines; — ajouter chacier «faire avancer» 750; - chevir pourrait plutôt être impersonnel avec le sens habituel de «réaliser, accomplir»; - circuïté devrait être justifié en face de circuīte; - clut on peut étoffer la note avec FEW 16, 336a; le mot paraît avoir une coloration normande assez nette. On le lit aussi dans Maugis d'Aigremont (v. ZrP 99, 188) et en anglo-normand (cf. cluter¹, clutet ds AND); j'ajoute encore vielx clus «haillons» (Dieppe, fin 15e s. ds Mél. Wilmotte 470); - conte 3341 paraît avoir le sens de «reproche»; - contemple, qui est aussi dans la Vie de saint Jean Baptiste, éd. Gieber, est un mot de l'Ouest et particulièrement normand (cf. AND, TL, Gdf et FEW 12, 190a) même s'il s'est étendu hors de ce domaine à la fin du 14e et 15e s.; - coulour plutôt prendre- de «s'inspirer de»; - cremir, sauf erreur, cette forme d'infinitif n'est pas attestée dans le texte; de là l'intérêt de mettre entre parenthèses par ex. les formes verbales reconstituées; - croche rappelle étrangement troche «tas» v. FEW 13, 2, 156a; - defaute en 3374 et 5660 plutôt «manque»; - defriper (sei) semble être un mot de l'Ouest; il est aussi attesté dans la Vie de saint Jean Baptiste, éd. Gieber; demené au 14° s. pourrait être aussi un mot régional qui se serait étendu hors de son domaine au cours du 15e s.; - dement paraît être un mot normand (v. TL, Ddf et FEW 3, 37b) qu'on trouve aussi dans la Vie de saint Jean Baptiste, éd. Gieber, 149, 2386, 2441, 4640, 5808 et 7658, ainsi que dans le Tombel de Chartrose, éd. Walberg, et la Vie de saint Eustache (1re moitié du 15e s.), éd. Petersen; depechier² me paraît identique (malgré la note) à depechier¹ « mettre en pièces »; il y a là un jeu sur des mots ressemblants, qui se présente facilement sous la plume d'un auteur qui cherche la rime riche (cf. d'ailleurs TL 2, 1413, 37); - druge est très vraisemblablement un mot régional; - empler ne se rencontre pas dans le texte et ne peut être reconstitué à partir d'emple qui appartient à emplir (cf. TL); encasser² noter que l'exemple est enregistré dans TL s.v. entasser (3, 559, 27); engregier pour sa coloration régionale v. MélDees, 180-181; - engrouter paraît être particulièrement répandu dans l'Ouest; - entrete pour sa coloration régionale v. RLiR 47, 33-34; - estre, en 4109 etre est une forme pour aitre «cimetière»; farin pose la question de savoir s'il faut y voir frarin «misérable» ou ferin «sauvage»; je préférerais cette seconde possibilité en tenant compte du fait que ferin est mieux attesté que ne le disent les dictionnaires; - forteresche plutôt au sens de «défense»; - ajouter fouet «fouet» 744, 747 qui est une première attestation; - ajouter fuire a «se dérober à» 1276; - ajouter s.v. garde, prendre- à qn «prendre qn comme modèle» 1234, 2194 cf. DEAF 154, 5; - gast préférer le sens de «désert, sauvage» (cf. TL 4, 2103, 18 et DEAF 352, 46); - haler à cette époque a encore vraisemblablement un caractère régional; - hoigne et hoignier sont des mots régionaux; - ledir plutôt « mettre à mal »; - ajouter s.v. lonc, (tout) du lonc «de toute sa longueur, de tout son long» 1115, 9327 (dep. Modus ds FEW 5, 407b); - melancolie on peut dégager le sens d'«égarement» en 7438 et 7778; metable plutôt «prompt à rendre service»; - mout lire moust; - occulter n'est pas

assuré; il pourrait s'agir d'une forme de l'adjectif occult(e); on notera que ce texte ne semble pas attester le masc. occulte; - ordené est à supprimer, il est rangé à bon endroit s.v. ordener « conférer les ordres sacrés »; - oreille, relever les expressions pour signifier «prêter l'oreille», torner l'oreille 3305, 8015, 9571; tendre l'oreille 3674; ovrir l'oreille 5345; - ossemente paraît avoir une coloration régionale; ouaille est aussi particulièrement bien attesté dans l'Ouest; - ajouter perchier (les secrez) qui traduit le lat. penetrare secreta (cf. les secreies choses trespercent dans la traduction de la fin du 12° s.); - pesat lire pesas; - peul est une reconstruction trop hardie à partir de peulz (plur.): si les formes pl. peus, pouz, paus sont usuelles, le sing. correspondant est peil, peau; certes FEW 8, 509b a bien extrait peul du gloss. des Sotties mais le texte a peulx (plur.); - plenteïf, plenteürous lire «fertile»; - porloigne paraît régional et pouchier l'est assurément; - profectable se lit aussi dans l'HistAbbayeFécampL 2826; - proude noter que cette forme ne se trouve que dans proudes hommes / proudesommes: on aurait donc pu la ranger s.v. proudon; - regreter au sens de «raconter» (qu'on lit aussi dans la Vie de saint Jean Baptiste paraît avoir une coloration régionale; - remettre lire «fondre» au lieu de «se f.»; - ajouter repliquer (lat. replico) «raconter»; - ajouter saillir «sortir» 9724; ajouter s.v. saner le sens de «castrer» (cf. TL 9, 145, 37; Gdf 7, 378 b et c; MöhrenLand 240-41); - ajouter passer à ces «traverser à pied sec» (cf. RLiR 50, 286; ajouter venir à pié tout sec RigomerF 2817 et aller sur l'eaue a piez secqz Chastell TemplBoB); - sentir (sei) de en 15281 signifie plutôt «se ressentir (en bien) de; éprouver quelque avantage du fait de»; - silence ajouter au sens de « passer sous silence» metre en silence 946 et trespasser sub silence 3276; - ajouter sillabe, sans faillir de sillabe «sans la moindre omission» 6747; - ajouter soumis s.m. «disciple» 1232 (cf. aussi dans la Vie de saint Jean Baptiste 2231); - sormeü, la note aurait pu signaler la coexistence de trois formes: formeü (la plus fréquente), so(u)rmeü et so(u)smeü. On notera que l'unique attestation de sousmeüs (Gdf 7, 551a > FEW 12, 349a et TL sosmovoir) se lit fourmeüs dans RestorPaonC 2354, avec en var. sourmeus, sousmeus; - souldre a (une question) pourrait être un régionalisme (cf. TL 9, 1010-1011), ce que confirmerait aussi l'emploi de soute (MistIncarnNativ cité dans GdfC est rouennais; v. aussi les textes cités dans FEW 12, 82b); - trenche (a-) paraît régional; - trespasser en 2813 plutôt « oublier »; - vermet est sans doute régional, de même que voisiné.

Au total un travail très utile, excellemment mené. Il fait faire un grand progrès dans la connaissance des textes normands de la première moitié du 14° siècle.

Gilles ROQUES

Jehan BODEL, *La Chanson des Saisnes*, édition critique par Annette Brasseur, Droz (Textes Littéraires Français, 369), Genève, 1989, 2 vol., XXI-1147 pages.

La Chanson des Saisnes n'avait jusqu'à présent pas été sérieusement étudiée. On savait qu'elle avait été commencée par Jehan Bodel, un des grands écrivains du

moyen âge, qui a laissé des œuvres de premier plan qui placent Arras au rang de capitale littéraire de la Picardie au 13^e s.

On pouvait lire l'œuvre dans l'édition de F. Michel (1839), faite d'après un ms. (L) qui avait disparu de la fin du 19° s. jusqu'à 1971, ou dans celle de Menzel et Stengel (1906-1909), qui demeure la seule copie existante du ms. de Turin (T), brûlé en 1904.

Dans des travaux à paraître l'éditrice a montré que le ms. de l'Arsenal (A), qui contient une version inachevée, a conservé le meilleur texte, qui jusqu'au v. 3307 peut être attribué à Jehan Bodel. On eût pu d'ailleurs en donner un texte critique à partir des 4 mss. Mais après le v. 3308 de A tout se complique. Aussi l'éditrice a-t-elle préférée donner de façon parallèle d'une part la version des mss A (Arsenal 3142) et R (BN fr. 368) et d'autre part celle des mss L (Cologny-Genève, Bodmer 40) et T.

Disons d'emblée que l'édition [2-709] est impeccable. Elle est précédée d'une très courte introduction [IX—XV] qui renvoie à des travaux à paraître. Le t. 2 contient des notes ponctuelles variées (onomastiques, historiques, lexicales, littéraires etc.), excellentes [711-860], une table des noms propres [861-904], un remarquable glossaire [906-1131] où les définitions ont été particulièrement soignées avec une attention portée aux syntagmes, et il se termine par un commode index thématique des notes [1133-1145].

Dans l'attente du volume consacré à l'Étude on se bornera à quelques remarques. D'abord au fil du texte (aussi à propos des notes)(1): 972 note, on peut se demander si l'avantage de Herupe n'a pas le même sens qu'aux vv. 417 et 652, c'està-dire celui de «prééminence»; - 1020 note, je comprends «il fait reposer le chevage sur la lame tranchante (= sur nos épées)», c'est-à-dire le chevage de Herupe consistera à ferir des espees (écho des vv. 999-1001); - 953 (L) lire quant? - 1035 qui s'esgarde peut se défendre «à qui laisse aller ses regards» (cf. Stefanini Voix Pronominale 387); - 1401 note, la critique du FEW est trop sommaire (v. FEW 15, 2, 134b); - 1407 note, plutôt ironiquement «nous devons bien leur accorder la faveur de choisir (ou et quand engager le combat)»; - 2866 note, ajouter aussi Roman de Silence 1120 (cf. aussi R 99, 124); - 2889 note, je comprends plutôt «vous savez bien donner le baiser de paix avant la lecture de l'Evangile (à la messe)» c'est-à-dire «vous embrassez sans attendre que ce soit le moment». Le baiser de paix se donne à la messe bien après la lecture de l'Évangile. Berart bouleverse l'ordre canonique car il embrasse Helissent sans avoir demandé son autorisation à Sebile; - 3340 (L) note, v. cependant TL 2, 822, 13; - 3447 (L), lire pluet; - 3963 (L), lire marie (ind. prés. 3 de mariier/maroiier) et corriger note et glos-

⁽¹⁾ Je signale quelques fautes d'impression dans la numérotation des tomes de TL (lire I au lieu de II: n. 27, 1834; lire III au lieu de II: n. 3117; lire II au lieu de III: n. 3765, 3833, 4187; supprimer b ds TL VIII, 856b à n. 2309 et lire TL I, 415 à n. 4735 (L)); — de Gdf (lire VI, 632c à n. 2741 (L)); — de FEW (lire XIII, 2, 403b à n. 339 p. 846).

saire; — 4362 (L) note, tenir compte de TL 3, 858, 52-859, 1, qui donne la bonne interprétation du mot; — 4668 (L) lire afeblie cf. le gloss.; — 3765 note, je ne vois pas dans les dictionnaires cités d'attestation de chaine adj. mais v. RLiR 50, 284; — 4768 (L) note, la critique de Gdf porte à faux car le texte y porte causoieront et non causeroient; — 3807 note, TL 3, 2295, 49-2296, 4 critique à juste titre l'interprétation de Lecoy; frois, comme ici, est de froit « mort » cf. TL 3, 2295, 10-46; — 4835 (L) note, étymologie peu convaincante cf. FEW 24, 108a et v. MöhrenLand 503; — 4887 (L) note, le verbe afr. rascler est bien loin d'être courant au 13° s. (où il n'est pas attesté) et au 14e s. Au contraire l'apr. rasclar est usuel. Sur le fait que le fr. rascler est emprunté au provençal et s'est répandu à partir de la Bourgogne et de Lyon (v. FEW 10, 84a). L'emploi de rascle dans la version L est notable. Il fait partie de quelques traits de cette version qui appartiennent au S.E. d'oïl. Nous aurons sans doute à y revenir (ainsi que sur les picardismes de A) à propos de l'étude linguistique.

A propos du gloss. fait avec une méthode et un soin dignes d'éloges: ajouter amaisne «accord» 4836 (T) cf. amaisnement ds TL; — art «lâcheté» 435 (L) est peu défendable; il faudrait d'ailleurs au moins mauvais art cf. part (où le sens de «lâcheté» n'est pas non plus très convaincant); — causoie lire «revendique»; — devile séparer le verbe (deviler) de devile adj.; — ente, plutôt en 963 estre a — avec un sujet personnel «être en fâcheuse situation»; — laier ne peut pas être reconstruit sur la base des formes citées (v. l'article trop souvent ignoré d'H. Stimm ds Mél. Lommatzsch (1975), 371-383).

Au total une très belle édition.

Gilles ROQUES

Nouveau Recueil complet des Fabliaux (NRCF), publié par W. Noomen et N. Van den Boogaard, tome IV, Assen (Pays-Bas), Van Gorcum, 1988, XXV-478 pages.

Poursuite de l'entreprise déjà présentée ici (51, 633). On trouvera là 18 fabliaux dont la plupart sont bien connus. Ils se lisent toujours agréablement. Et l'édition donne toute satisfaction. Il faut bien sûr confronter le texte critique avec les textes diplomatiques; par exemple en 29, 47 on pourrait garder meinseles (pour meiseles «joues») où le n pourrait être dû à une nasalisation progressive appuyée par un rapprochement avec manger (v. FEW 6, 1, 561a n. 1). Le glossaire est toujours soigneusement fait; à l'occasion cependant on pourrait utiliser davantage les variantes cf. par ex. desaroyter 28 V93 sur lequel v. FEW 25, 302a ou briche «brique (valeur minimale)» 31 Z69. On devra aussi se souvenir qu'il contient quelques restitutions, qui pour être ingénieuses n'en sont pas moins hypothétiques cf. en particulier torce «souillon» ou bien nariz «narines». A propos de conel [430] il faut signaler que le

mot est à supprimer (v. Gdf 8, 354b cf. aussi coyau ds GdfC). A propos de 34, 52 (au gloss. s.v. enpaillier on lira 34a D52) la leçon mais amer « préférer » pourrait être intéressante (cf. aprov. amar mais). Au gloss. s.v. doit on préfère traduire doit manel par « petit doigt » (cf. FEW 6, 2, 115b n. 1); — s.v. estre il y a désaccord entre l'interprétation proposée et le texte imprimé en 33, 209-210; — en 36, 104 on peut garder veut pft 3 de vouloir: on lit en effet veult ds HystoreJob et vuet ds PariseDuchesse; — au gloss. s.v. geu on évitera de parler de deux alternatives; — s.v. kufarde lire « fainéante »; — s.v. laiier seul laiez appartient à ce verbe: les autres formes sont des formes abrégées de la conjugaison de laissier; — s.v. siecle, je préférerais traduire estre en autre siecle par « être à l'agonie » (c'est la même image que estre en transe).

L'ensemble est très fiable et cette entreprise méritait bien le prix qui vient de lui être attribué par l'Institut⁽¹⁾.

Gilles ROQUES

⁽¹⁾ Quelques éléments pour l'errata: p. 412 (n. 18-20) lire diluée; - p. 436 (n. 131) lire FEW XIII.2; - p. 466b (s.v. noel) lire objet; - p. 472b (s.v. secches) lire 31 Z 136.